

MISE EN VALEUR DU SITE CLASSE DE L'ABBAYE D'HAMBYE - MANCHE

DIREN
Doc



Abbaye
d'Hambye



Atelier de Paysage - Thierry Viviant
Architecte - Paysagiste DPLG

18, rue du Clos de la Fontaine - 78210 Saint Cyr l'Ecole
TEL : 02 54 20 19 23 - FAX : 02 54 20 19 23

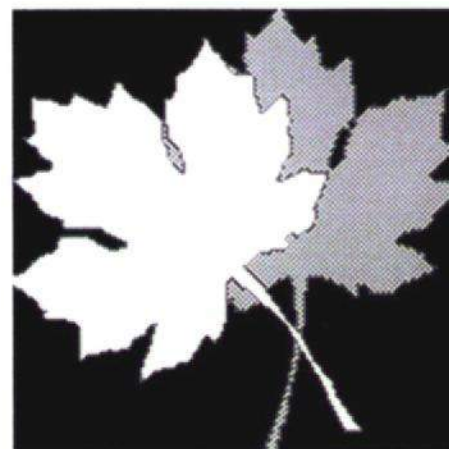
Atelier Bauhinia - Claude Pasquer
Architecte - Paysagiste DPLG

24, rue de l'Orangerie - 78000 Versailles
TEL : 01 39 51 47 92 - FAX : 01 30 21 36 35

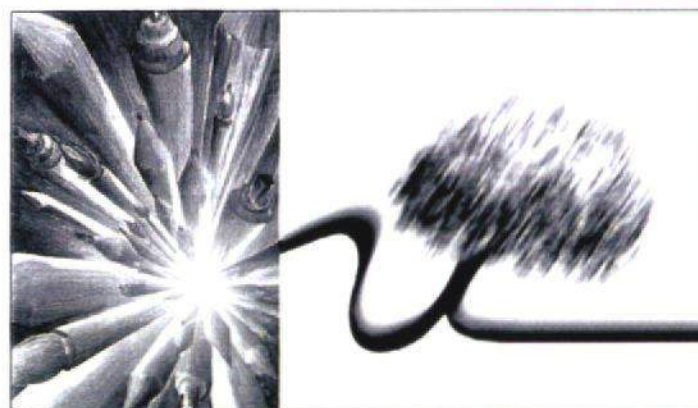
ETUDE REALISEE PAR :



NOVEMBRE 1999



A t e l i e r d e P a y s a g e - T h i e r r y V i v i a n t
A r c h i t e c t e - P a y s a g i s t e D P L G
1 8 , r u e d u C l o s d e l a F o n t a i n e
7 8 2 1 0 S a i n t C y r l ' é c o l e
T E L : 0 2 5 4 2 0 1 9 2 3
F A X : 0 2 5 4 2 0 1 9 2 3



A t e l i e r B a u h i n i a - C l a u d e P a s q u e r
A r c h i t e c t e - P a y s a g i s t e D P L G
2 4 , r u e d e l ' O r a n g e r i e
7 8 0 0 0 V e r s a i l l e s
T E L : 0 1 3 9 5 1 4 7 9 2
F A X : 0 1 3 0 2 1 3 6 3 5

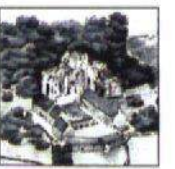
SOMMAIRE



Sommaire :	1
Contexte d'étude :	2
Localisation :	3
Relief :	4 à 5
Réseau viaire :	6
Paysage :	7
Analyse des photographies IGN :	9
Photographie IGN 1947 :	10
Photographie IGN 1966 :	11
Photographie IGN 1997 :	12
Comparaison des photographies IGN :	13 à 15
1947 - Localisation des arbres de haut jet :	16
1966 - Localisation des arbres de haut jet :	17
1997 - Localisation des arbres de haut jet :	18
1947 - Localisation des boisements :	19
1966 - Localisation des boisements :	20
1997 - Localisation des boisements :	21
1947 - Localisation des plantations de pommiers :	22
1966 - Localisation des plantations de pommiers :	23
1997 - Localisation des plantations de pommiers :	24
1947 - Localisation des haies :	25
1966 - Localisation des haies :	26
1997 - Localisation des haies :	27
1947 - Eléments composants le paysage :	28
1966 - Eléments composants le paysage :	29
1997 - Eléments composants le paysage :	30
Berges :	31
Berges avec aulnes :	32
Berges avec arbres :	33
Berges avec peupliers :	34

Berges diversifiées :	35
Berges boisées :	36 à 38
Prairies humides :	39
Zones humides :	40
Berges maçonnées :	41
Gestion des berges :	42
Constitution des haies :	43
Haies arbustives :	44
Haies composées d'arbres de haut jet :	45
Haies taillées aux abords des habitations :	46
Haies dégradées :	47
Evolution des haies :	48 à 49
Gestion des haies :	50
Ambiances de bois :	51 à 60
Gestion des bois :	61
Bords de route :	62 à 65
Chemins creux :	66 à 67
Chemins en lisière de bois :	68
Végétation :	69 à 70
Vues :	71 à 74
Parcours :	75 à 77
Parcours 1 :	78 à 79
Parcours 2 :	80 à 81
Parcours 3 :	82 à 83
Parcours 4 :	84 à 85
Parcours 5 :	86 à 88
Parcours 6 :	89 à 90
Parcours 7 :	91
Parcours 8 :	92 à 93
Parcours 9 :	94 à 95
Parcours 10 :	96 à 97
Vallon de la Doquette :	98 à 100
Proposition haute :	101 à 102
Proposition basse :	103 à 104
Mobilier :	105
Evaluation :	106
Conclusion :	107

CONTEXTE D'ETUDE



La DIREN de BASSE-NORMANDIE nous a confié l'étude paysagère du site classé de l'Abbaye Notre Dame d'Hambye dans la Manche suite à une consultation restreinte ayant eu lieu au début de l'année.

Le site classé totalise 147 hectares autour de l'Abbaye en amont et en aval de la Sienne.

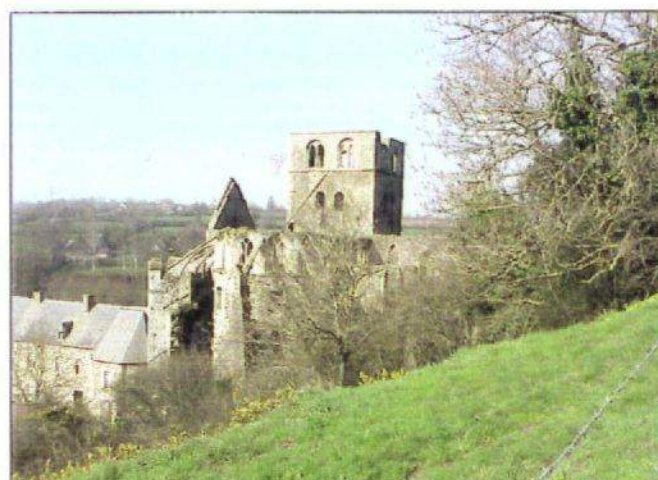
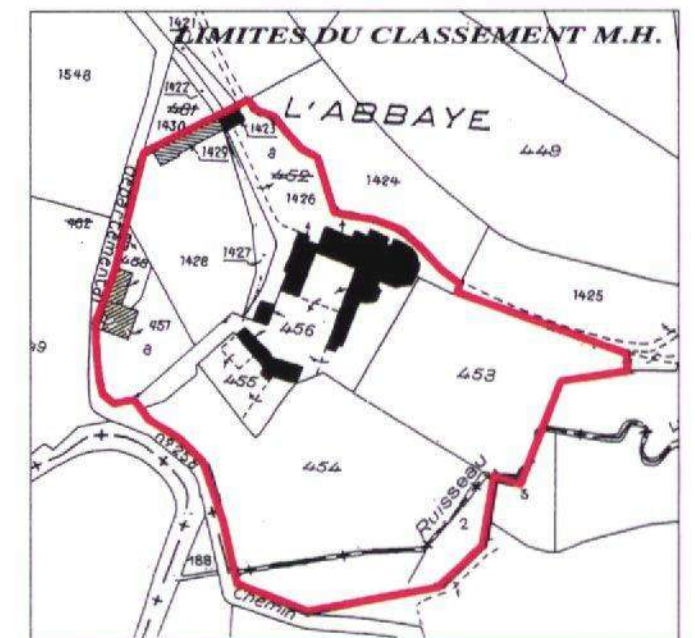
L'Abbaye et son enceinte sont classées Monuments Historiques.

Une étude historique a été conjointement menée par Eric Broine, du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, de l'Université de Caen Basse-Normandie.

Ces études s'inscrivent dans une démarche de mise en valeur du site, initiée par le Conseil Général de la Manche, gestionnaire de l'Abbaye et des terrains adjacents qu'il acquiert progressivement.

L'étude paysagère se compose de quatre grandes parties :

- Une présentation du site et des principales composantes paysagères;
- L'analyse des évolutions paysagères depuis 1947 à partir des photographies IGN;
- Le relevé détaillé des éléments composants le paysage et les modes de gestion à mettre en oeuvre;
- Des propositions de parcours de découvertes et de mise en valeur du site, notamment la simulation visuelle de la création d'un plan d'eau à l'arrière de l'Abbaye.



L'Abbaye - 58



Les bords de la Sienne - 195

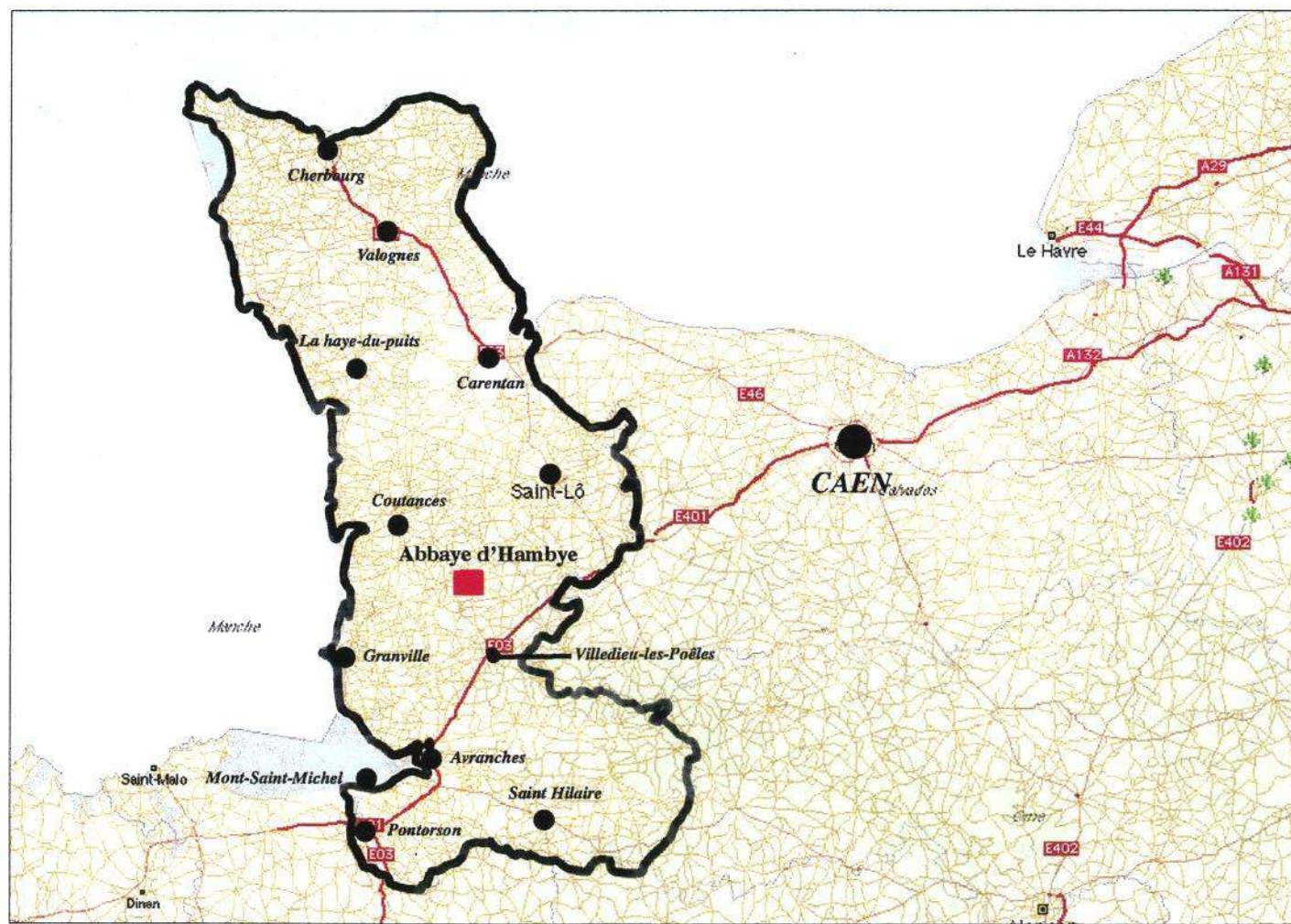


Le paysage boisé - 646

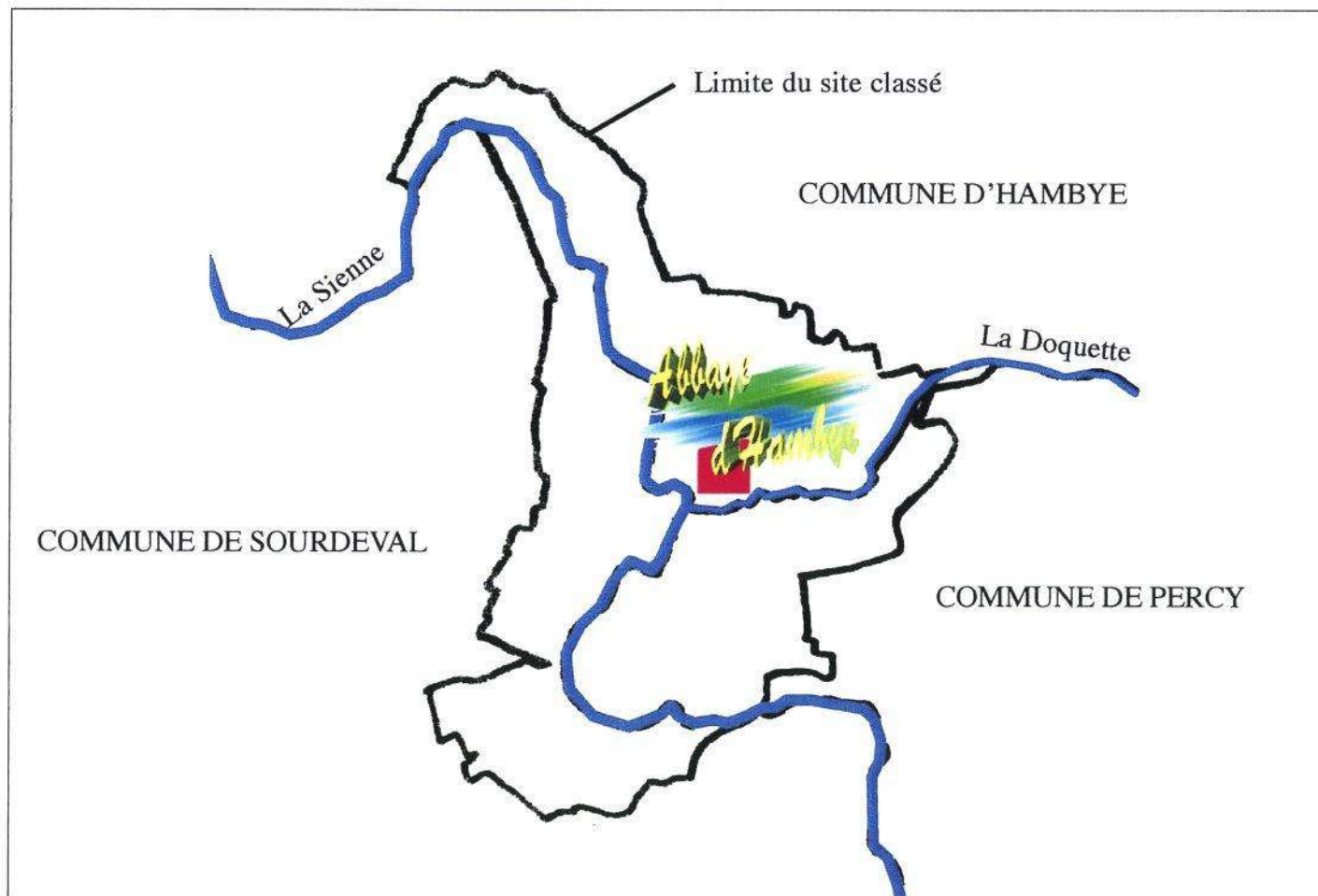


Le paysage bocagé - 102

LOCALISATION

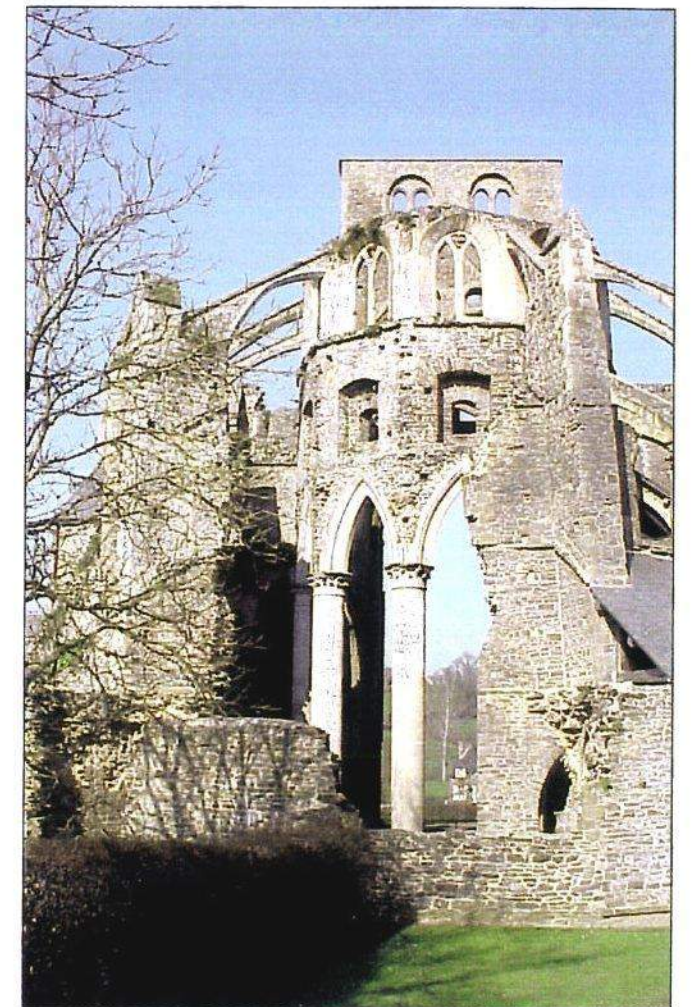


DEPARTEMENT DE LA MANCHE

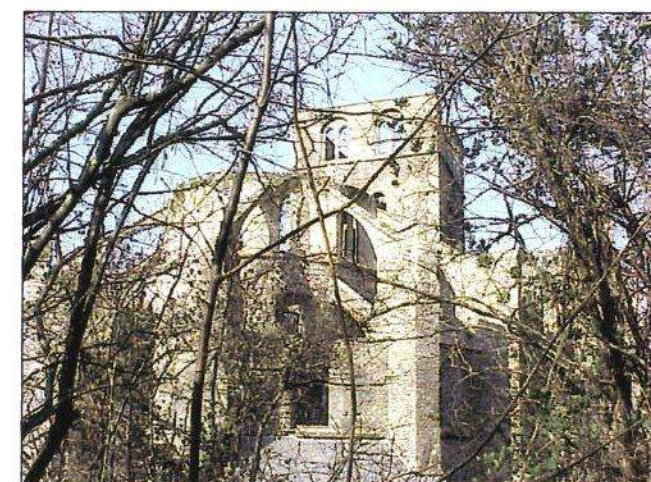


SITE CLASSE DE L'ABBAYE D'HAMBYE

L'Abbaye d'Hambye est située au centre du département de la Manche à quelques kilomètres de l'autoroute des «Estuaires» au Nord de Villedieu-les-Poêles sur la commune d'Hambye. L'Abbaye est située à l'extrémité Sud de la commune d'Hambye à 3 km du bourg. Le site classé se développe naturellement sur la commune d'Hambye, mais aussi sur les communes limitrophes de Sourdeval-les-Bois et de Percy.



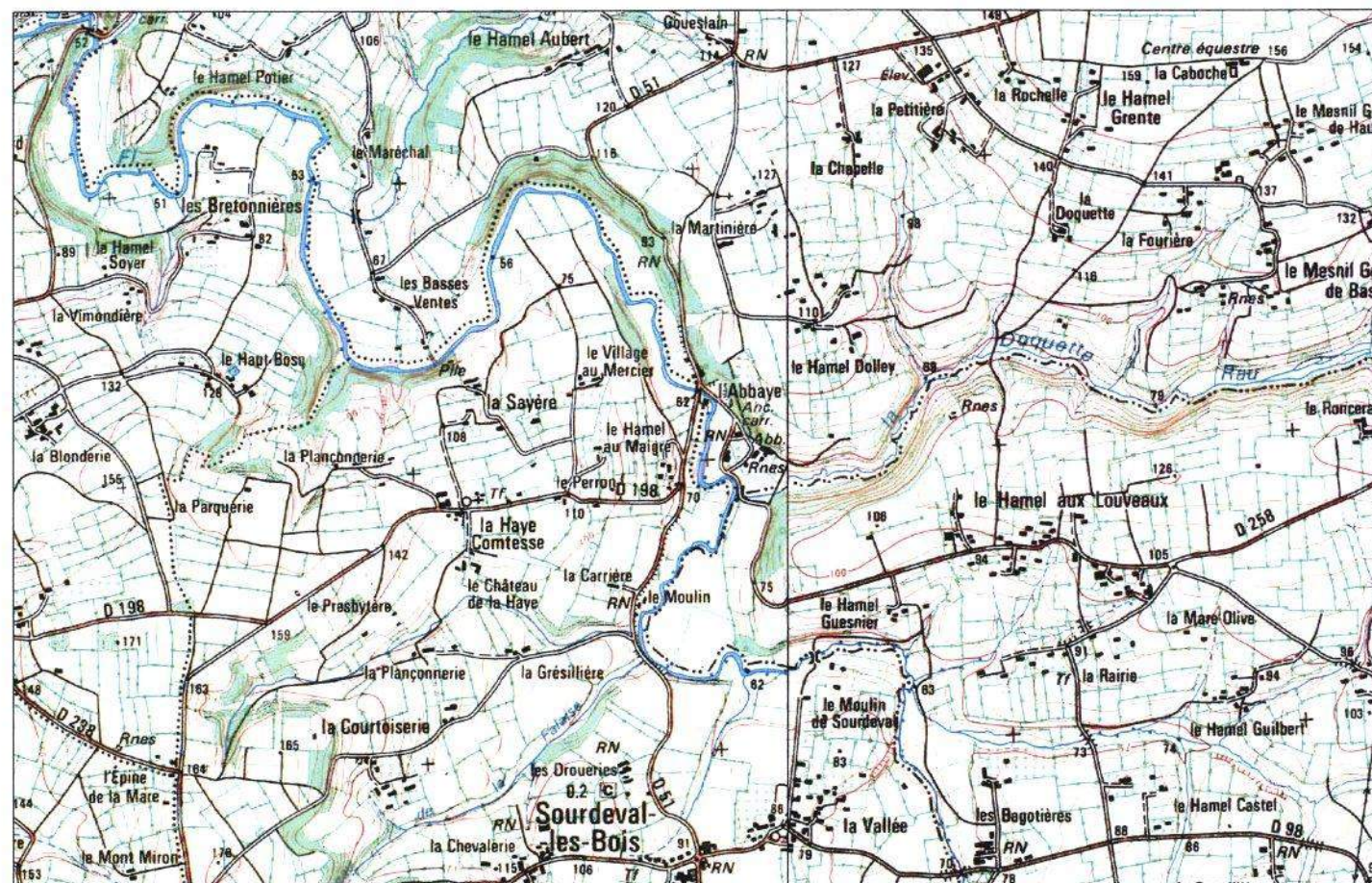
Abbaye d'Hambye - 51



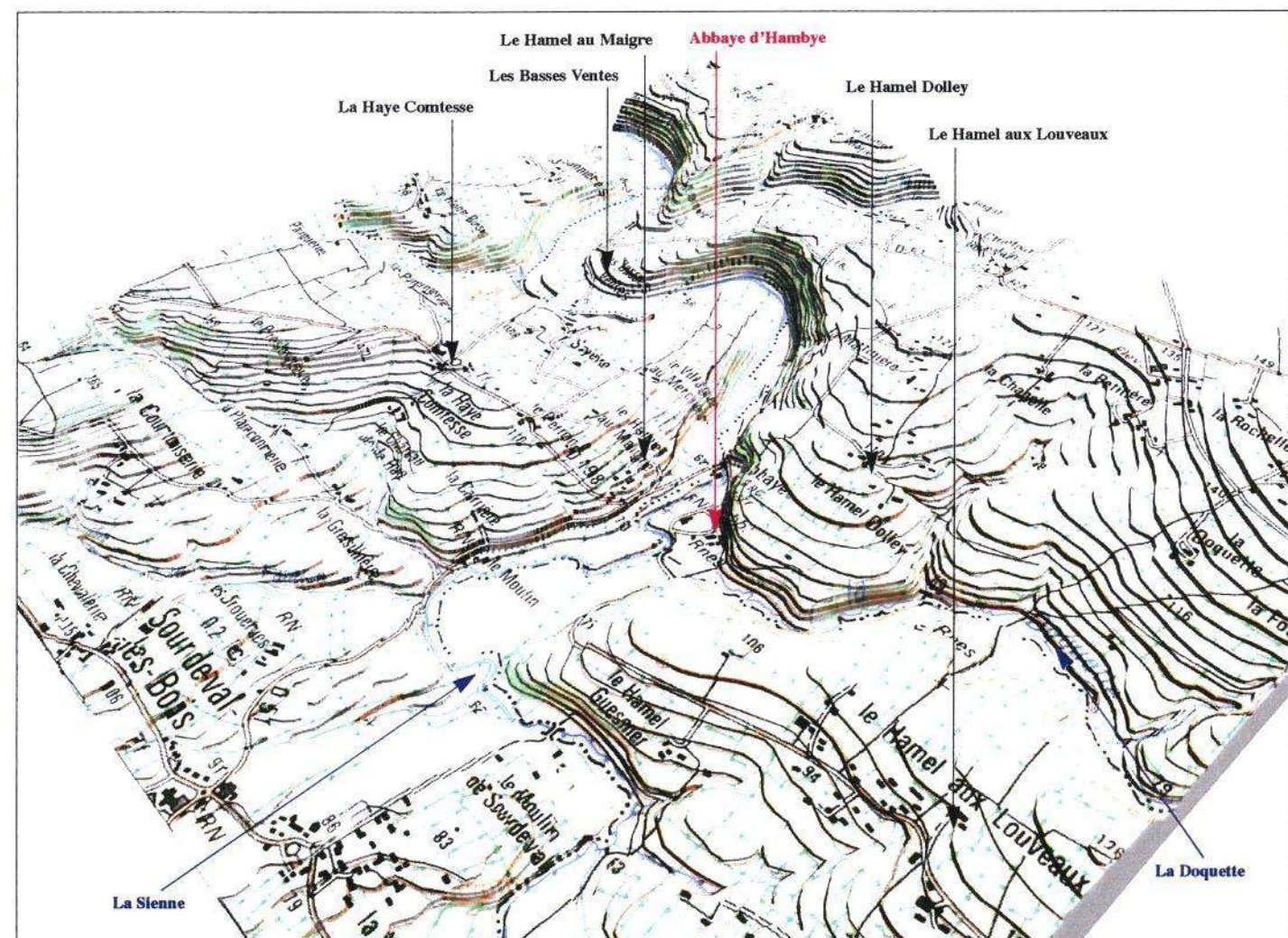
Vue en hiver sur l'Abbaye - 49



Vue en hiver sur l'Abbaye et la Porterie - 79

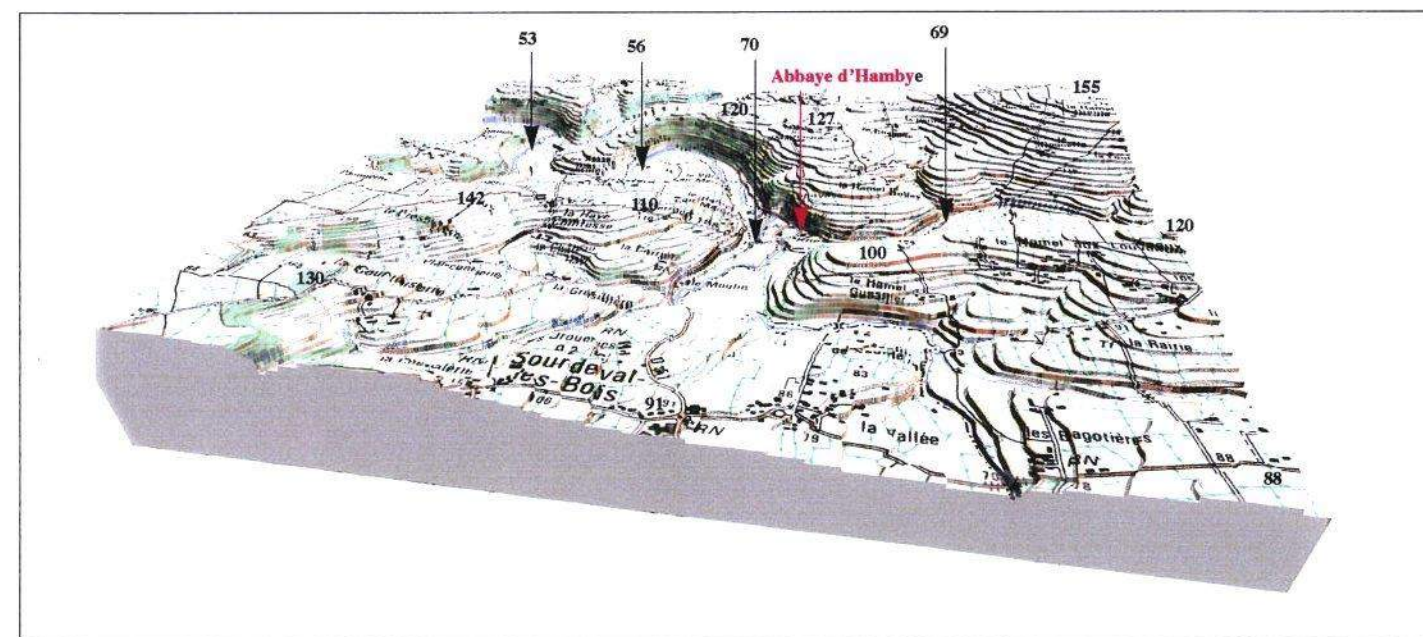


EXTRAIT CARTE IGN



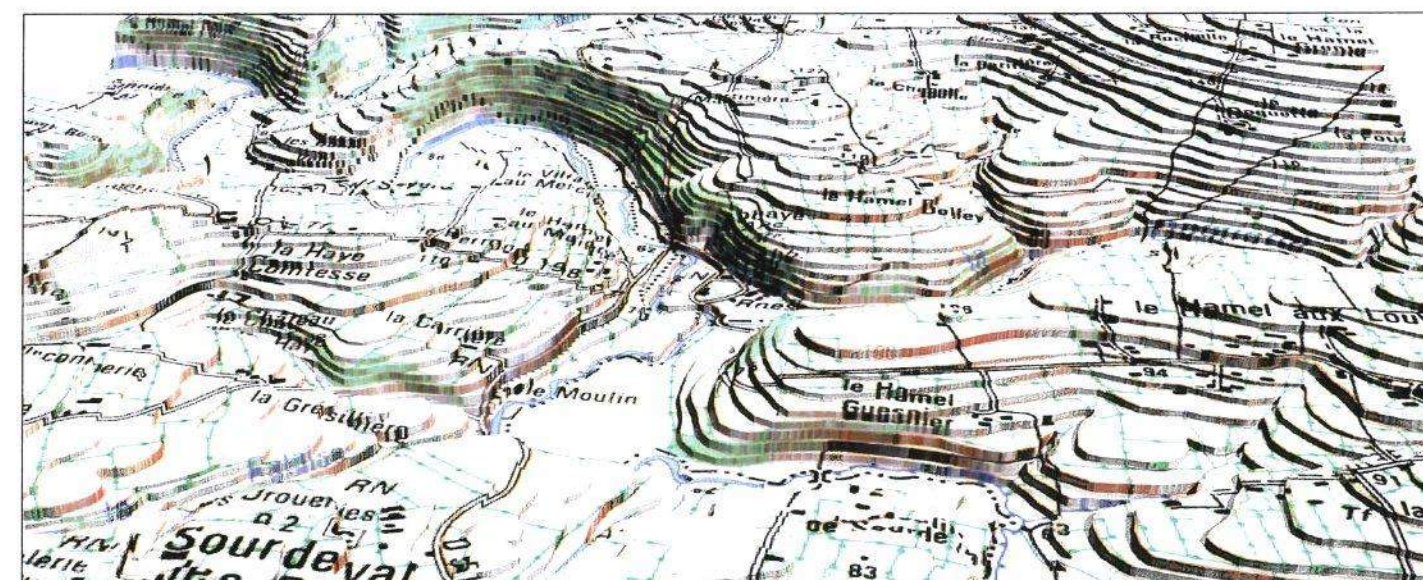
EXTRAIT CARTE IGN EN 3D

RELIEF 1



MAQUETTE EN 3D DU SITE CLASSE DE L'ABBAYE D'HAMBYE

Le site classé de l'Abbaye d'Hambye s'inscrit dans un paysage au relief marqué au niveau de la confluence de la Siennne et de la Doquette. La Siennne est un cours d'eau important, peu profond, mais rapide (entre 8 et 14 m de large) qui sillonne le site du Nord au Sud. Son lit a façonné le paysage formant une vallée large au Sud du site, très étroite au Nord, limitée par des coteaux boisés. La Doquette est de moindre importance (entre 2 et 3 m de large). Elle rejoint la Siennne au centre du site à proximité de l'abbaye. Cette morphologie particulière est sans doute à l'origine de l'installation de l'abbaye à cet endroit. L'activité humaine s'est ensuite développée autour de l'abbaye et par la présence de l'eau. En venant du Sud, depuis Sourdeval les bois (altitude 91 m), l'accès à la vallée se fait en pente douce par la départementale 51. La pente s'accroît surplombant la Siennne pour suivre ensuite la courbe de niveau 70 m au pied du coteau. La route rejoint la rivière au centre du site à la cote 69 m au niveau du pont de pierre. A l'Ouest, le relief est constitué par un coteau de faible pente occupé par un bocage agricole formé de petites

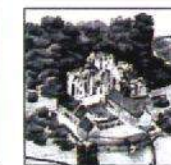


DETAIL



RELIEF ET LIMITE DU SITE CLASSE

RELIEF 2



parcelles dont l'orientation est induite par les courbes de niveaux.

A l'Est de la D51, depuis l'entrée dans le site classé par la route de Sourdeval; les pentes sont faibles, générant de larges parcelles qui rejoignent le fond de la vallée au niveau du moulin de Sourdeval (cote 63).

Au Nord du Moulin, un replat montre clairement le lit majeur de la Sienn en laissant apparaître de larges parcelles de prairies inondables. Le relief s'accroît en un petit coteau orienté plein Sud.

La partie du site située sur la commune de Percy est caractérisée par un point haut culminant à 106 m dont les pentes douces forment un plateau agricole céréalier.

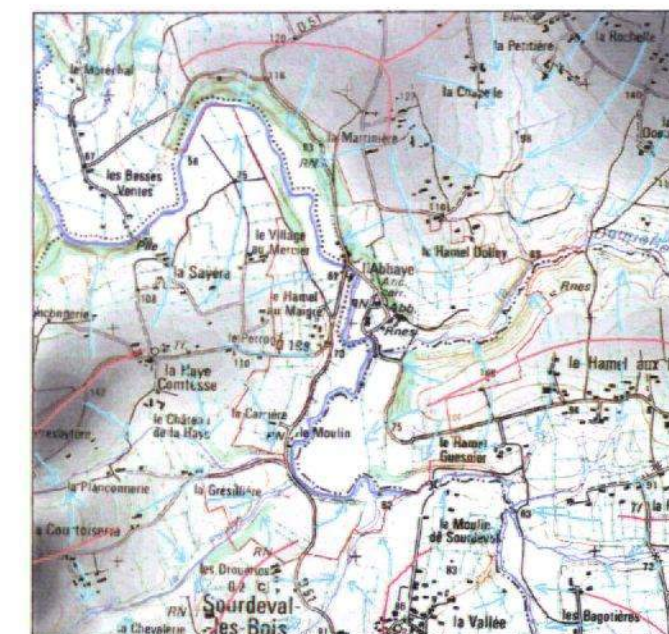
Cette occupation du sol est limitée à la rupture de pente vers la vallée de la Doquette dont les coteaux sont boisés.

Le relief est très marqué jusqu'à la cote 65 m.

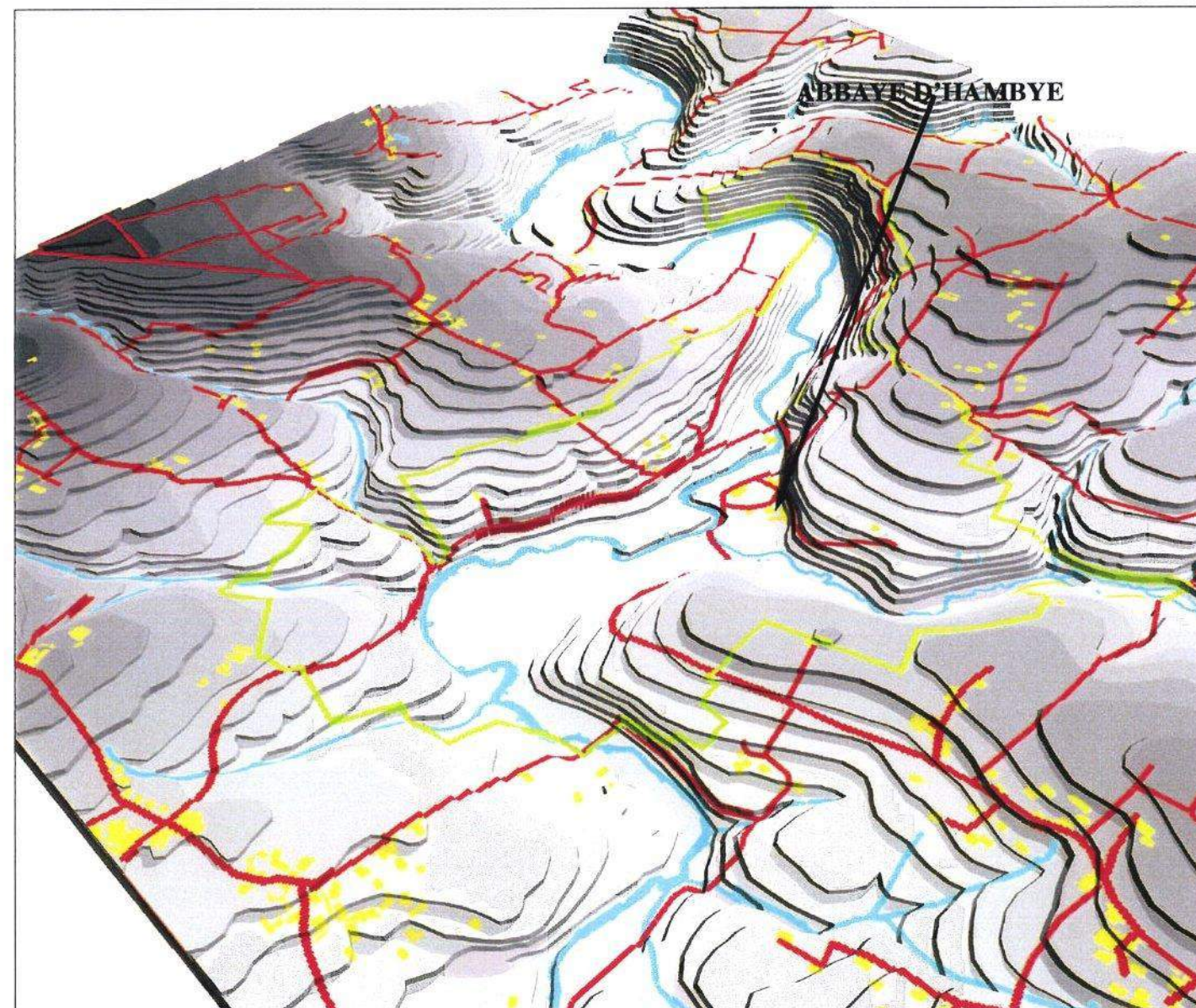
Au Nord du site, au delà du vallon de la Doquette, le plateau est constitué d'un bocage homogène.

Le plateau culmine à 127 m au niveau de la ferme de la Martinière.

Une rupture de pente très marquée façonne le relief à la cote moyenne de 116 m pour rejoindre au Nord-Ouest la vallée de la Sienn. Un coteau boisé très raide épouse le dénivelé. La vallée se resserre fortement. Le coteau boisé se poursuit au Nord de la Sienn jusqu'aux limites du site classé.



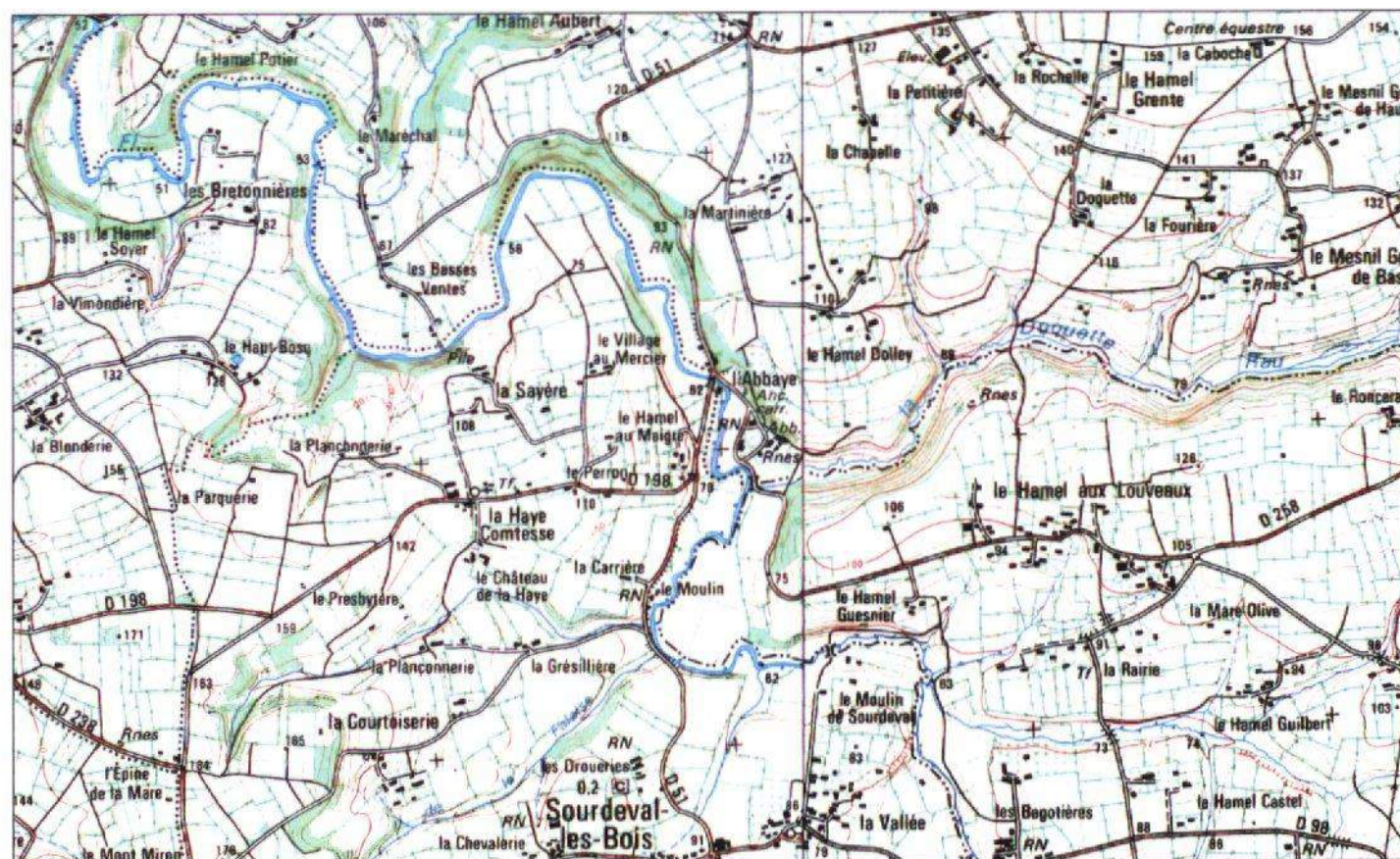
LOGIQUE DE PARTAGE DES EAUX



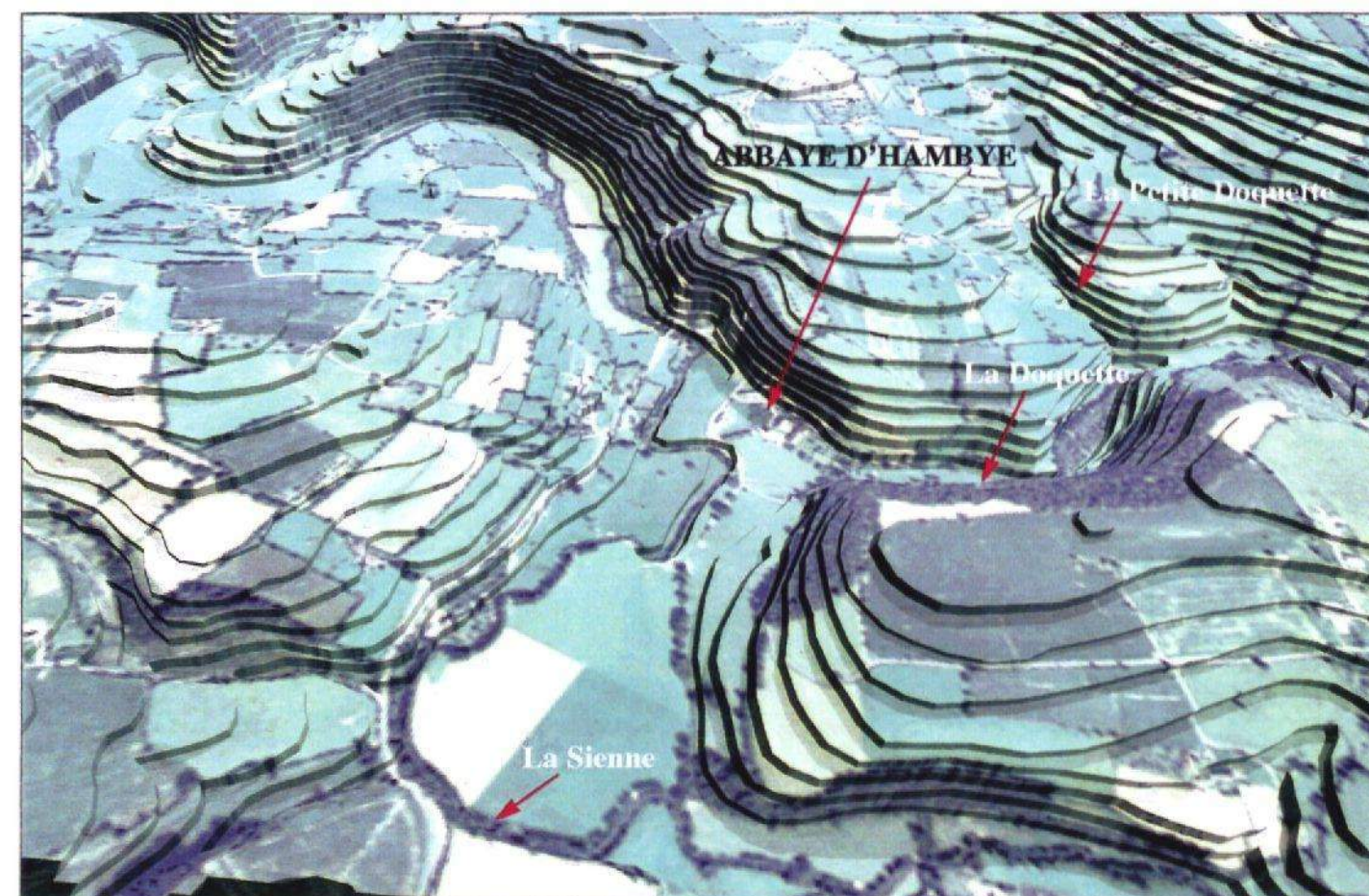
Deux types de tracés sont visibles :

- Les tracés plus ou moins parallèles aux courbes de niveaux qui traversent le site et permettent de franchir des dénivelés importants avec une faible pente;
- Les tracés perpendiculaires aux courbes de niveaux qui desservent des hameaux ou des habitations plus ou moins isolées.

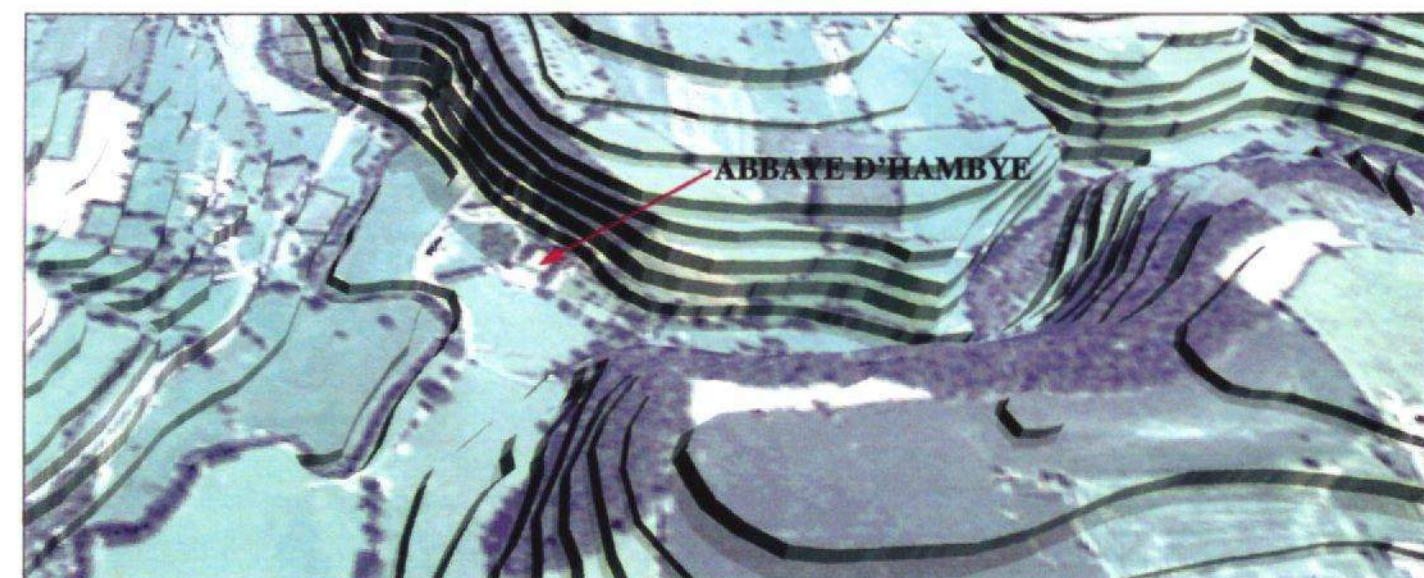
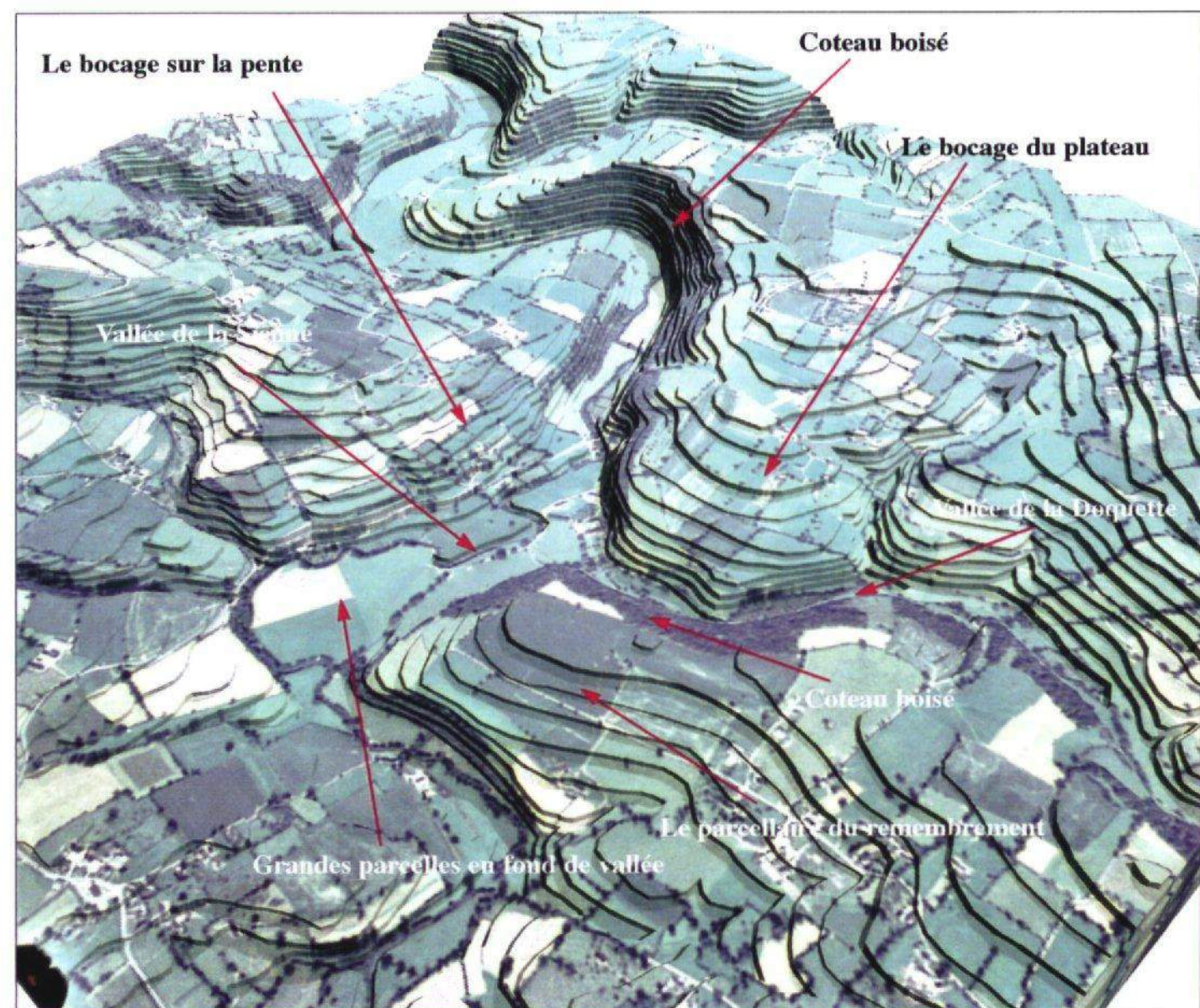
Ces tracés créés au cours du temps ont façonnés les paysages qu'ils traversent et ont induit la perception que nous pouvons en avoir aujourd'hui, utilisateurs de ces routes et chemins.



PAYSAGE



On constate que ce paysage est d'une grande logique et parfaitement cohérent. Les reliefs les plus marqués sont occupés par des boisements puisque la difficulté de les cultiver a induit leur destination. Les coteaux sont traités en prairies puisque la dominante est ici l'élevage. Les plateaux sont cultivés. La forme et le dimensionnement des parcelles sont directement induits de la topographie et marquent le paysage par le traitement de leurs limites.



DETAIL : ABBAYE ET VALLON DE LA DOQUETTE

COMPOSITION DU PAYSAGE



L'Abbaye d'Hambye est implantée en fond de vallée, là où la Doquette rejoint la Sienna.
Son environnement est très diversifié.

Au Nord de l'abbaye, un coteau boisé très pentu marque fortement la limite entre la vallée et le plateau. La vallée est très étroite. Le paysage sur le plateau est plus ouvert. Les parcelles sont de grande dimension, occupées par des cultures. Depuis l'abbaye, ce paysage n'est pas perceptible.

A l'Ouest, le coteau s'étire langoureusement jusqu'à la ligne de crête. Les parcelles principalement en prairie sont de petite dimension, toutes en longueurs, parallèles aux courbes de niveau. Chaque parcelle est entourée de haies très bien gérées qui renforcent le caractère bocager de ce secteur.

Au Sud, le paysage s'ouvre sur la vallée de la Sienna très large à cet endroit parcouru par un grand méandre. Les parcelles sont de très grande dimension. Depuis l'abbaye, tout ce paysage est perceptible. Il est limité par un coteau boisé au bas duquel coule la Sienna.

A l'Est, le vallon de la Doquette forme un micro paysage bocagé qui n'est pas perceptible depuis l'abbaye. Il faut s'y rendre et le parcourir. La Doquette, petit ruisseau de faible importance bordé d'aulnes en est le principal attrait. Ce vallon est limité de part et d'autre par des coteaux boisés très pentus

ANALYSE DES PHOTOGRAPHIES IGN : 1947, 1966 & 1997



1947 - IMAGE DE BASE



1966 - IMAGE DE BASE



1997 - IMAGE DE BASE

L'analyse des photographies aérienne de 1947, 1966 et 1997 a été réalisée en informatique pour relever le maximum de détails en utilisant les fonctions d'agrandissement de l'image. Néanmoins, cette méthode relativement précise ne permet pas de tout repérer car la qualité des images n'était pas identique.

- Sur les trois clichés sélectionnés, les deux clichés les plus anciens sont en N&B.
- Les échelles ne sont pas identiques. Il a fallu agrandir deux clichés d'où une perte de qualité.
- La qualité des prises de vue n'est pas la même suivant les années. La photographie aérienne de 1947 est de mauvaise qualité. Il a fallu la déformer pour la superposer aux autres clichés.
- Les clichés n'ont pas été pris à la même saison, ni à la même heure ce qui génère des ombres portées et des couleurs ou niveaux de gris très différents qui perturbent l'interprétation.

Cette analyse a été menée en prenant en compte un secteur beaucoup plus large que le site classé afin de comparer l'évolution des abords du site classé et noter d'éventuelles différences par rapport au site classé stricto sensu.

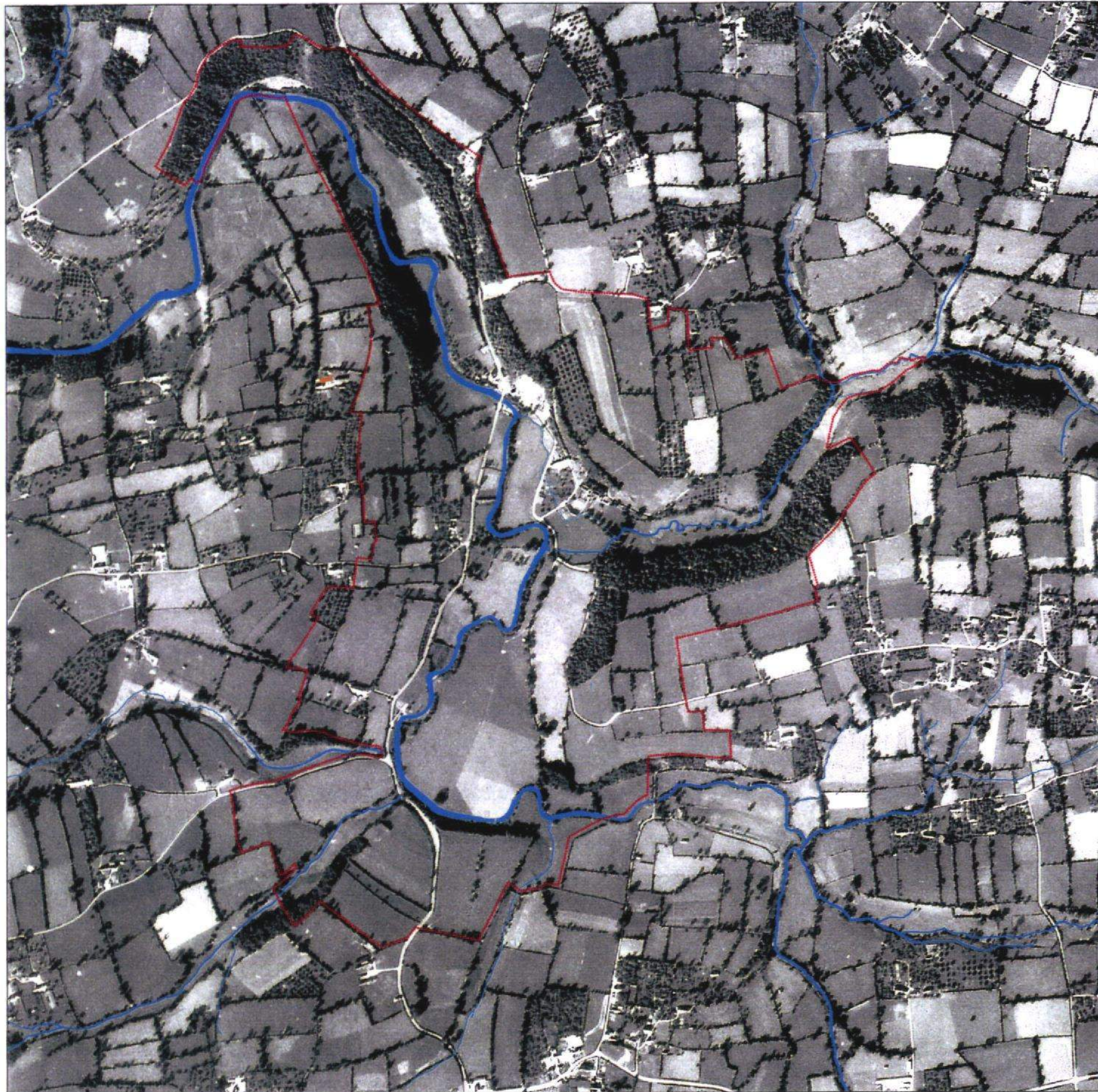
PHOTOGRAPHIE IGN 1947



Sur cette photographie de 1947 à l'échelle du 1/5000, on relève au premier coup d'oeil les informations suivantes :

- Les parcelles sont de très petites dimensions entourées de haies;
- A l'intérieur d'une même parcelle, on distingue plusieurs occupations du sol;
- L'agriculture polyculture-élevage semble dominante;
- Il n'y a pas de différence entre le site classé et les paysages qui l'entourent;
- Les haies sont peu épaisses. On distingue aisément dans les haies, les arbres de haut jet;
- Autour des habitations, on peut remarquer de nombreuses plantations de pommiers. Dans de nombreux endroits, il semble que ces vergers soient en friche.

PHOTOGRAPHIE IGN 1966



Sur cette photographie aérienne au 1/5000 ème de 1966, on relève rapidement les informations suivantes :

- A l'intérieur d'une même parcelle entourée de haies, on peut voir dans la plupart des cas une même occupation du sol;
- Les parcelles les plus petites ont été regroupées par suppression des haies intermédiaires;
- Les haies paraissent moins épaisses qu'en 1947. Les arbres de haut jet apparaissent nettement du fait de leur ombre portée, mais ils sont moins nombreux;
- Les vergers de pommiers sont moins nombreux autour des habitations, mais parfaitement entretenus.

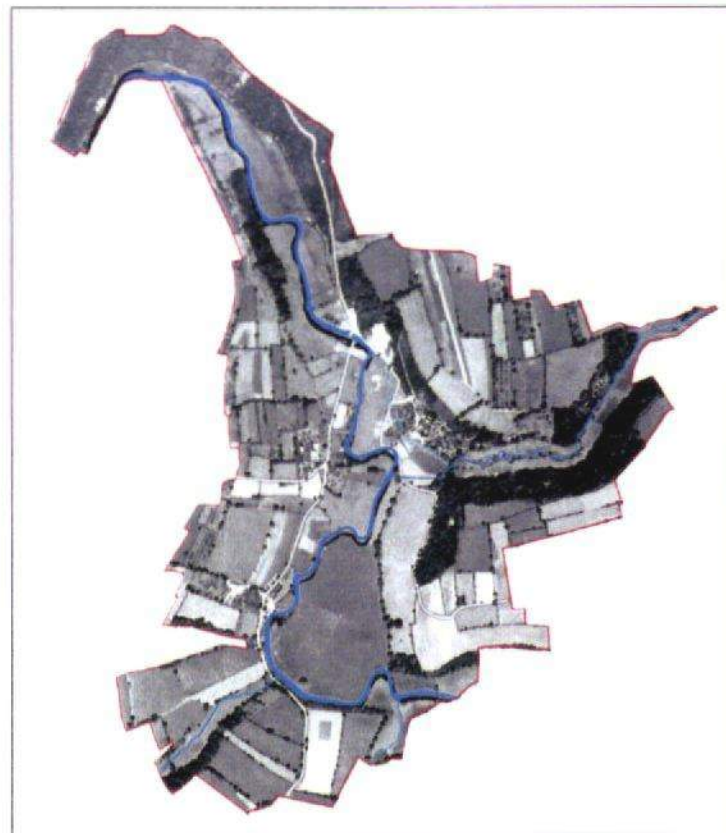
PHOTOGRAPHIE IGN 1997



Sur cette photographie aérienne au 1/5000 ème de 1997, on peut relever au premier coup d'oeil les informations suivantes :

- Les parcelles sont de plus grande dimension;
- Les terres labourées sont localisées sur les plateaux à l'extérieur du site classé;
- De nombreuses haies ont disparu surtout sur la commune de Percy;
- Les arbres de haut jet sont moins nombreux, plus espacés.

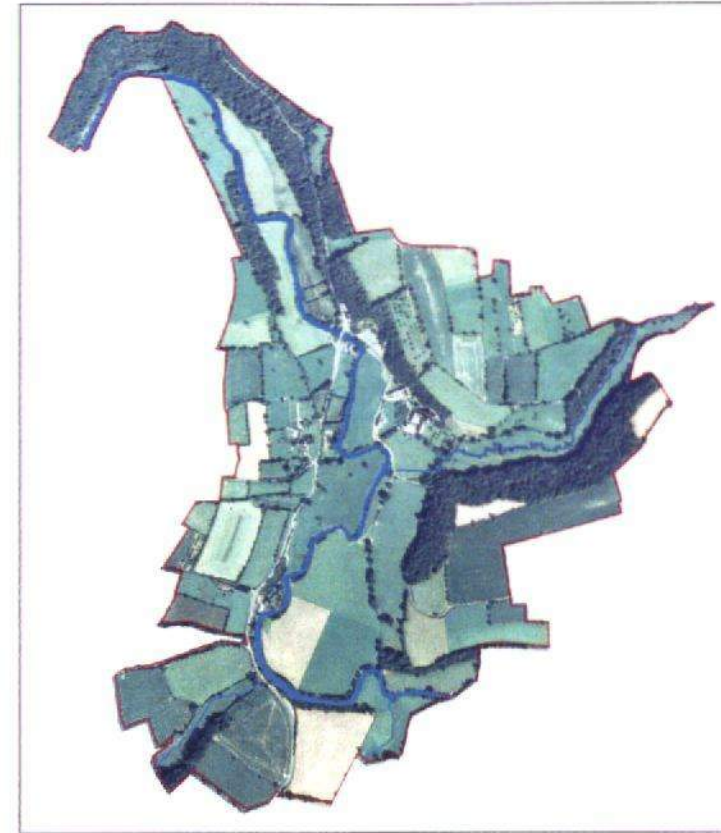
COMPARAISON DES PHOTOGRAPHIES IGN



1947 - CARTE DE BASE

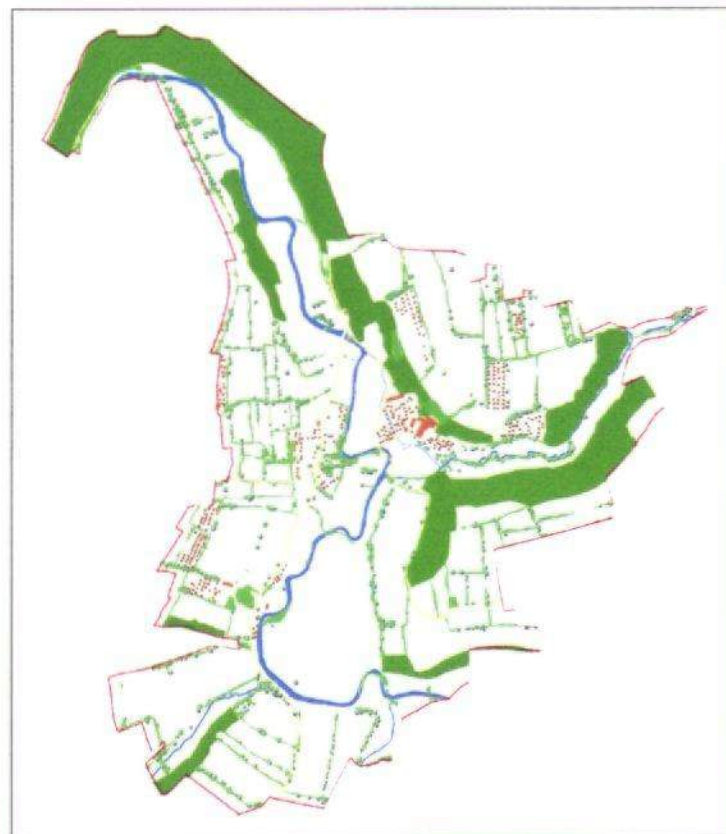


1966

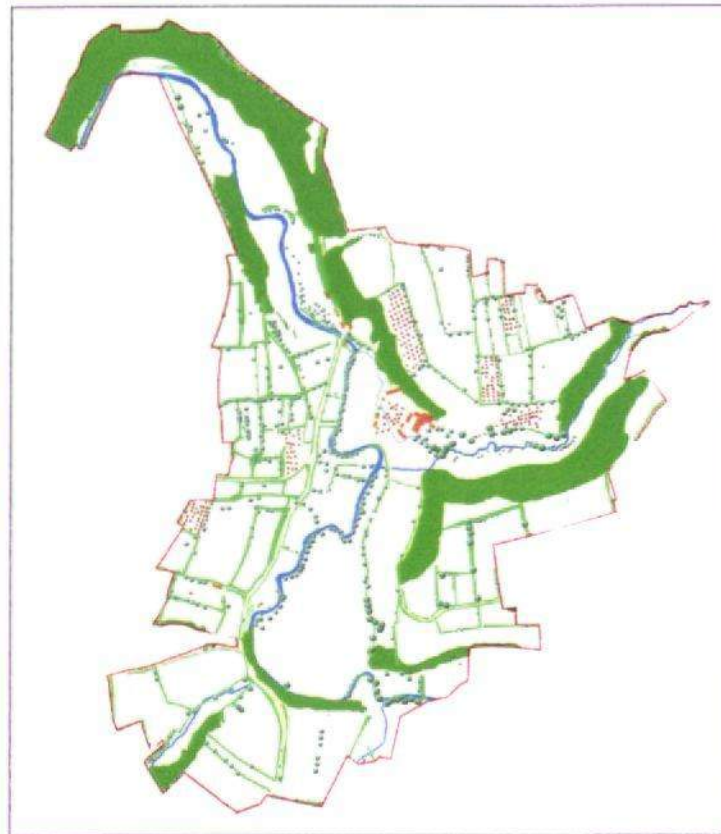


1997

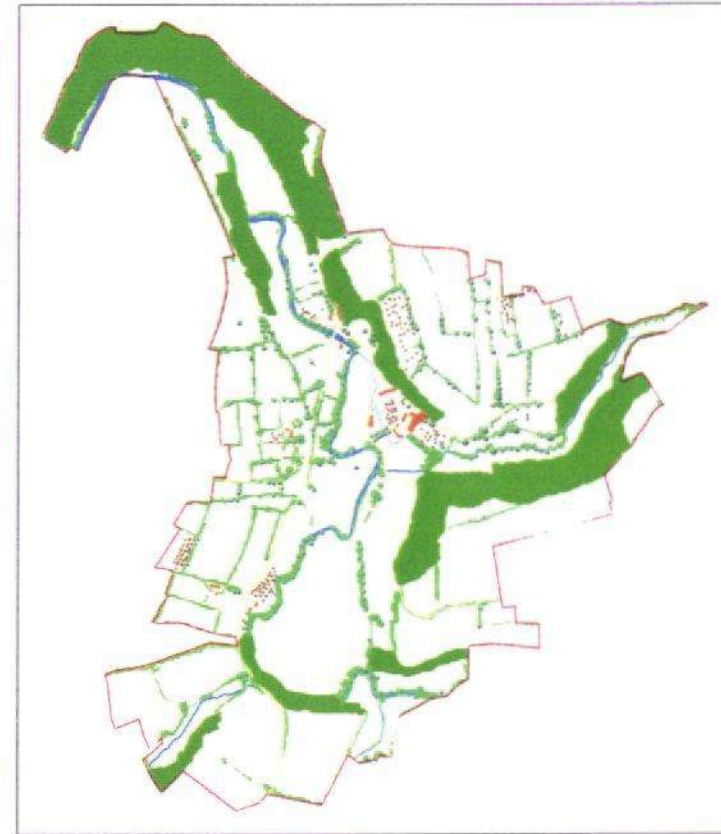
L'analyse comparative des photographies IGN a été réalisée à partir des trois clichés IGN ci-contre.



1947 - COMPOSANTES DU PAYSAGE



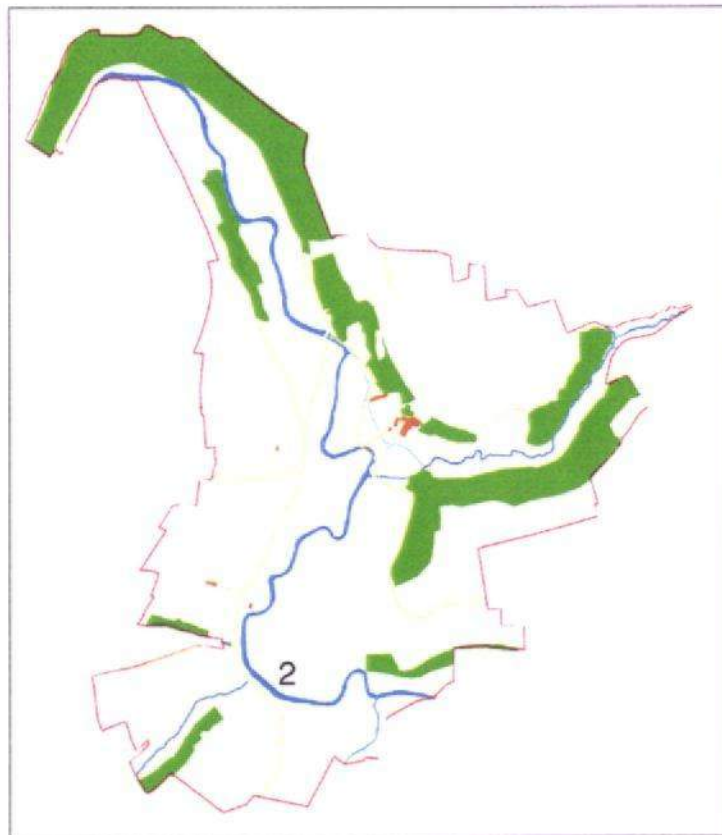
1966



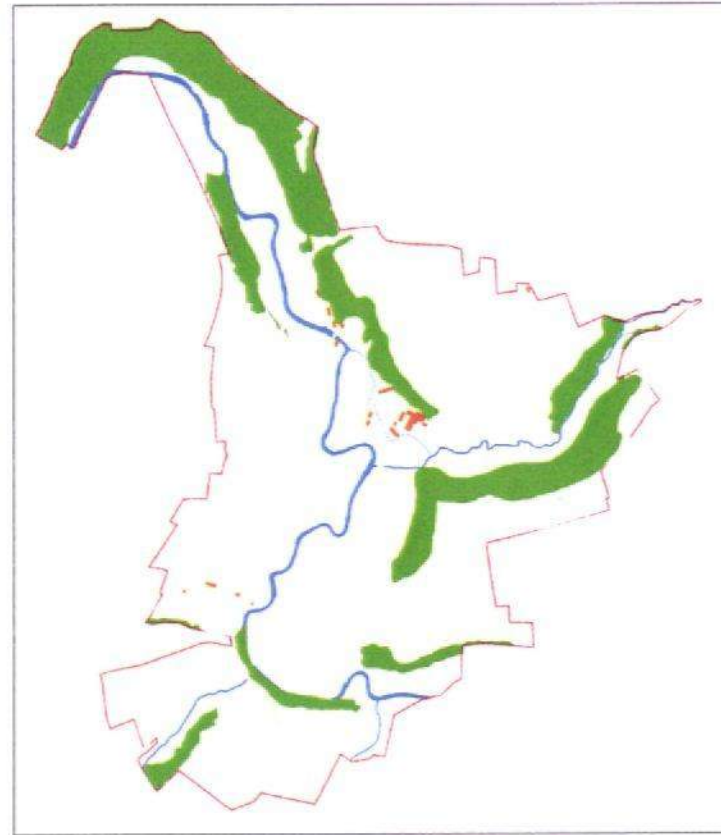
1997

On peut remarquer que les éléments qui composent le paysage sont depuis 1947 dans leur ensemble toujours en place. C'est au Sud-Est du site classé sur la commune de Percy que les différences sont importantes.

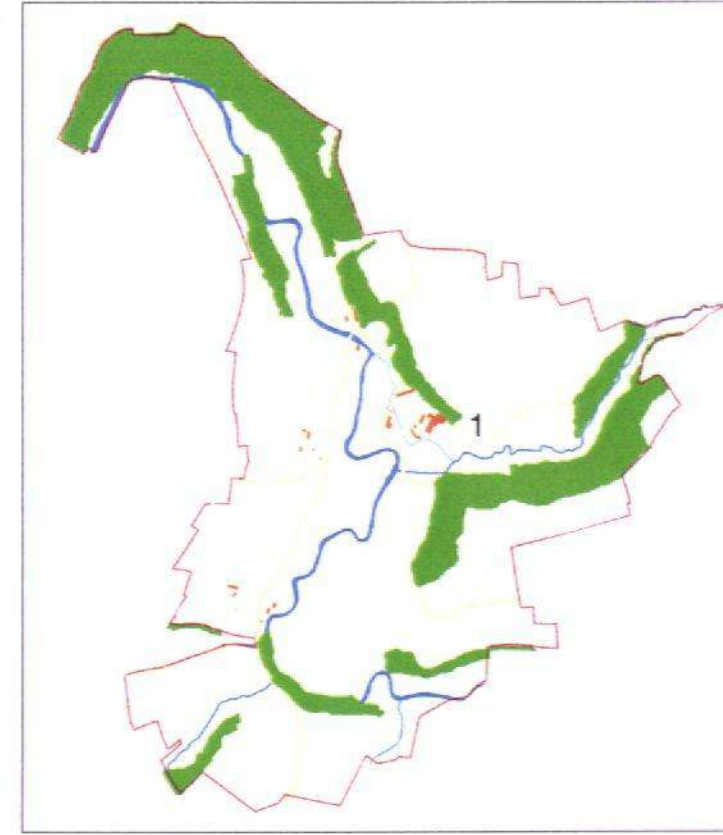
COMPARAISON DES PHOTOGRAPHIES IGN



1947 - BOISEMENTS



1966



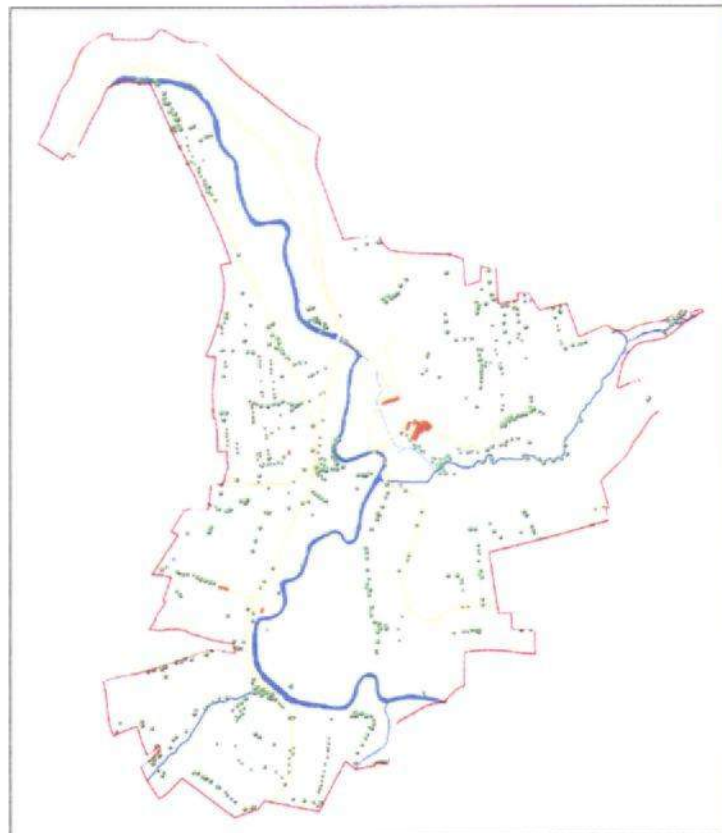
1997

On remarque au niveau des boisements, qu'il n'y a pas de différences entre 1947, 1966 et 1997. Les zones de forte pente ont toujours été boisées.

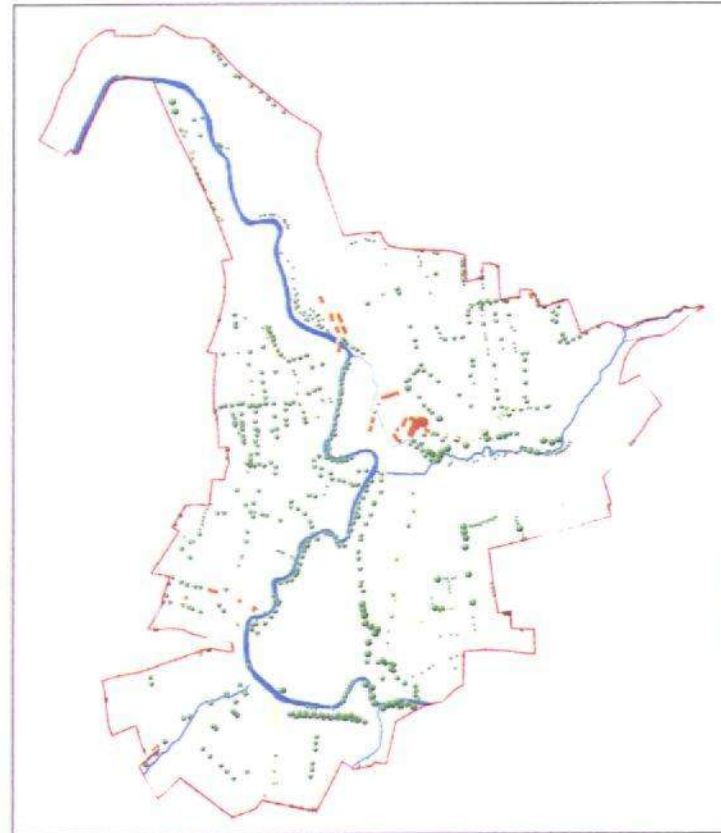
En 1947, plusieurs secteurs au dessus de l'abbaye ont été exploités.

Le bois (1) situé au Nord du parc paysager entourant l'abbaye avait déjà disparu en 1966.

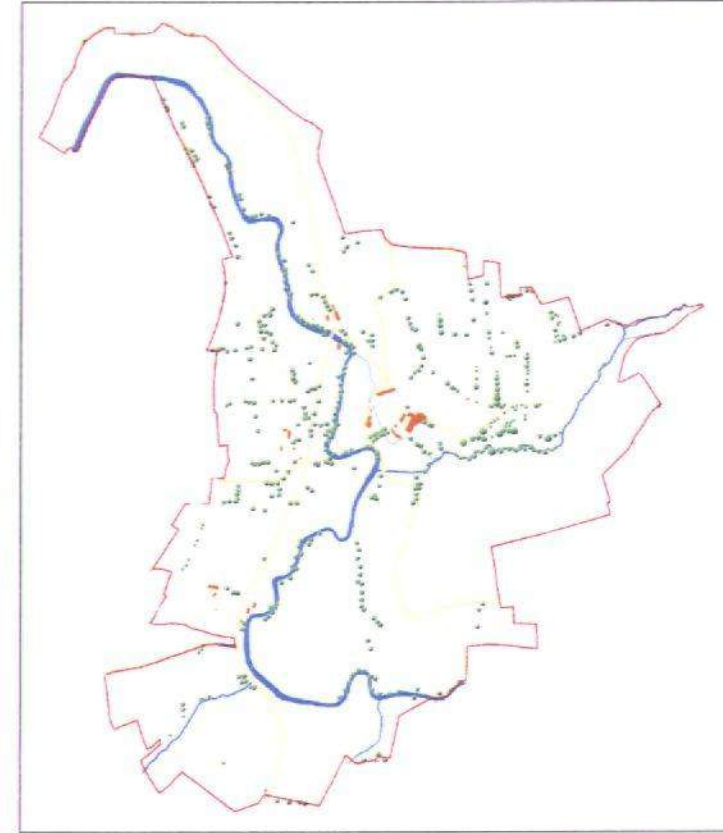
La zone boisée sur le coteau au pied duquel s'étend le grand méandre de la Sienne (2) a été exploitée en 1947.



1947 - ARBRES DE HAUT JET



1966

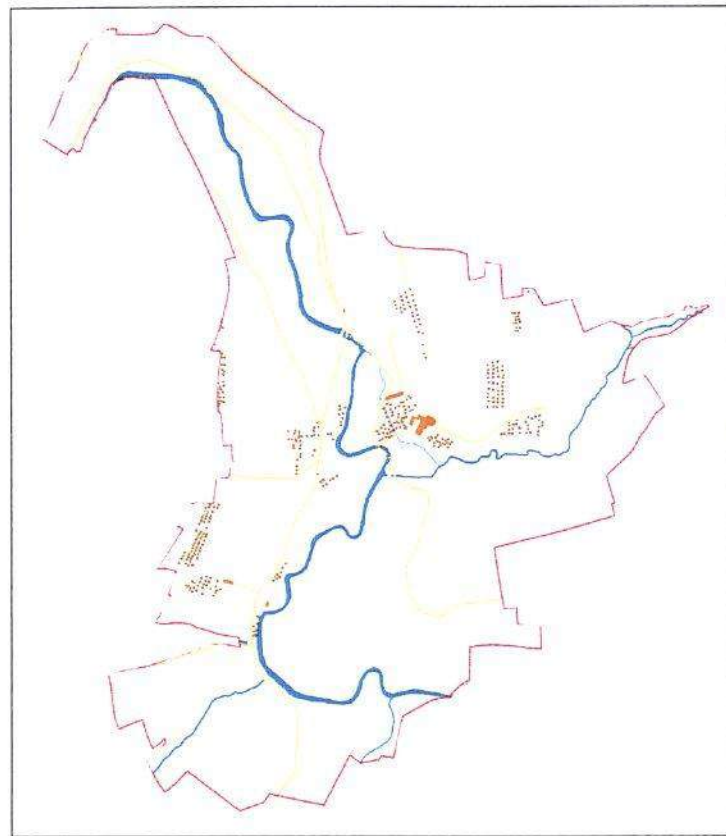


1997

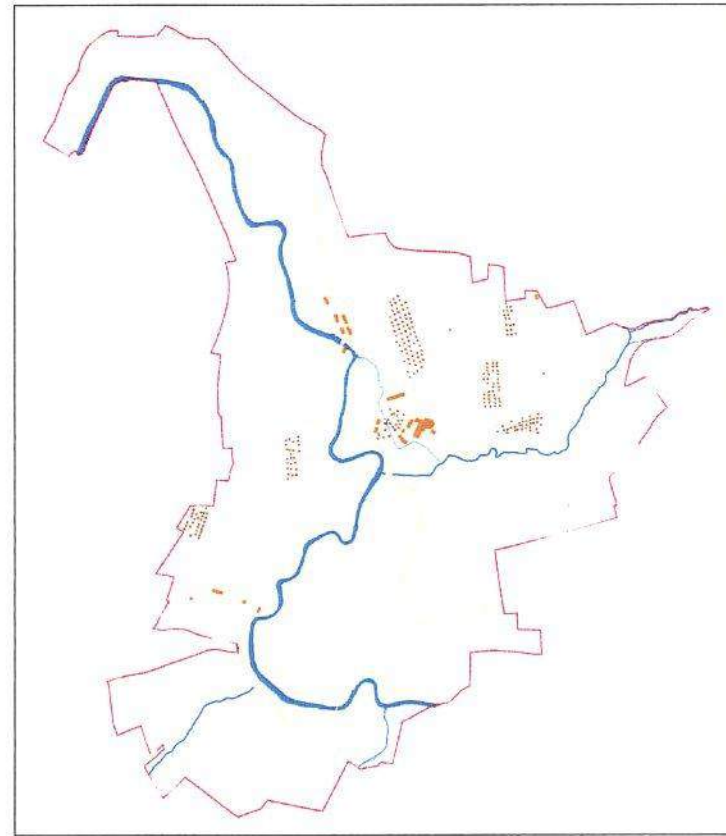
Au niveau des arbres de haut jet, il n'y a pas de différences importantes entre 1947 et 1966 excepté la croissance des essences en place et la disparition de quelques haies.

En 1997, de nombreux arbres de haut jet ont disparu. A l'heure actuelle, le processus s'est accentué, notamment au Sud-Est du site classé sur la commune de Percy (remembrée en 1996).

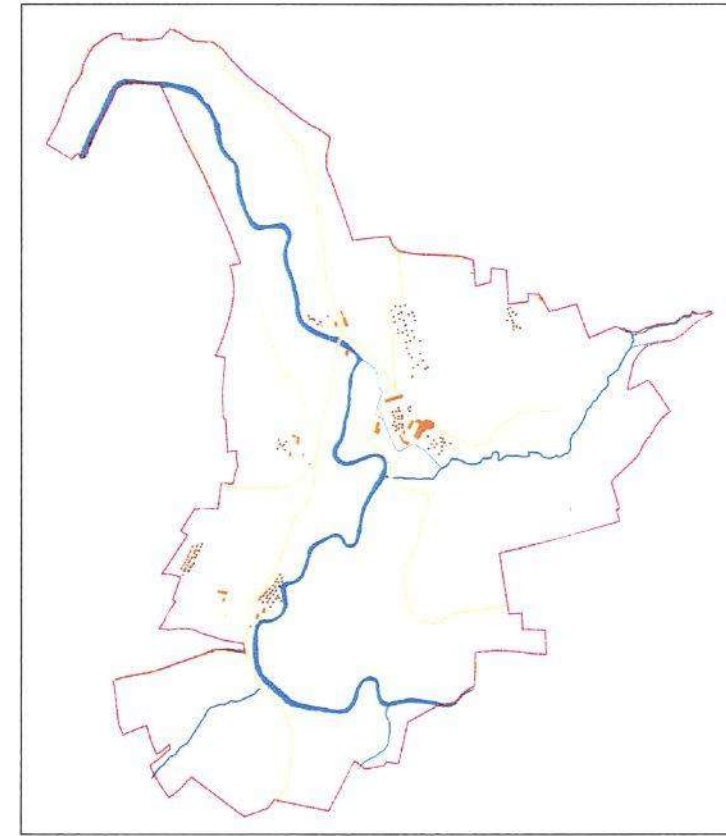
COMPARAISON DES PHOTOGRAPHIES IGN



1945 - POMMIERS



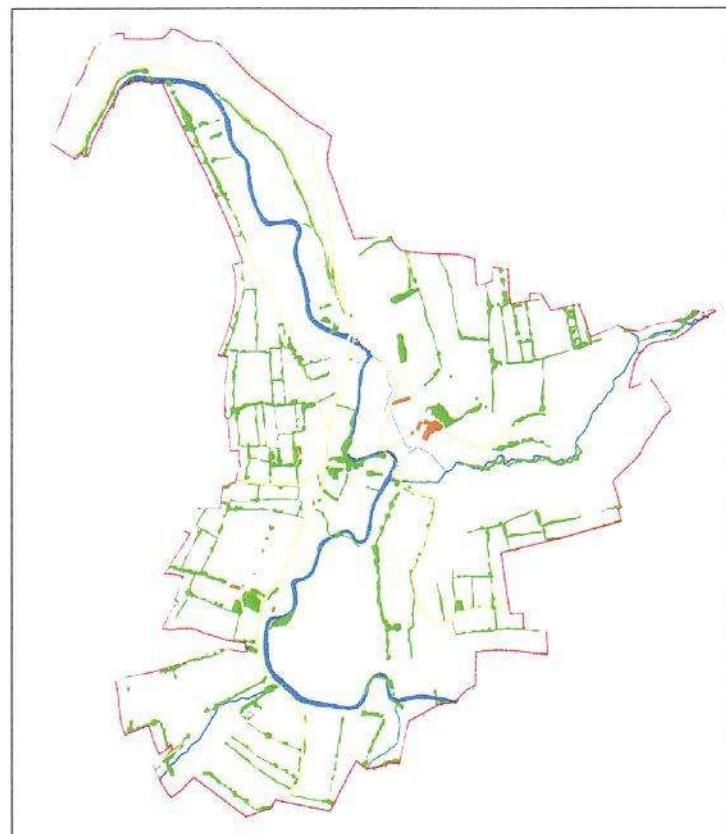
1966



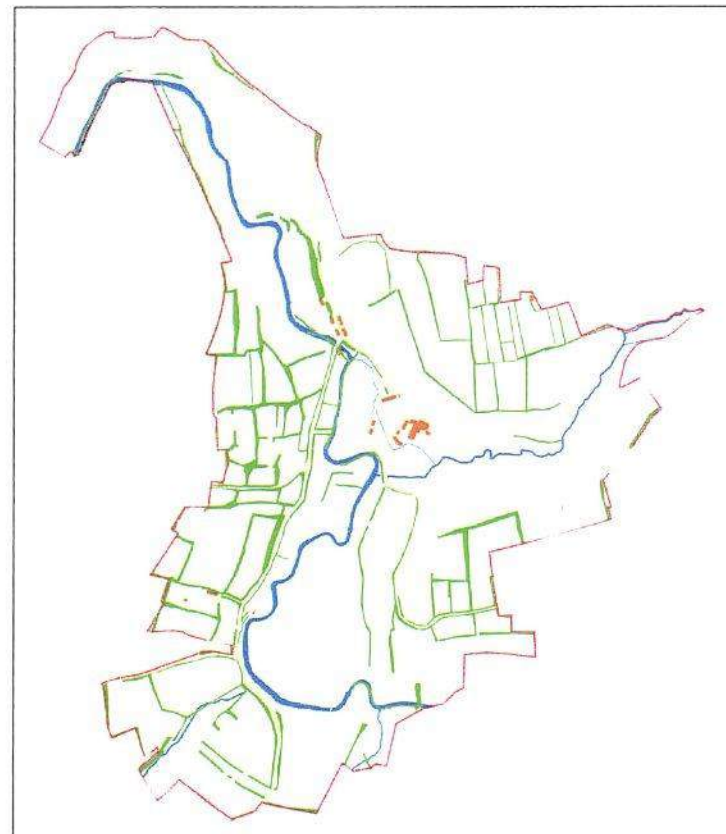
1997

Au niveau des pommiers, là encore, il n'y a pas de différence entre 1947 et 1966. On remarque même plus de pommiers en 1966. Ils semblent d'ailleurs mieux entretenus.

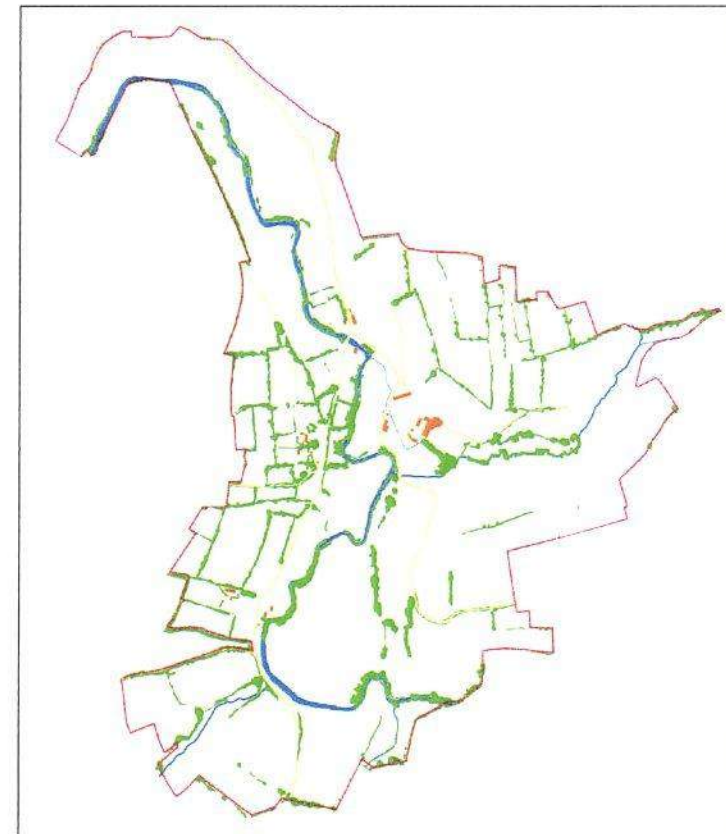
Par contre, entre 1966 et 1997, de nombreux vergers ont disparu. Sur le terrain, on a pu remarquer que le phénomène s'était accentué depuis 1997. Il n'en reste bientôt plus. Aucune replantation n'a été remarquée.



1947 - HAIES



1966

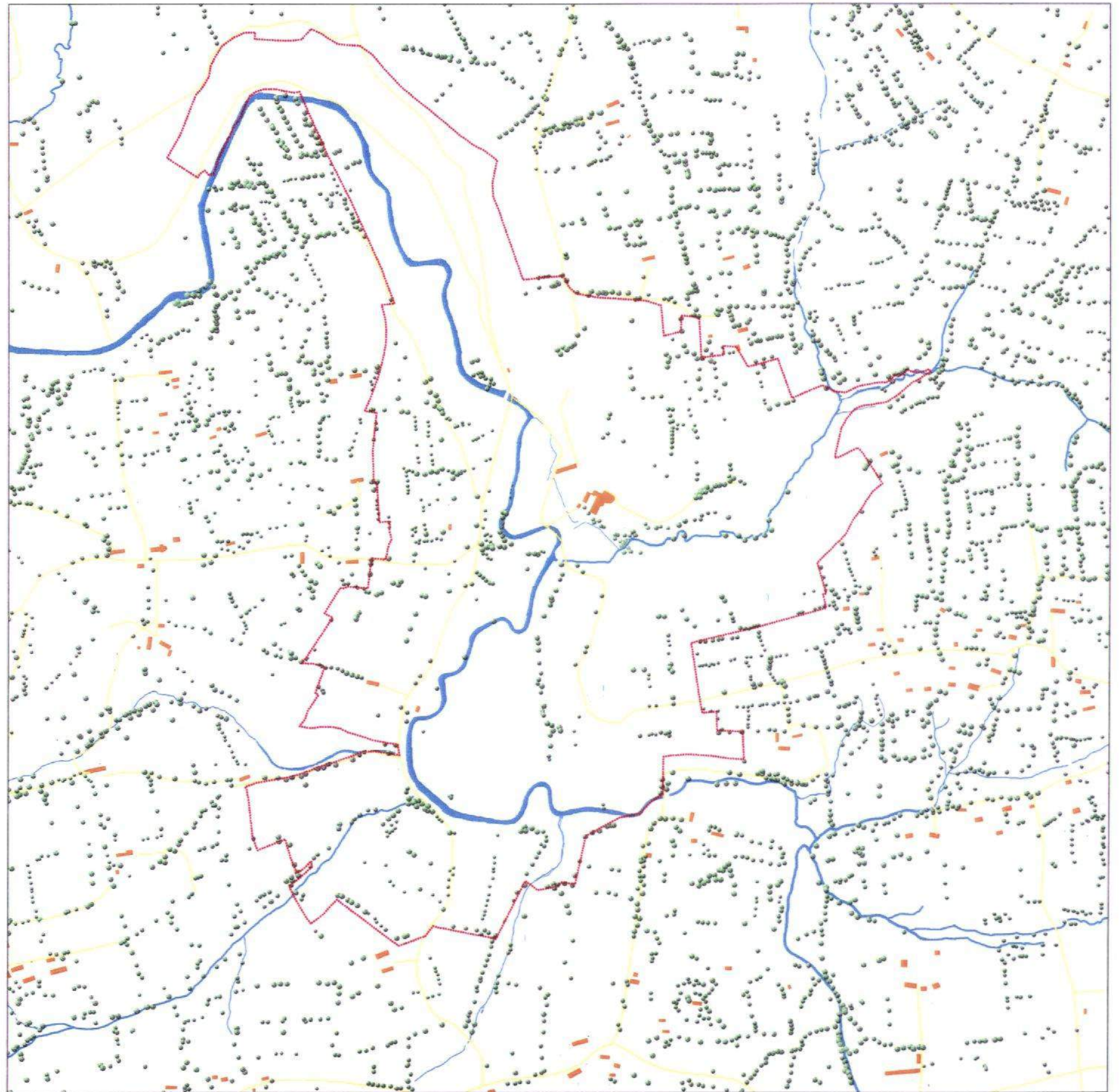


1997

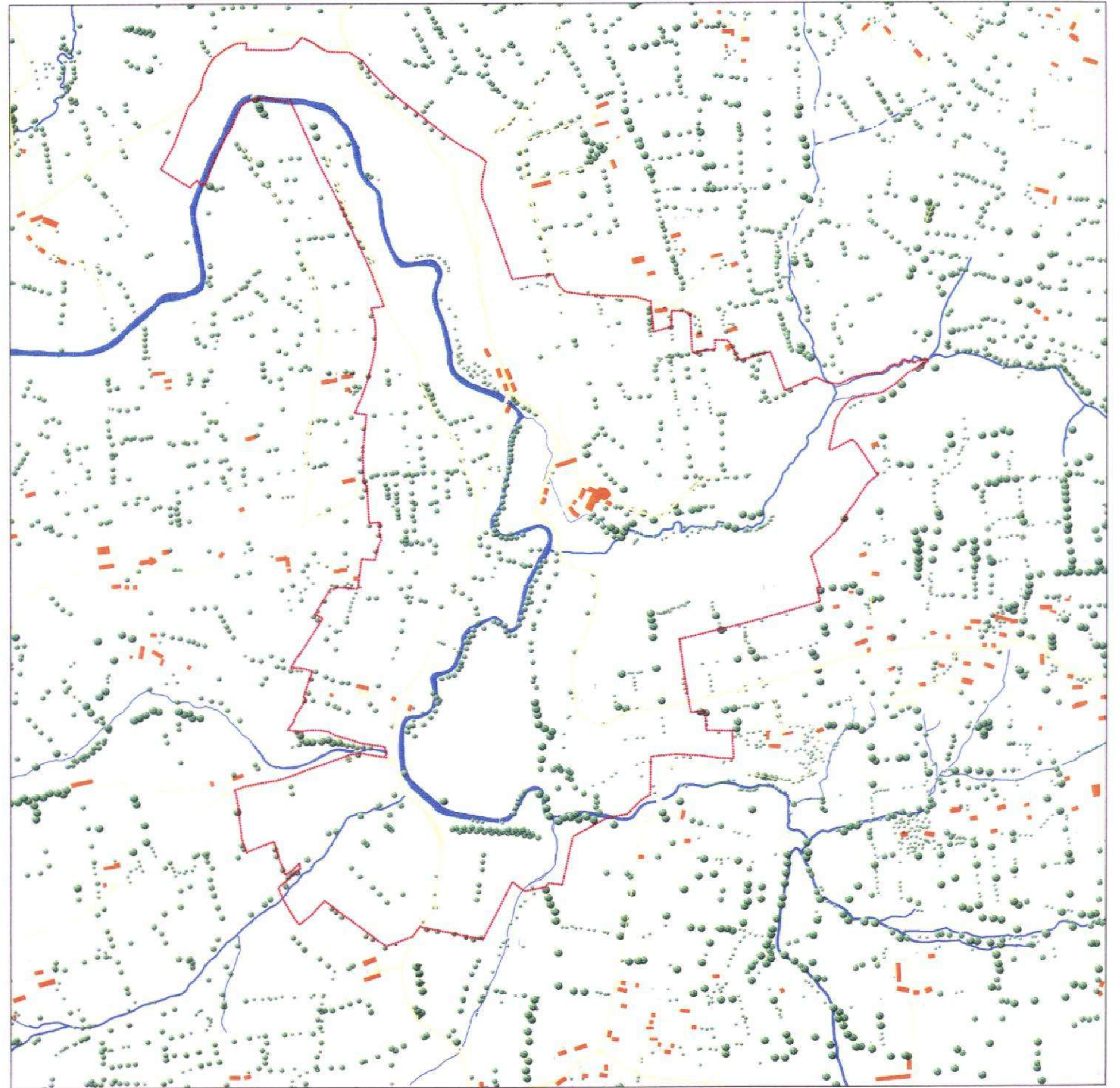
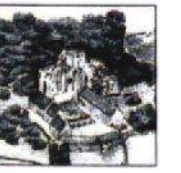
Au niveau des haies, il n'y a que très peu de différence entre 1947 et 1966. En 1947, les haies semblent plus épaisses donc moins entretenues. En 1966, les haies sont moins larges, plus régulières, mieux gérées.

En 1997, on peut remarquer que de nombreuses haies ont disparu, notamment au Sud-Est du site classé sur la commune de Percy. Les haies visibles dans ce secteur sur la photographies IGN de 1997 ont à l'heure actuelle été arasées.

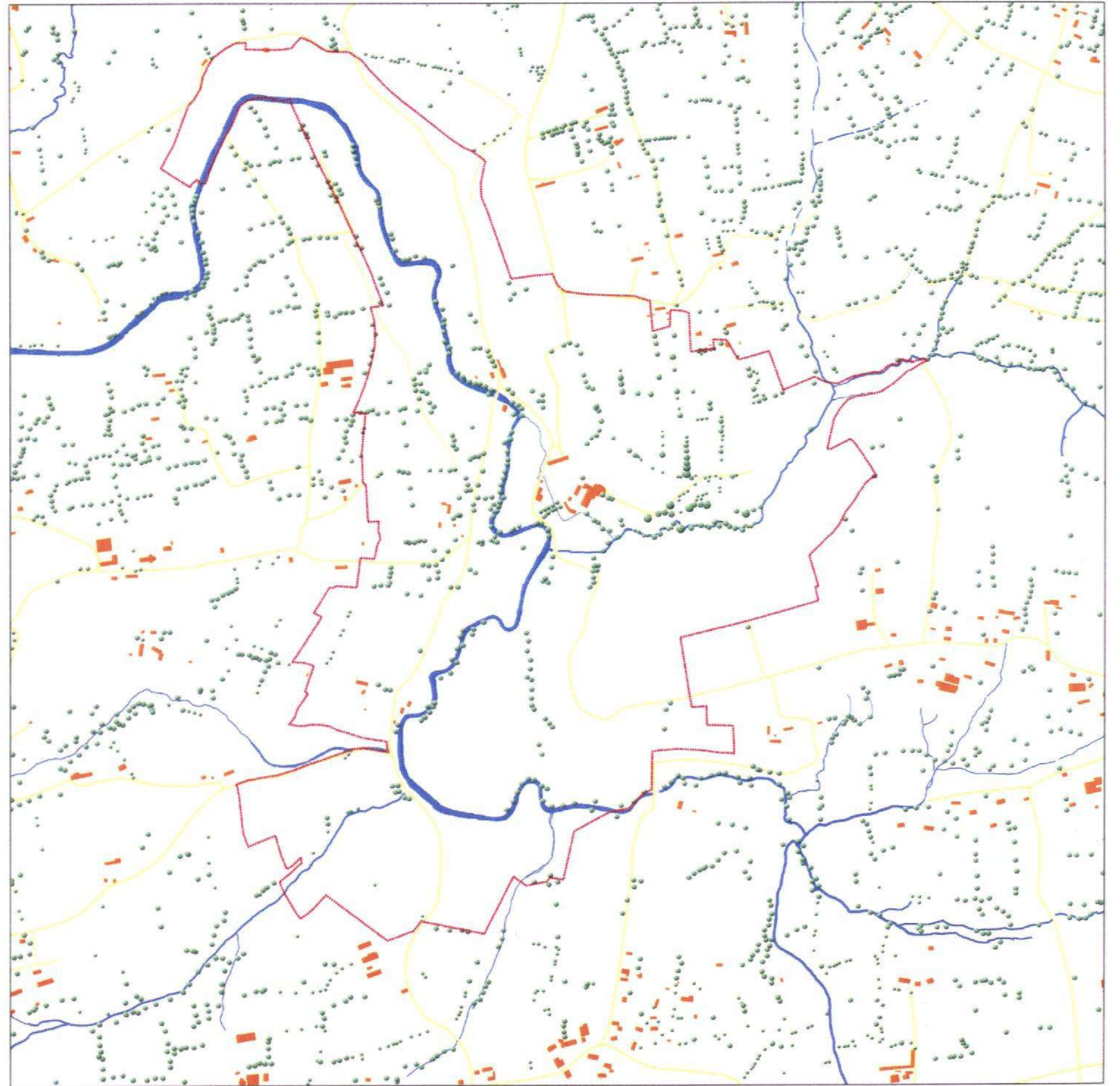
1947 - LOCALISATION DES ARBRES DE HAUT JET



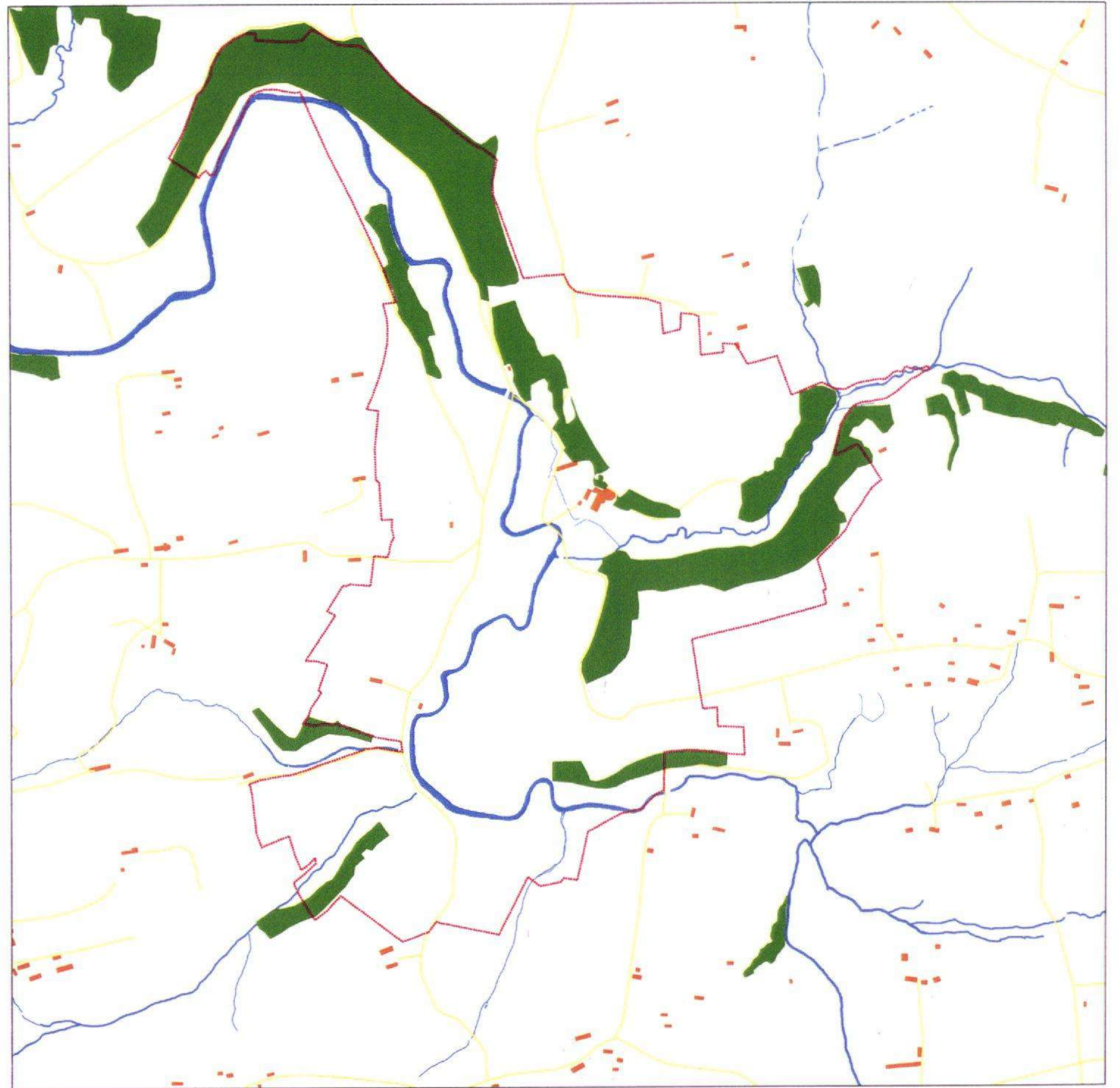
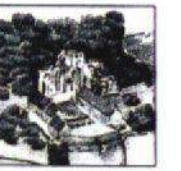
1966 - LOCALISATION DES ARBRES DE HAUT JET



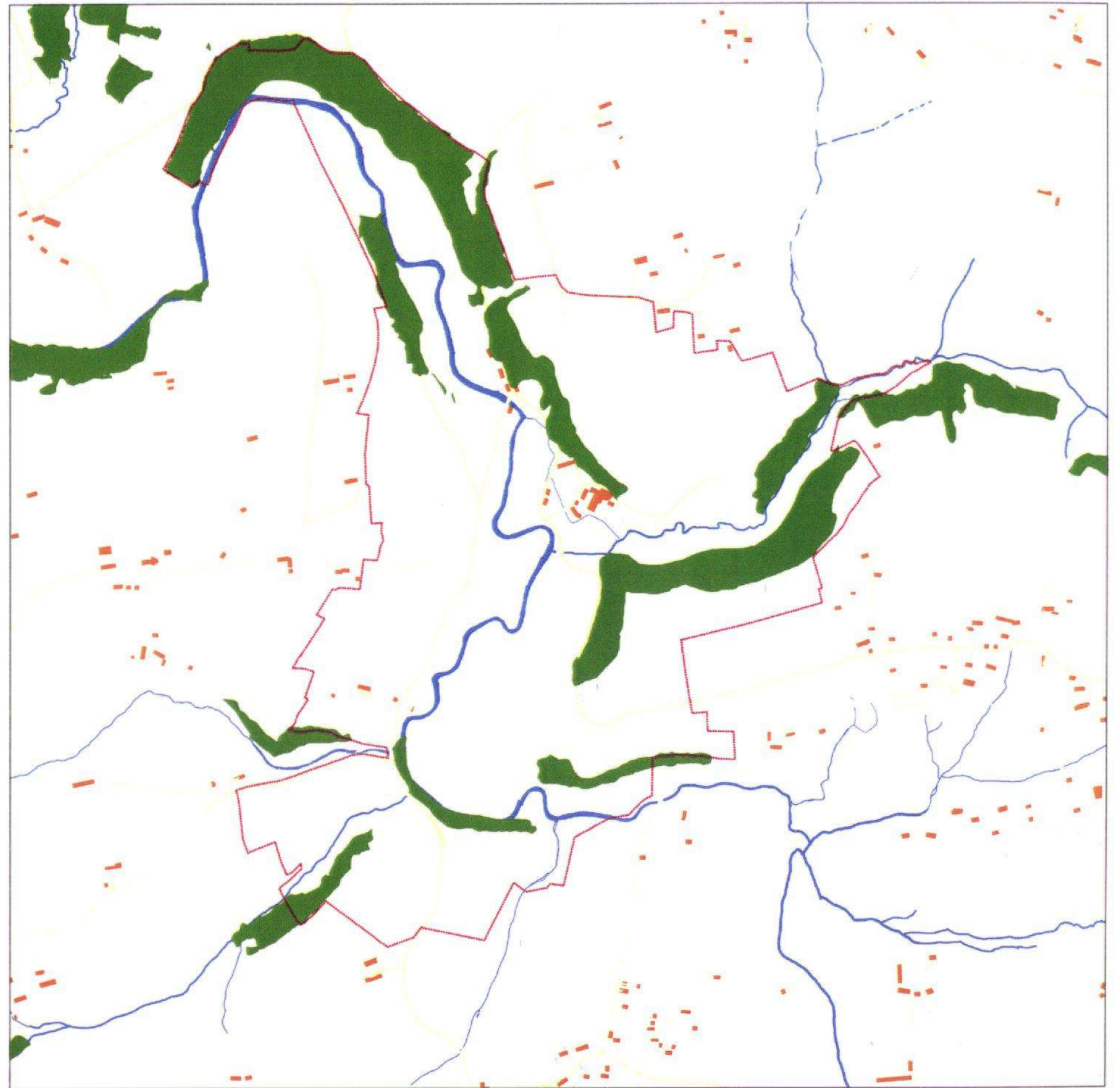
1997 - LOCALISATION DES ARBRES DE HAUT JET



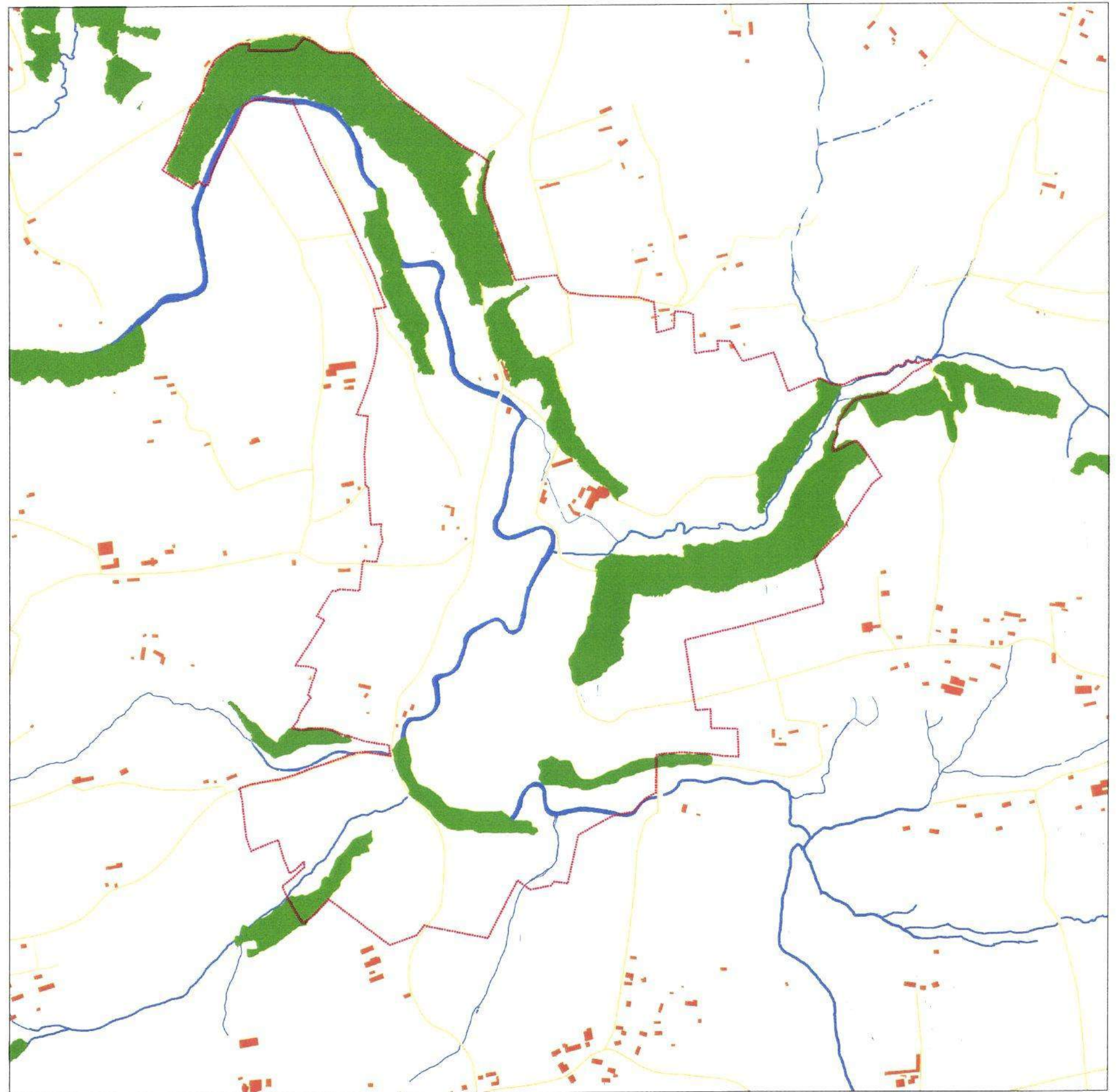
1947 - LOCALISATION DES BOISEMENTS



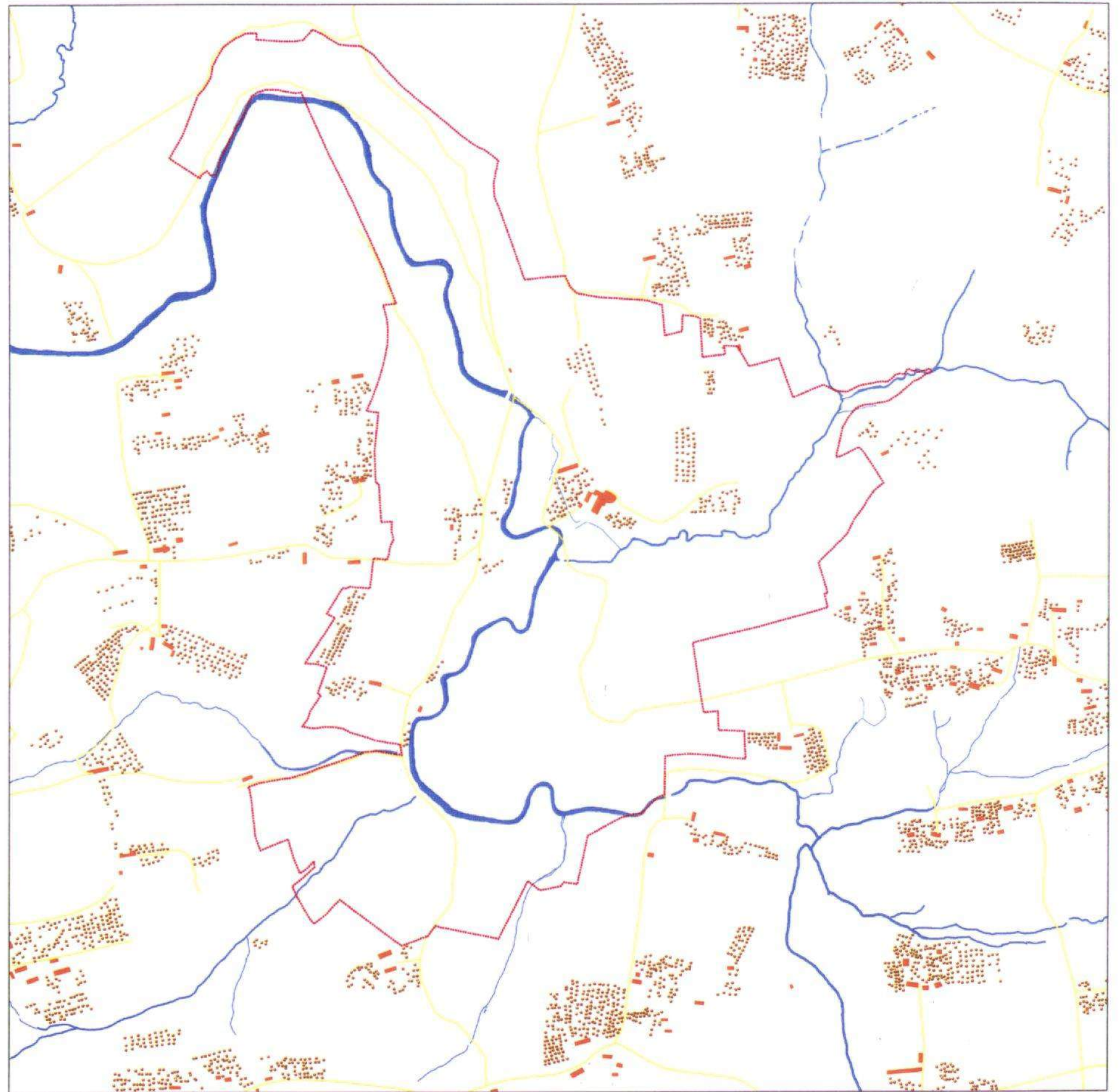
1966 - LOCALISATION DES BOISEMENTS



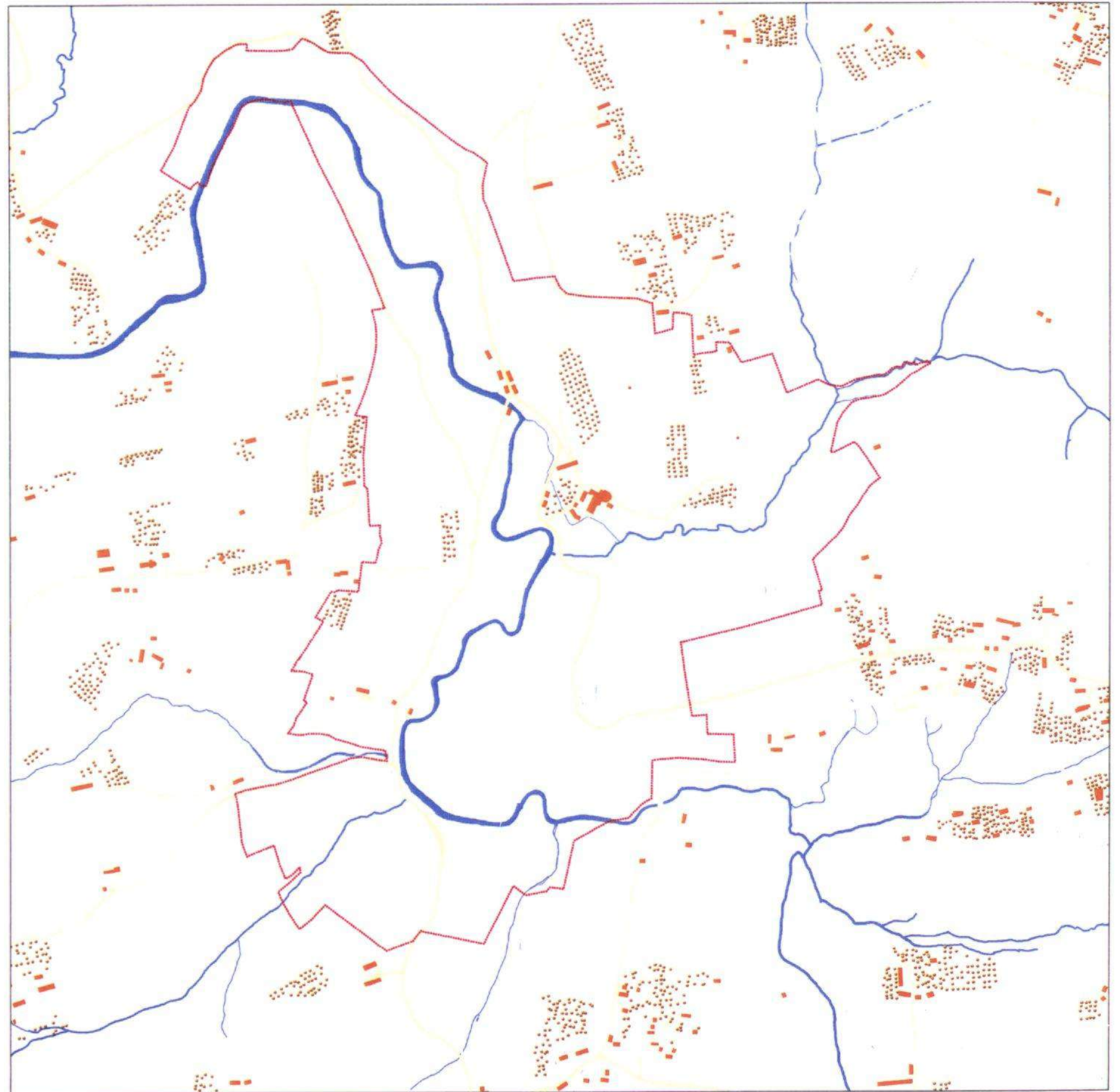
1997 - LOCALISATION DES BOISEMENTS



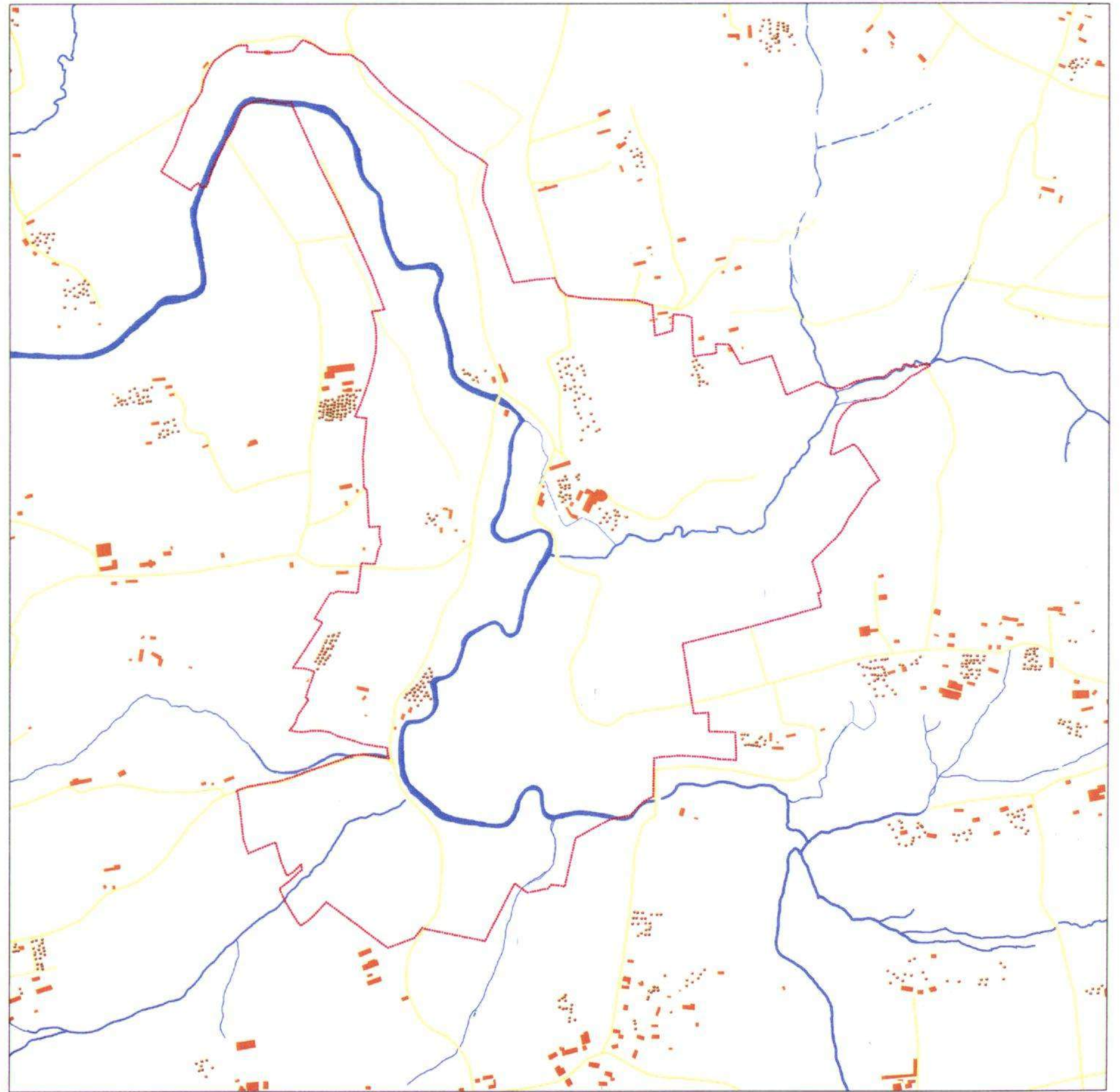
1947 - LOCALISATION DES PLANTATIONS DE POMMIERS



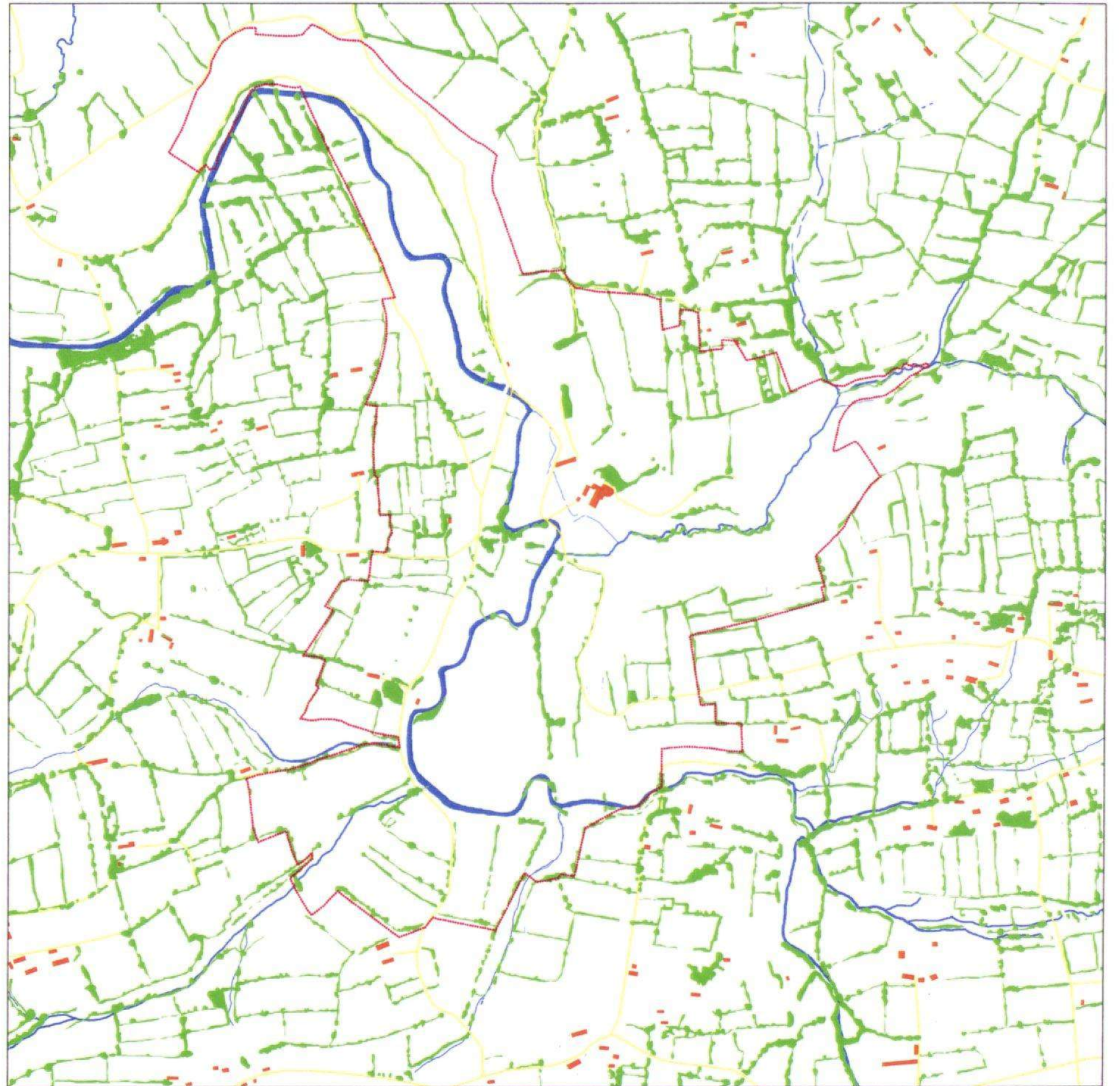
1966 - LOCALISATION DES PLANTATIONS DE POMMIERS



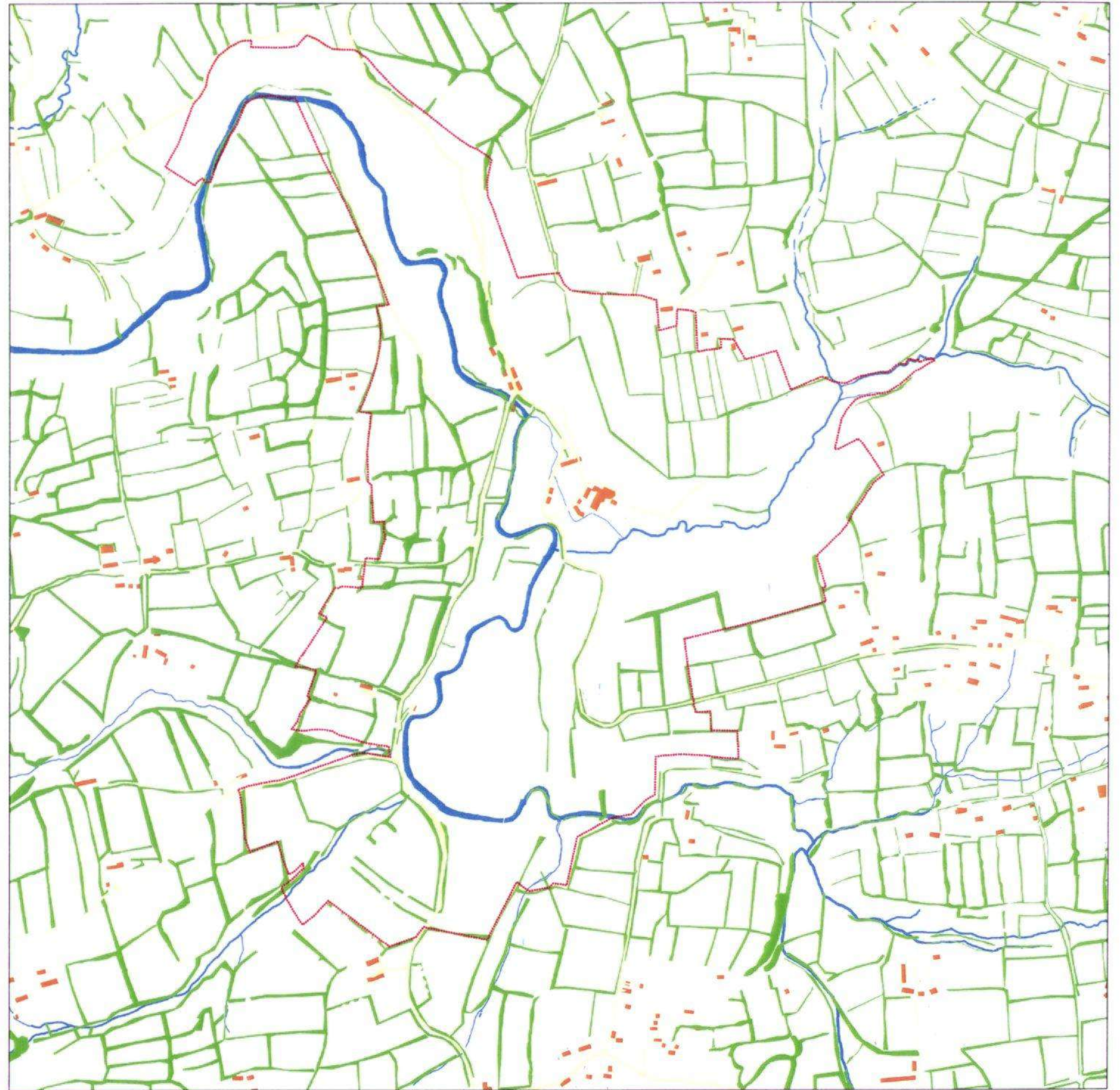
1997 - LOCALISATION DES PLANTATIONS DE POMMIERS



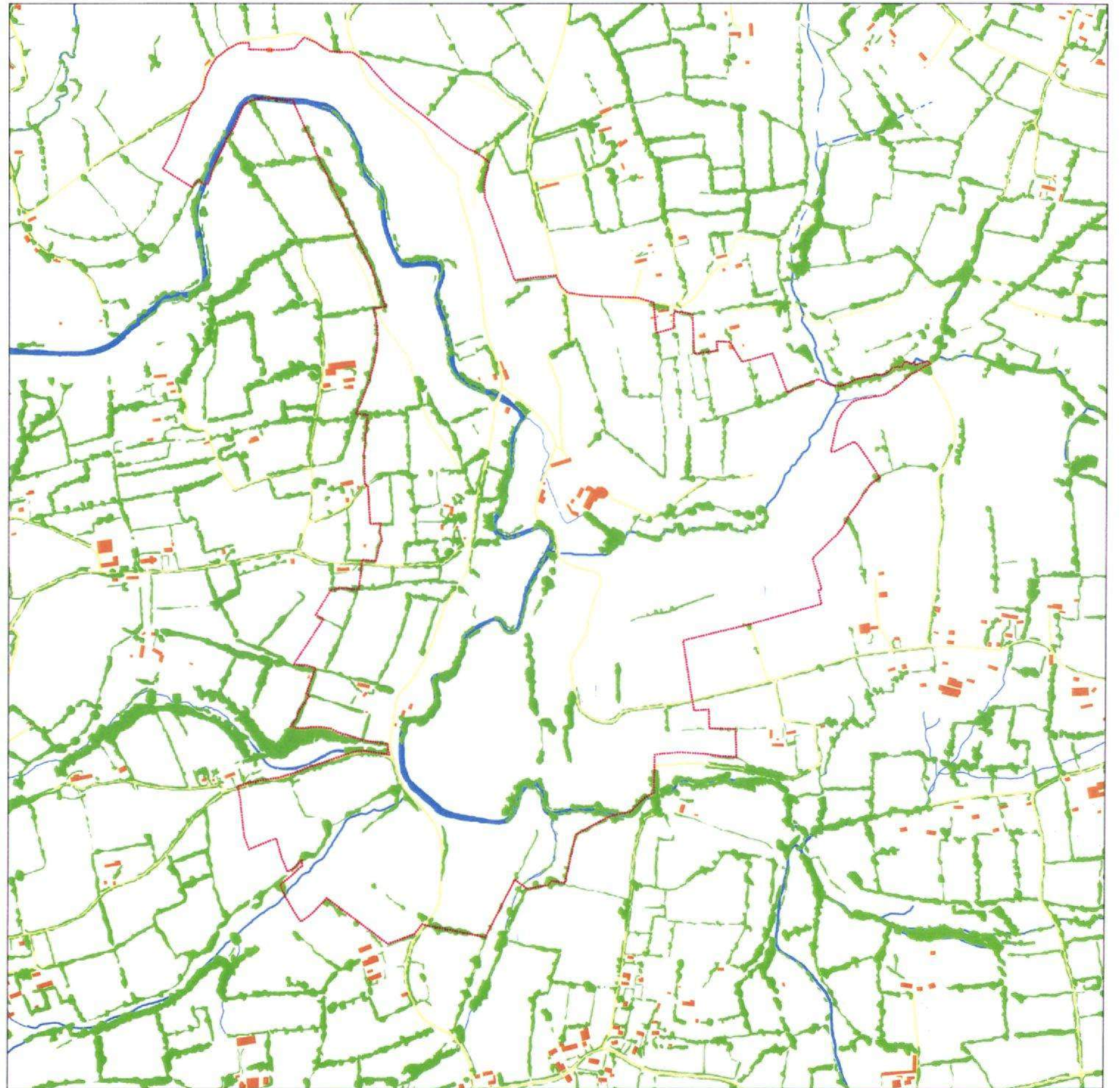
1947 - LOCALISATION DES HAIES



1966 - LOCALISATION DES HAIES



1997 - LOCALISATION DES HAIES



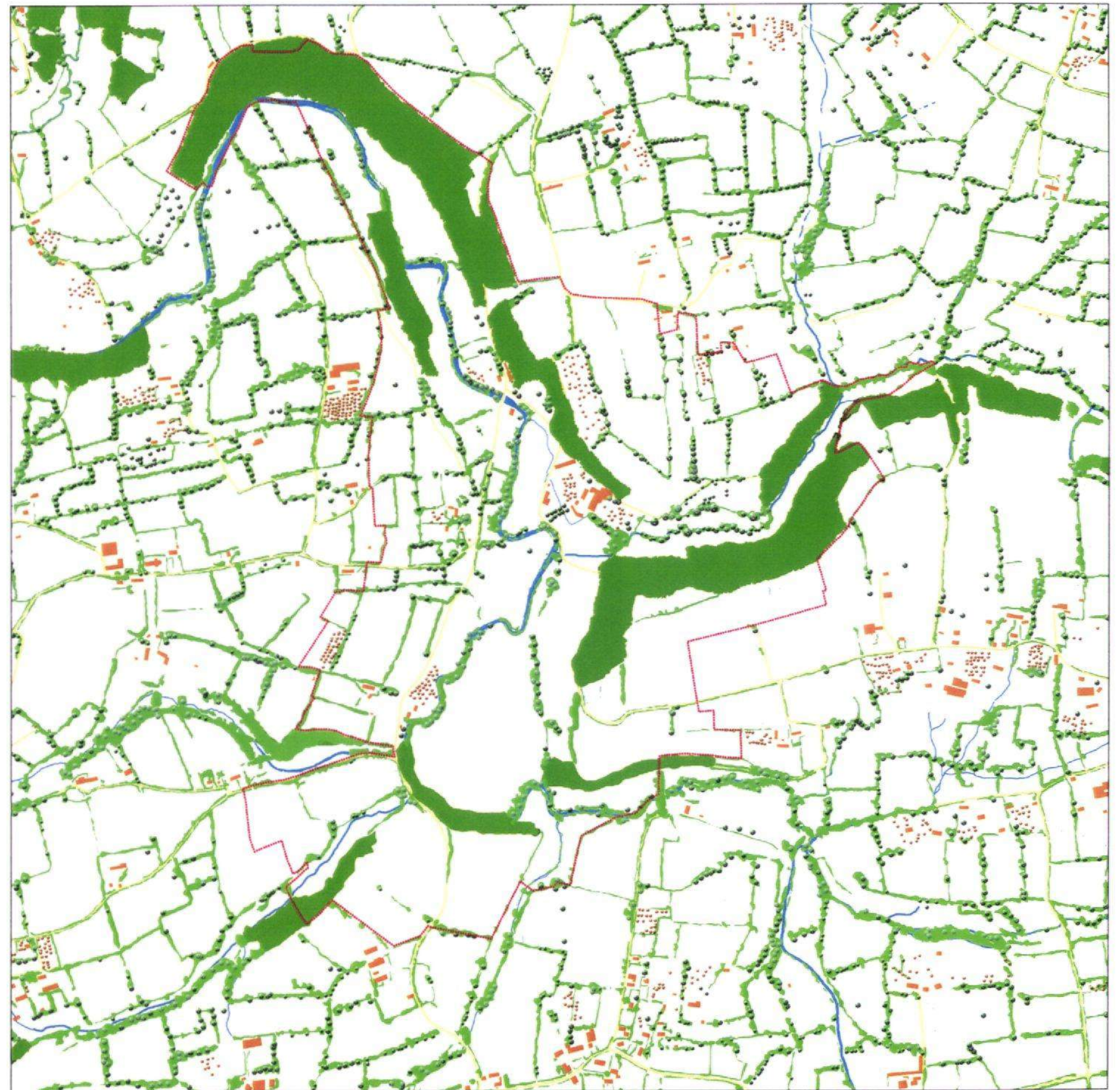
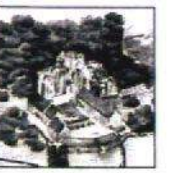
1947 - ELEMENTS COMPOSANTS LE PAYSAGE



1966 - ELEMENTS COMPOSANTS LE PAYSAGE



1997- ELEMENTS COMPOSANTS LE PAYSAGE



LES BERGES



Le site classé de l'Abbaye d'Hambye est traversé d'Est en Ouest par la Sienne, petite rivière au cours rapide et à fort étiage. Ses larges méandres en fond de vallée contribuent à la faire sortir de son lit tous les hivers. Sa présence est très importante. Elle a façonné au cours des siècles le paysage et par conséquent a conditionné les activités, les implantations et déplacements humains.

Il subsiste un seul franchissement : le pont de pierre situé à l'Ouest de l'abbaye, en face de l'hôtel-restaurant. Il existait autrefois d'autres points de passage sous forme de gués qui ont disparu faute d'être entretenus (voir étude d'E. Broine, planche 27).

La végétation qui se développe sur les berges de la Sienne souligne sa présence et caractérise le site.

Plusieurs petits ruisseaux situés sur le site classé se jettent dans la Sienne. Nous ne mentionnerons ici que le ruisseau de la Doquette, situé à l'Est de l'Abbaye qui traverse la propriété de l'abbaye et a dû autrefois alimenter cette dernière en eau. Ce ruisseau coule au fond d'une petite vallée très préservée, achetée en partie et gérée par le Conseil Général de la Manche. Le ruisseau de la Doquette est bordé d'aulnes aux abords de l'abbaye puis longe un bois aménagé par le Conseil Général.

Les biefs qui accompagnaient les moulins sont aujourd'hui comblés et forment des zones marécageuses.

Les berges de la Sienne sont naturelles, exceptés aux abords des habitations.

On distingue :

- Les berges bordées d'aulnes

C'est de loin le traitement le plus représentatif du site de l'abbaye.

- Les berges bordées de prairies où les aulnes ont disparus, mais ces dispositions sont très ponctuelles.

- Les berges récemment plantées de peupliers d'Italie localisées au niveau du grand méandre situé au centre du site. A cet endroit, les aulnes sont toujours présents, mais sont dépérissants car ils sont concurrencés par les peupliers.

- Les berges limitées par la forêt. Il s'agit de zones très abruptes où la roche est souvent affleurante. Incultes, ces zones ont été traitées en bois.

La carte ci-contre regroupe les principales informations relevées sur le terrain en mai 1999. La photographie aérienne datant de 1997, des changements ont été relevés. A certains endroits les aulnes ont disparus. Ils ont dû être recépés.



BERGES AVEC AULNES

BERGES PONCTUEES D' AULNES

BERGES BORDÉES DE PRAIRIES HUMIDES

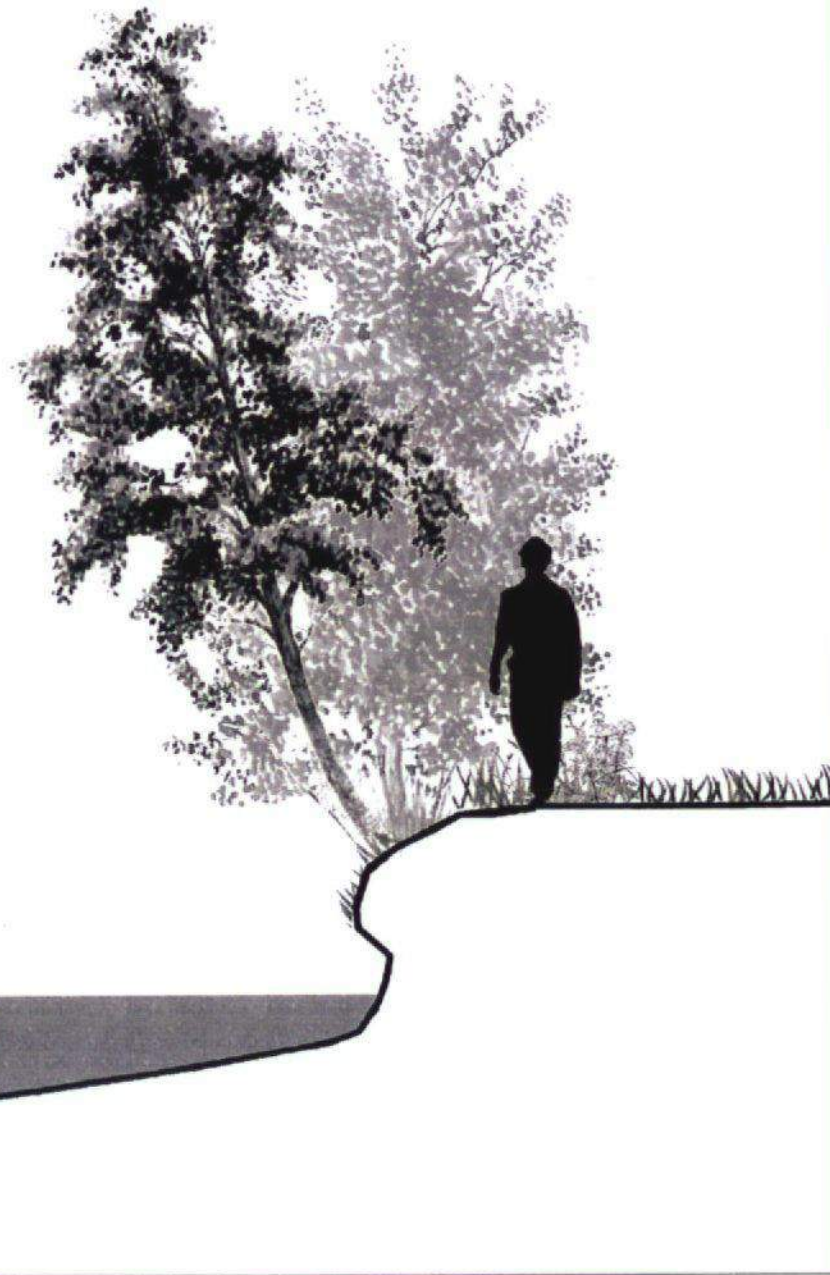
BERGES AVEC PEUPLIERS

BERGES BOISEES

BERGES MAÇONNES

TYPOLOGIE DES BERGES SUR LE SITE CLASSE

BERGES AVEC AULNES



Les berges plantées d'aulnes sont les plus fréquentes. Leur densité varie tout au long du cours de la Sienne. En général, ils sont implantés tous les 4 à 6 m.

Dans les parties naturelles en bordure de bois, ils sont plus rapprochés. Dans les parties en prairie, ils sont plus éloignés.

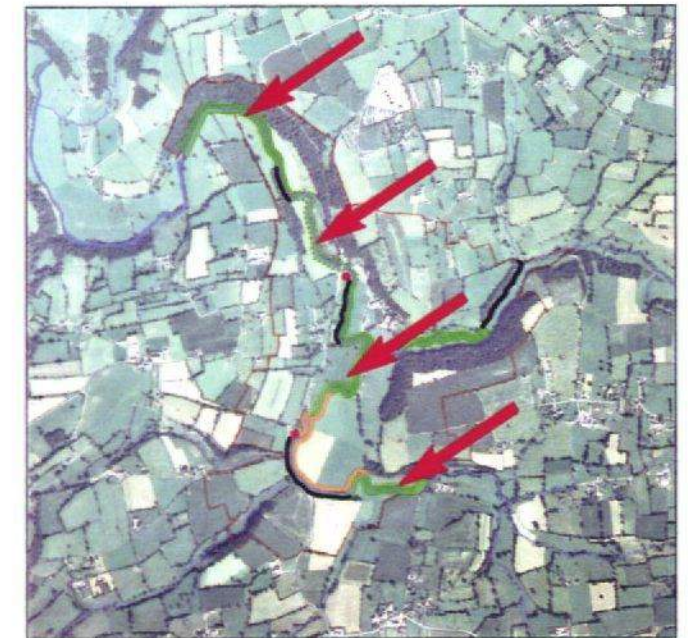
En fait, cela dépend de la présence d'une clôture.

En l'absence de clôture, les animaux s'avancent très près de l'eau pour s'abreuver et les berges s'érodent plus rapidement ne permettant pas l'installation naturelle d'aulnes et favorisent leur chute.

Il est intéressant de remarquer que les aulnes sont parfaitement gérés. Ils sont recépés régulièrement et traités en cépées.

Leur présence est primordiale pour maintenir les berges fragilisées par l'étiage important de la Sienne.

Les berges peuvent abriter beaucoup plus d'aulnes qu'il n'y en a à l'heure actuelle, mais cela serait incompatible avec le loisir de nombreux pêcheurs.



Cas général - 169



Pente douce pour abreuvoir - 168



Aulnes déchaussés - 171

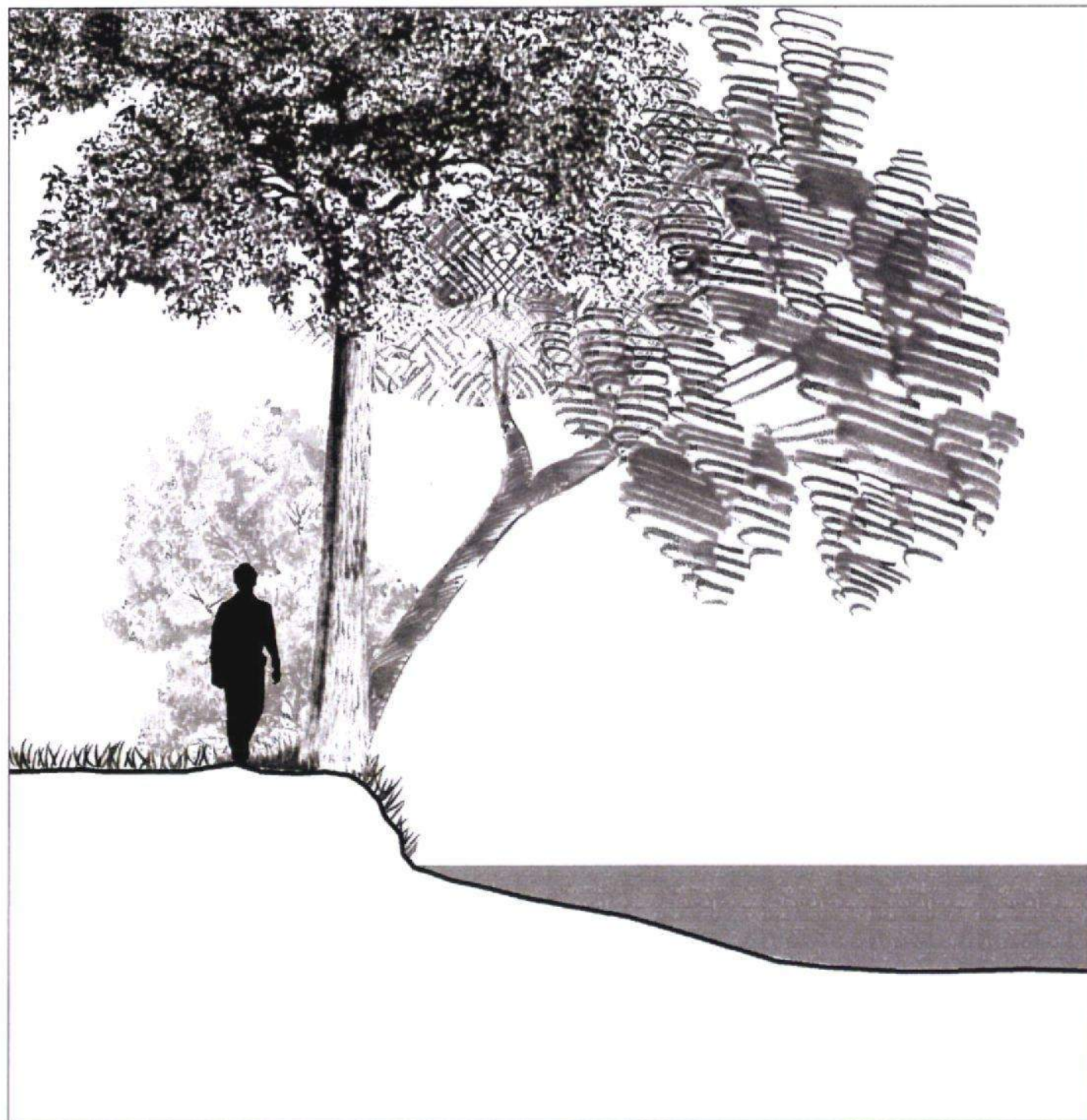
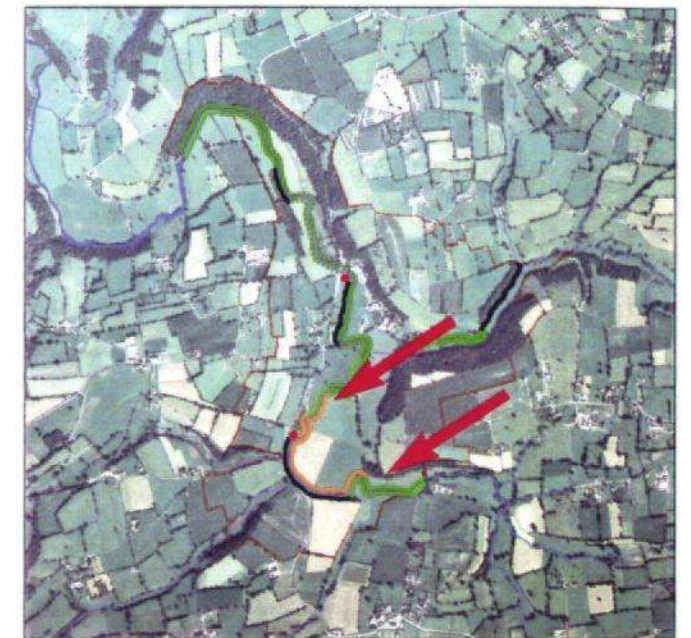


Aulnes recépés - 260

BERGES AVEC ARBRES



On rencontre de manière ponctuelle des arbres isolés sur les berges de la Siennne. Il s'agit le plus souvent de chênes, quelquefois de saules. Ces arbres de grande hauteur sans concurrence se sont développés harmonieusement et créent un signal, un repère dans le paysage. On s'aperçoit en les situant en plan et sur les photographies aériennes qu'ils matérialisent le plus souvent une limite parcellaire et que leur implantation n'est par conséquent pas fortuite. Quelquefois, ils sont les seuls «vestiges» d'une ancienne haie bocagère souvent aujourd'hui indécélable.



178



180



286



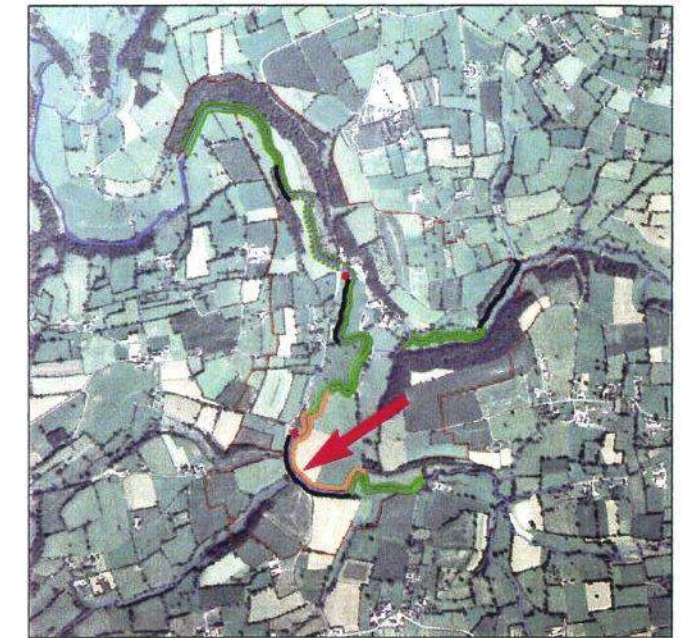
291

BERGES AVEC PEUPLIERS



Au niveau du grand méandre de la Sienne situé au centre du site classé de l'Abbaye, qui forme une seule parcelle, ont été plantés des peupliers de rapport. Ces derniers sont très importants dans le paysage. Ils sont visibles depuis l'abbaye et ont une forme élancée caractéristique. Ils soulignent les bords de la Sienne, mais la topographie du terrain à cet endroit suffit à mettre en évidence le tracé de la Sienne. Ces peupliers sont implantés environ tous les 6 m à 4 m de la rive.

Les aulnes qui bordent la berge ont été préservés, mais ont tendance à se développer en hauteur vers le centre du cours d'eau pour rechercher la lumière. Par conséquent, leur ancrage se trouve fragilisé et cela accentue les risques d'arrachage mettant en péril la stabilité des berges. Il est important de signaler que les aulnes paraissent moins vigoureux sous les peupliers. Ils sont beaucoup plus dégarnis de la base et ils ont moins de feuilles. L'aulne est avant-tout une essence de lumière. Leur pérennité semble compromise alors que leur rôle pour le maintien des berges est important dans ce secteur où la différence de niveau atteint parfois 1,50 m.



198



204



213

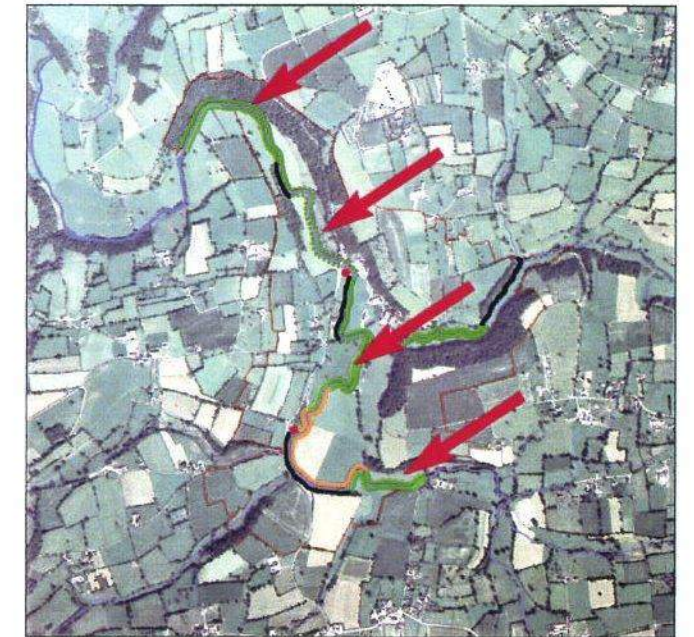


218

BERGES DIVERSIFIEES



Cette description fait suite à la description concernant les berges bordées d'aulnes. A certains endroits, notamment lorsqu'il y a présence d'une clôture, les aulnes sont accompagnés d'arbustes indigènes : saules, aubépines, érables qui s'installent naturellement sur les rives. Ce type de traitement n'est pas systématiquement en rapport avec la parcelle contiguë. Quelquefois, ce traitement est ponctuel et accentue la diversité des aménagements. Ces arbustes induisent l'installation d'herbacées à leur pied : orties, consoude, gaillet croisette, silène, dioïque ...



300



179



228



271

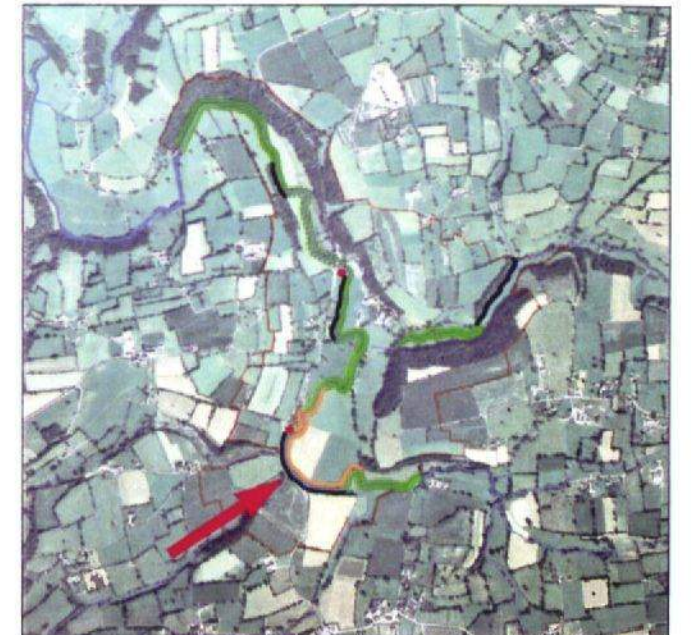
BERGES BOISEES 1



Il s'agit du bois situé sur la rive opposée des berges précédentes bordées de peupliers. La zone est en forte pente, exposée au Nord. Elle se trouve en contrebas de la D51.

Ce talus est constitué de grands hêtres, chênes et érables en lisière. En dessous, on distingue du noisetier. Sur les bords de la Sienne, on remarque des aulnes.

La roche est affleurante. Le sous-bois très sombre abrite des fougères et du lierre terrestre.



208

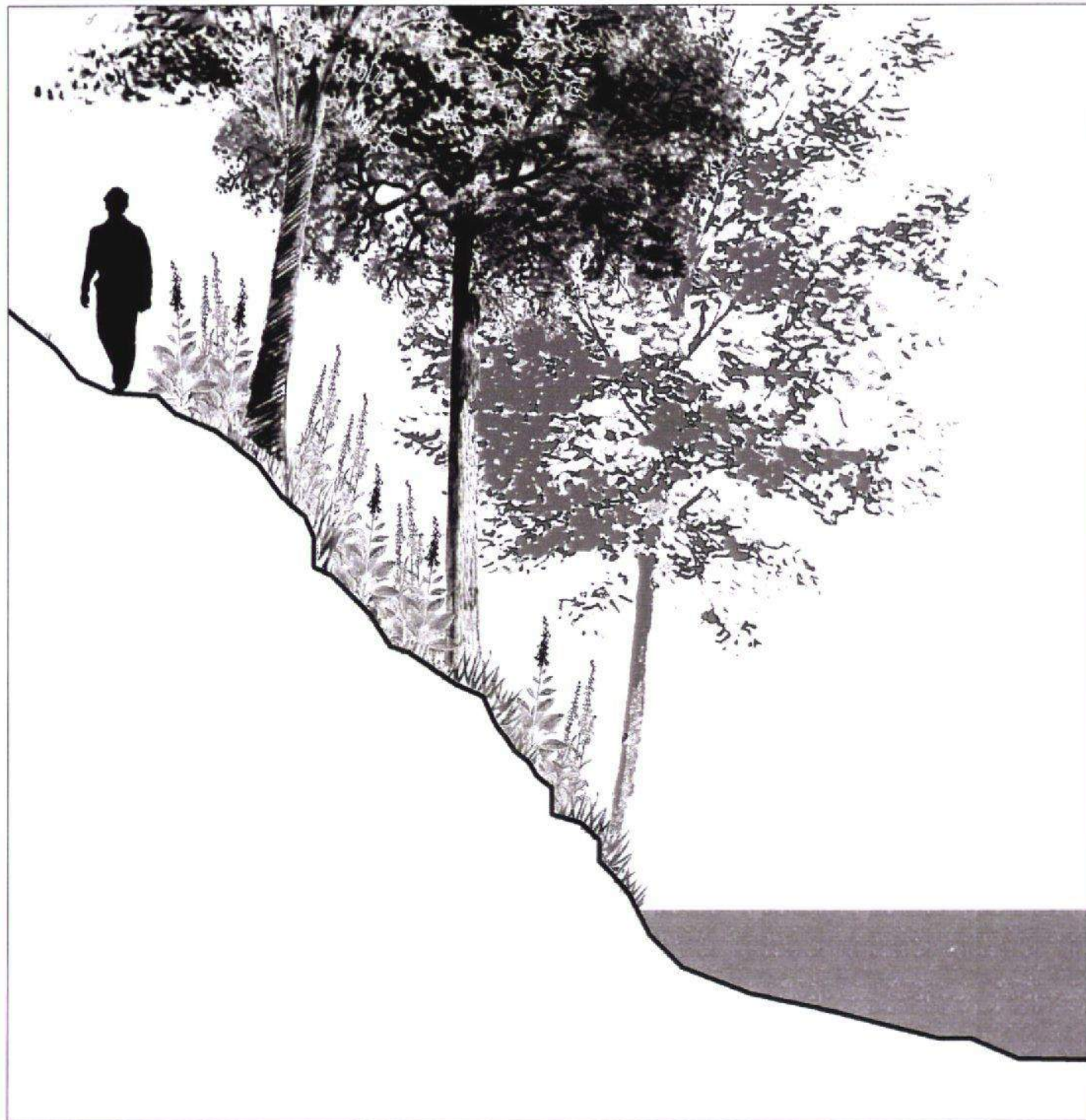
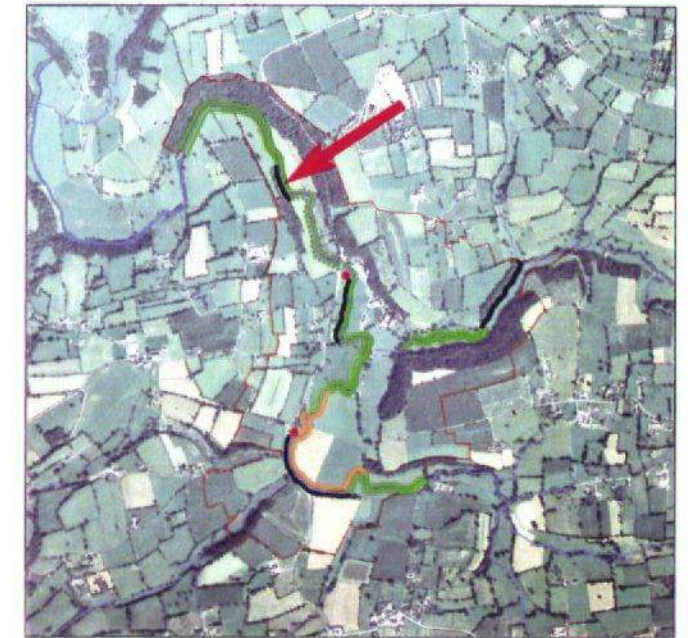


211

BERGES BOISEES 2



En comparaison à la situation précédente, ce talus est exposé plein Est et est mieux protégé. La strate haute est composée de chênes, hêtres et marronniers. La pente est identique. Il n'y a pas de strate intermédiaire arbustive. Le sous-bois est peuplé en mai de milliers de digitales.

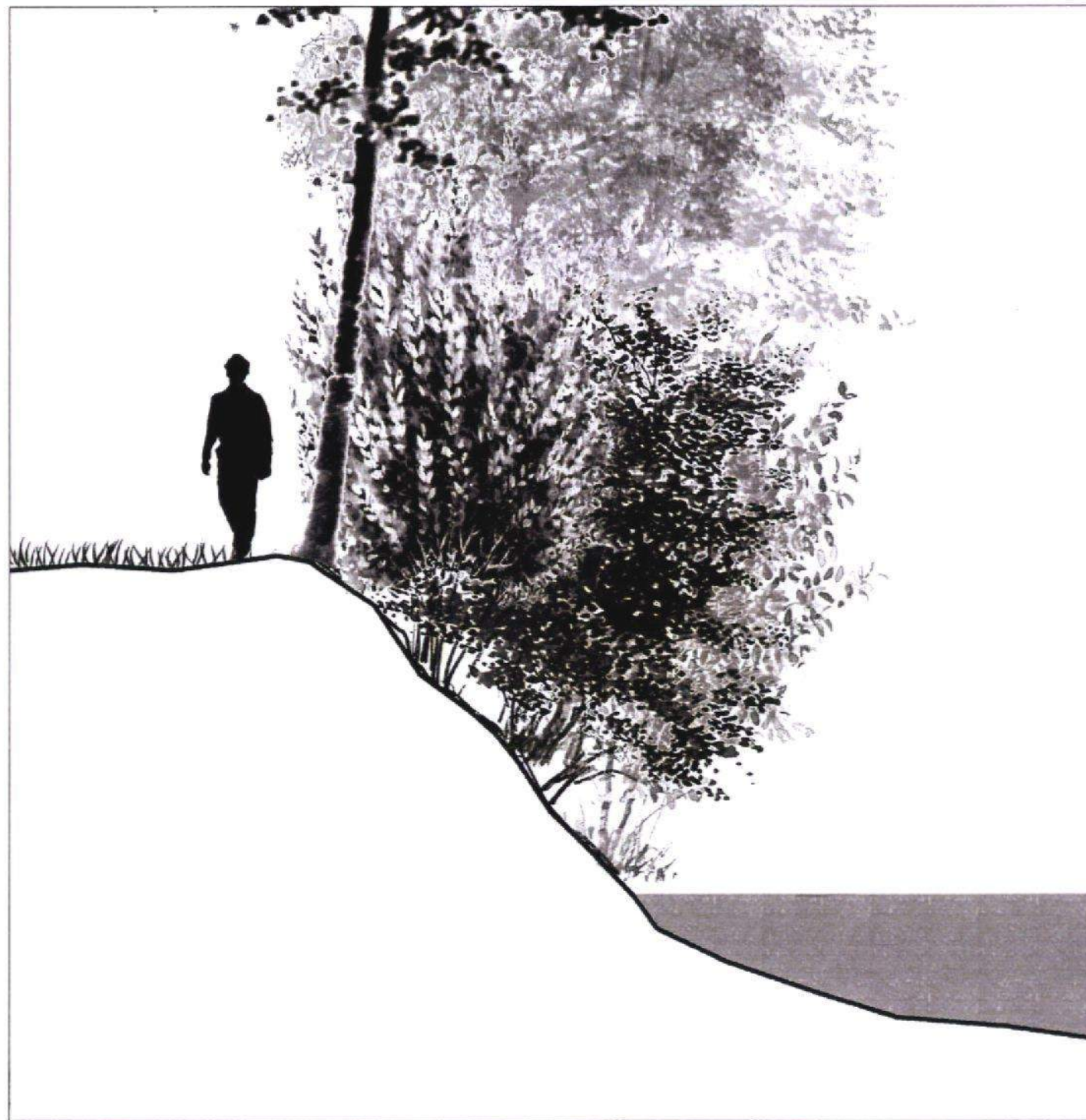


356



349

BERGES BOISEES 3



Cette configuration est visible à l'Ouest de l'Abbaye.

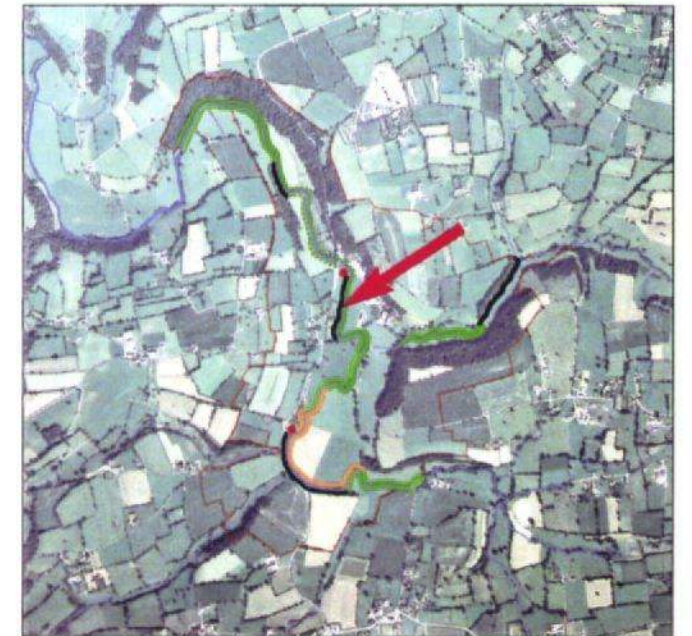
La rive gauche de la Sienne est bordée par un talus d'environ 4 m de haut sur 5 m de large, très riche. On y rencontre toutes les strates de végétation.

L'étage haut est constitué de peupliers, frênes, chênes et hêtres.

Le sous-étage est constitué de noisetiers, aulnes, saules et rejets d'ormes.

Ce rideau très dense masque l'Abbaye depuis la D 51 et renforce l'effet de surprise du visiteur à son approche; qui après avoir stationné sur le parking, découvre à pied le monument.

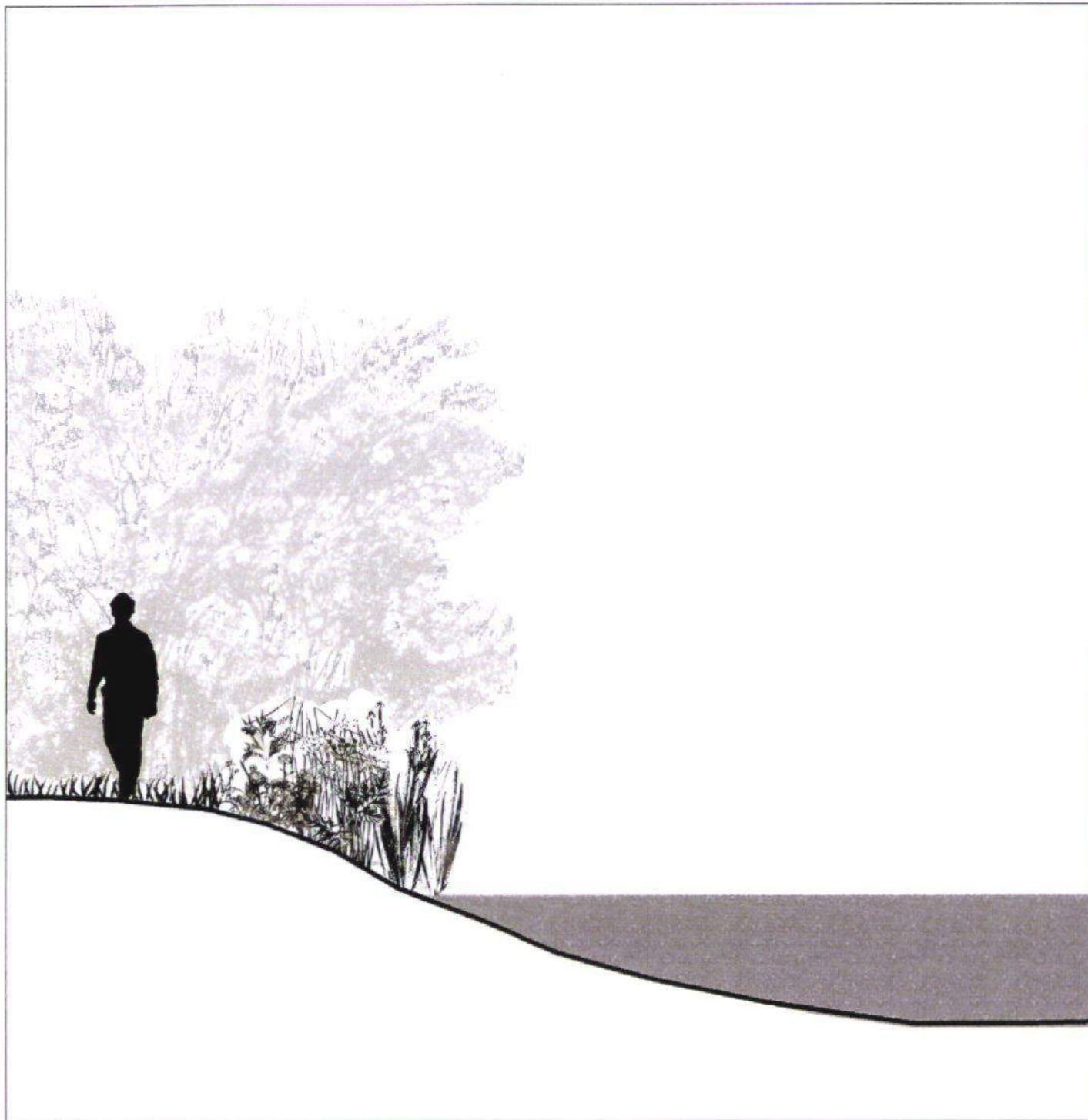
Ce talus devra être suivi régulièrement car la strate arborée en plein développement risque de concurrencer la strate arbustive. Il s'agit de réaliser des interventions ponctuelles visant à maintenir les dispositions actuelles.



PRAIRIES HUMIDES



Lorsque les terrains limitrophes sont au même niveau que la rivière, on se trouve en présence d'une prairie humide paturée. Sur la rive, s'est constitué une bande de plantes herbacées qui maintient les berges car les animaux ne peuvent pas s'avancer trop près, faute de s'enliser. On y rencontre principalement des joncs et des iris d'eau.



Prairies paturées - 286



Ancien bief du moulin de l'Abbaye - 363



Iris d'eau - 354

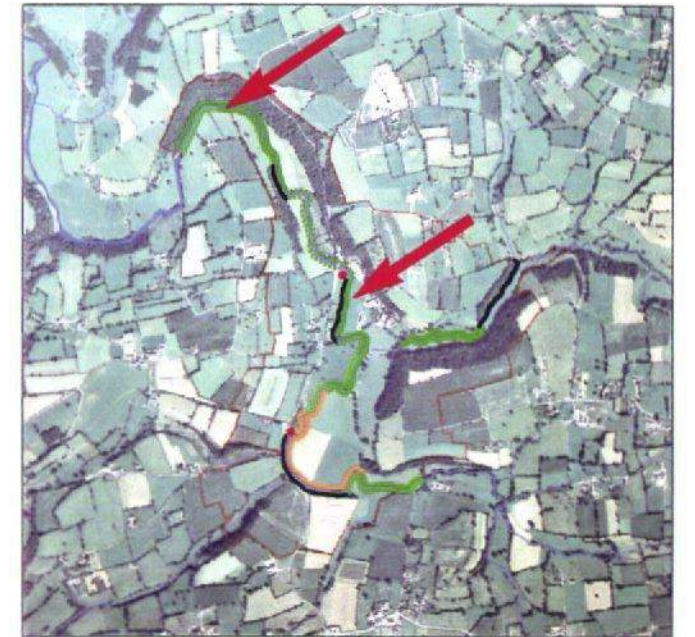
ZONES HUMIDES



A deux endroits sur le site : à l'Ouest de l'Abbaye et en lisière du bois situé à l'extrémité Nord du site classé, deux zones humides sont caractéristiques.

Il s'agit de l'emplacement des moulins autrefois nombreux tout au long de la Sienne. Les biefs ont aujourd'hui disparus. Ils ont été comblés, mais subsiste une zone marécageuse inaccessible où se développe une flore variée spécifique de plante herbacées atteignant 1 m. On y rencontre de la barbe de bouc, de la cigüe, des iris, du cerfeuil musquée et des joncs ...

En cas de crue, ces zones souvent en dessous du niveau des berges sont les premières recouvertes. Elles sont très riches en dépôts sédimentaires ce qui favorise le développement d'une flore caractéristique.



Bords de la Sienne - 282



Zone humide au Nord-Ouest du site - 290

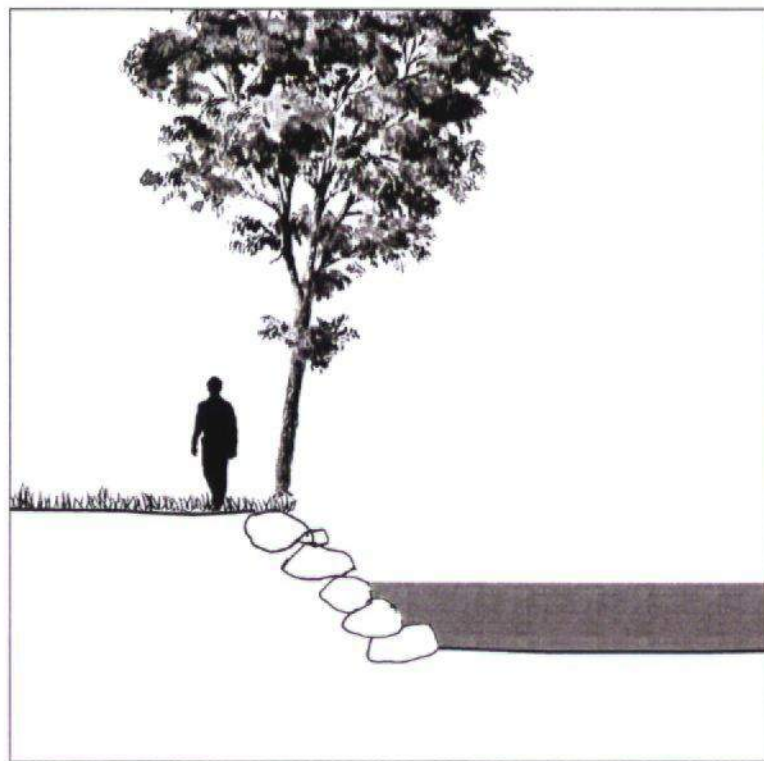
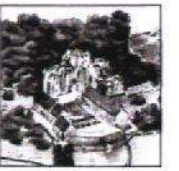


Ancien bief du moulin de l'abbaye - 263



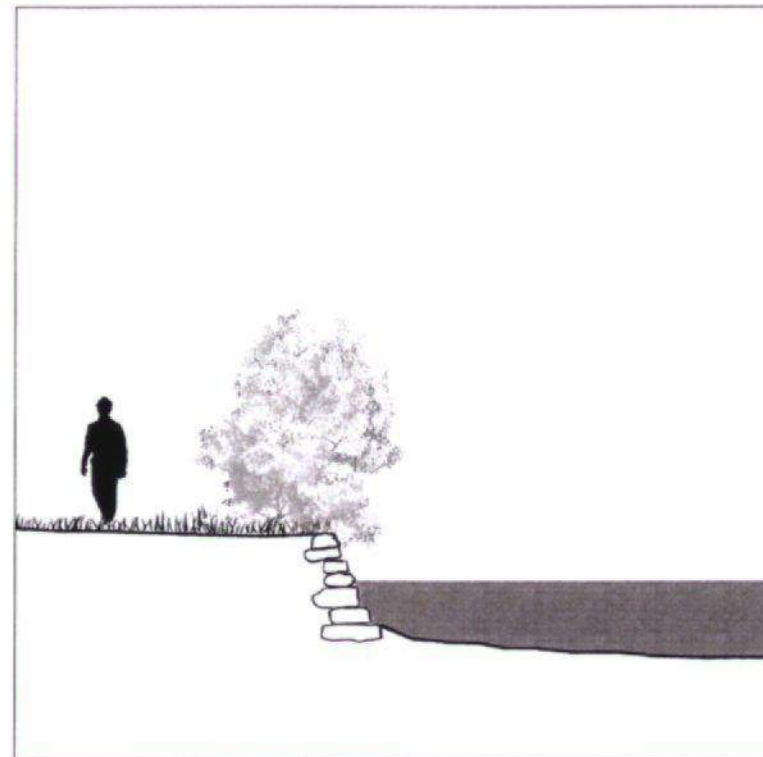
Flore très riche - 261

BERGES MAÇONNES



BERGES EMPIERREE

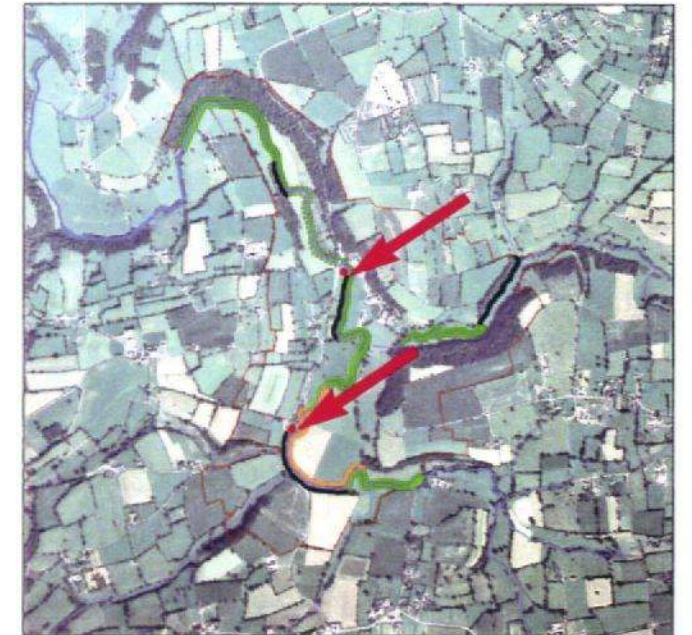
BERGES AVEC BLOCS DE ROCHERS



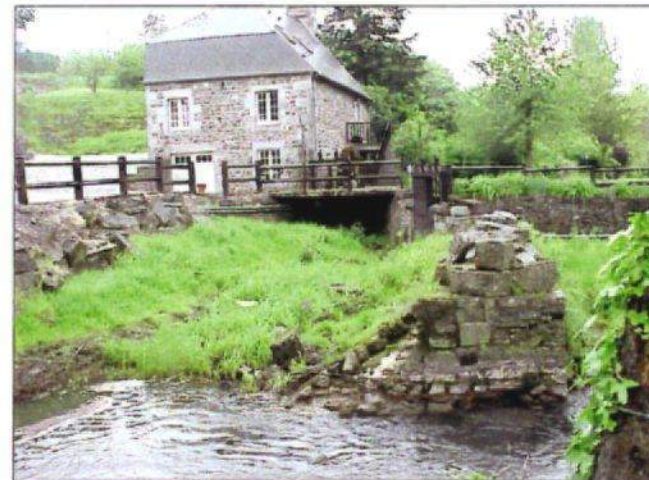
Les berges de la Sienna sont traitées de façon naturelle excepté à deux endroits très localisés à proximité des habitations :

- aux abords du Moulin de la Haye Comtesse.
- à proximité du parking de l'abbaye. Afin de stabiliser les berges, des blocs de rochers ont été déversés en pied de talus.

Les joints pourraient être jointoyés avec de la terre afin que la végétation naturelle s'y installe plus rapidement.

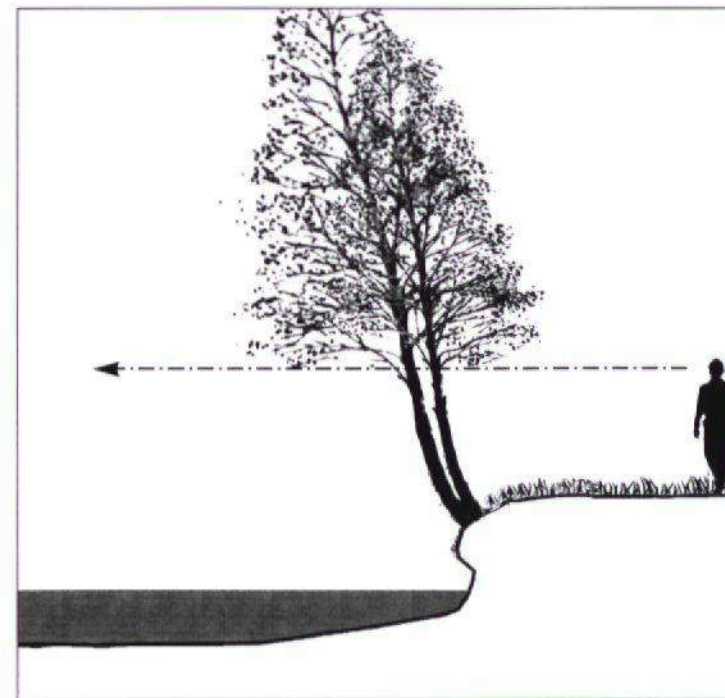


Abords des habitations - 367

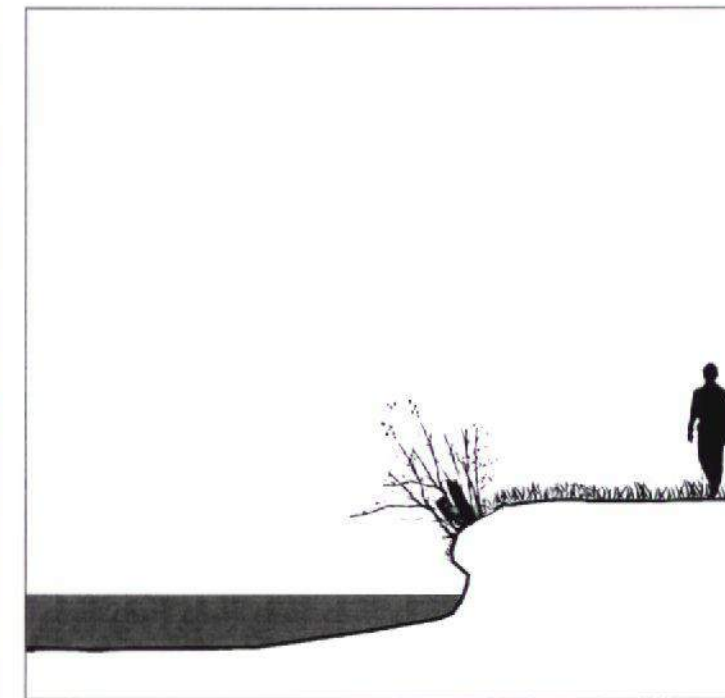


Moulin de la Haye Comtesse - 220

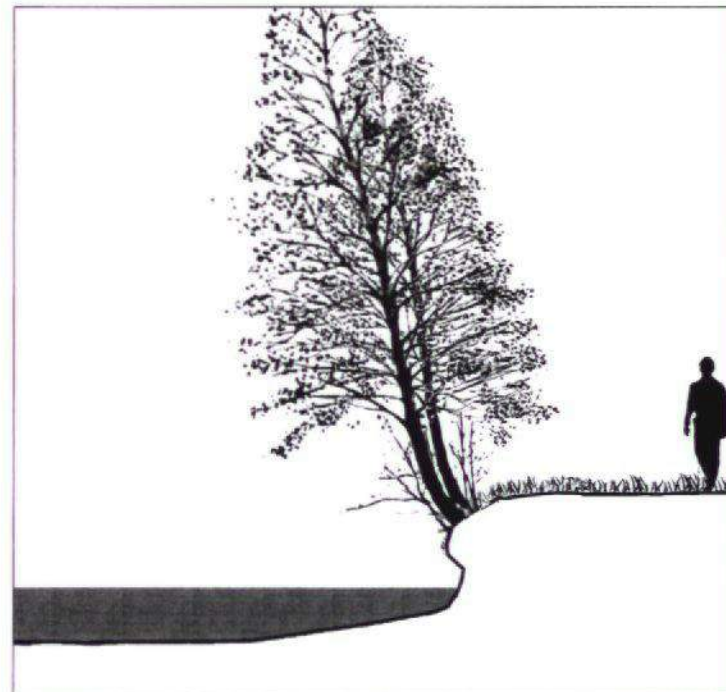
GESTION DES BERGES



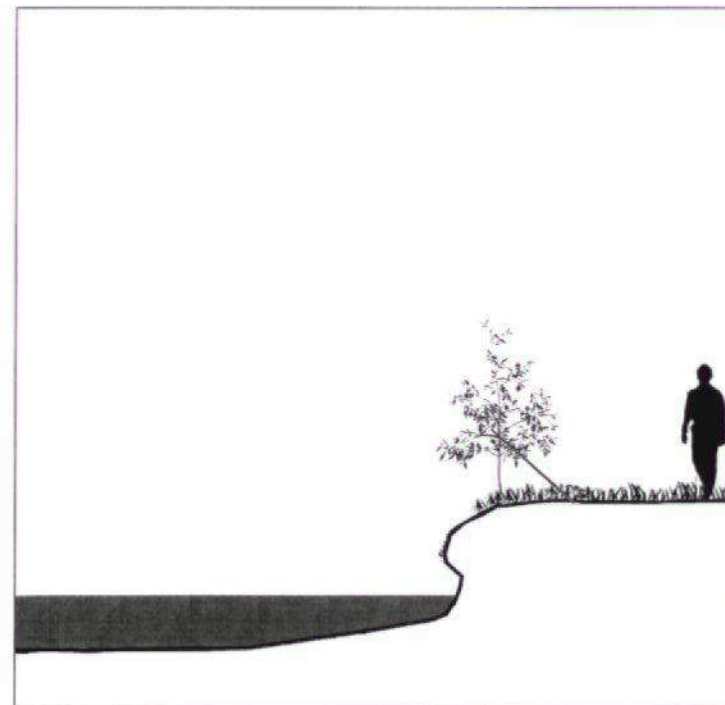
Dégagement ponctuel des branches basses
visibilité des points de vue
Amélioration des conditions de pêche



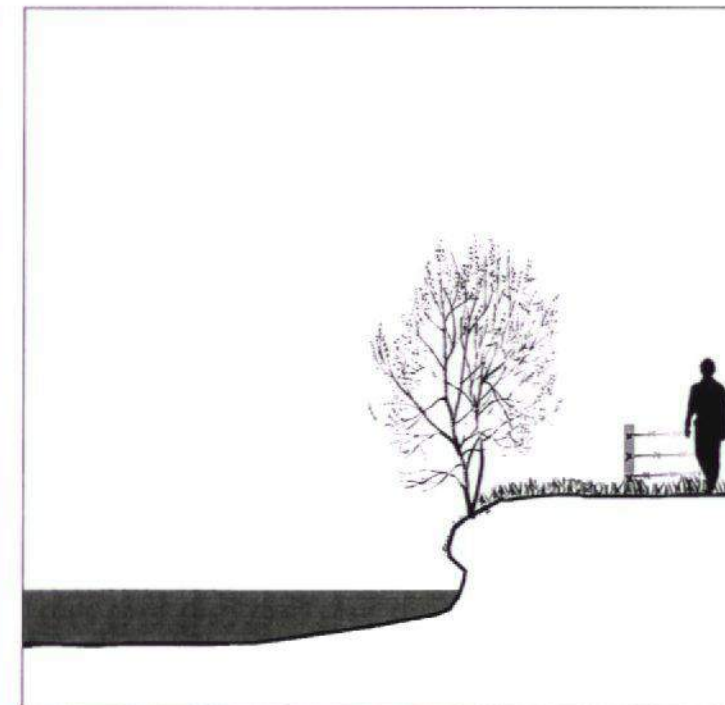
Recépage ponctuel des aulnes
Gestion chronologique et esthétique des coupes
pour une régénération dans le temps



ETAT ACTUEL



Replantation ponctuelle d'arbres de haut jet : chêne



Pose de clôtures en recul de la berge :
pour éviter les problèmes de destabilisation causés par
le poids des bovins et préserver la végétation

Les berges de la Sienne et de la Doquette ne présentent pas de dégradations importantes. Néanmoins, il serait judicieux de prévoir dans le temps leur entretien et leur valorisation.

Au niveau des berges bordées d'aulnes, il faudrait prévoir de recéper les aulnes régulièrement tous les 5 à 7 ans. Cette opération ne devra pas être faite de manière systématique pour tous les aulnes d'un même secteur. Au contraire, il s'agit d'une gestion au cas par cas prenant en compte le développement de chaque sujet et l'impact esthétique du recépage. Certains sujets pourront être conservés et taillés (branches basses).

Les arbres isolés, assez rares sur le site sont importants en tant que signaux. Leur remplacement devrait être dès aujourd'hui prévu.

L'aménagement le plus important à mettre en place concerne la pose de clôtures en recul par rapport aux berges de la rivière. En effet, les clôtures actuelles, souvent électriques sont trop près de la rive. Les animaux en s'avancant destabilisent les berges et empêchent toute régénération naturelle qui pourrait constituer un bourrelet herbacé, voir ligneux, floristiquement intéressant.

Ces clôtures devront être envisagées en fixe, constituées de pieux bois et fils barbelés.

Cet aménagement, ainsi que l'entretien de cette bande pourraient être facilités par une prise en charge par la collectivité (C.T.E., mesures agrienvironnementales ...). Ces aménagements seront de toute manière liés aux projets de découverte du site et de mise en place de sentiers.

CONSTITUTION DES HAIES



La flore herbacée au pied de ces haies est riche et variée.

On y rencontre :

- Renoncule des champs
- Silène dioïque
- Véronique petit chêne
- Géranium herbe à robert
- Mélampyre des près
- Génotte
- Vesce cultivée
- Arum
- Chèvrefeuille
- Fraisier

- Stellaire holostée
- Orchidée
- Ortie brûlante
- Patience sauvage
- Violette
- Nombril de vénus
- Trèfle rouge
- Bugle pyramidal
- Ortie jaune
- Symphytum
- Digitale
- Caille lait-blanc
- Sénecio

- Scrofulaire des bois
- Epiaire des bois
- Bétoine
- Mercuriale des bois
- Pied d'oiseau
- Ail des ours
- Brome stéril
- Fougère aigle
- Fougère mâle
- Gaillet croiset
- ...

Cette liste n'est pas exhaustive. Il s'agit essentiellement des espèces les plus représentatives.

Ce type de haie à deux strates (arbres de haut jet et strate arbustive) est le plus représentatif des haies bocagères. Malheureusement, elles tendent à disparaître sur le site d'Hambye comme dans ses environs d'ailleurs. Souvent, elles sont à un autre stade d'évolution comme nous l'avons décrit plus loin.

Les arbres de haut jet sont souvent constitués de chênes, mais on peut rencontrer aussi des frênes, des merisiers et des érables.

Au niveau des arbustes qui constituent les haies, on rencontre fréquemment des aubépines, néfliers, érables champêtres, troènes, prunelliers, ajoncs, chèvrefeuilles ...

Dans la plupart des cas, ces haies sont implantées sur un merlon ou dans le talus qui sépare deux parcelles contiguës.



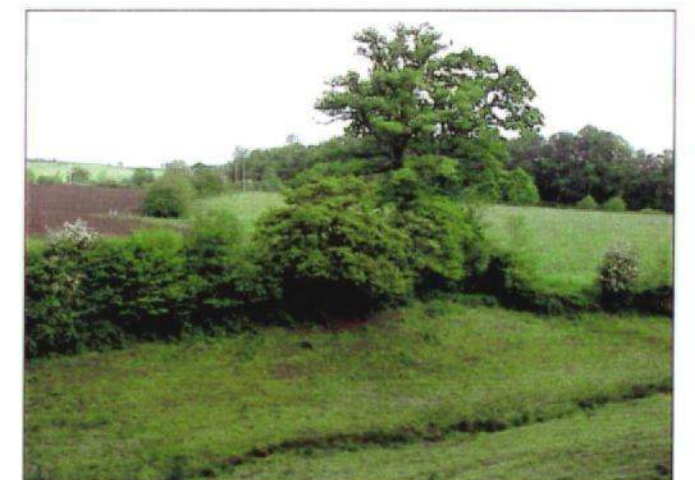
170



439



420



453

HAIES ARBUSTIVES



Ce type de haie est le plus fréquent. Les arbres de haut jet, arrivés à maturité ont été exploités. Il n'y a pas eu de nouvelles plantations, ni même de sélection de jeunes sujets pour pérenniser la haie bocagère mixte, constituée d'arbres de haut jet et d'arbustes.

La plupart sont peu entretenues. Les arbustes se développent de manière importante et se dégarnissent à la base, n'assurant plus leur fonction de clôture infranchissable entre les parcelles. Il faudrait recéper ces haies et en profiter pour sélectionner des sujets aptes à devenir des arbres de haut jet.



371



434

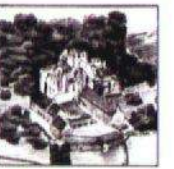


445



531

HAIES COMPOSEES D' ARBRES DE HAUT JET

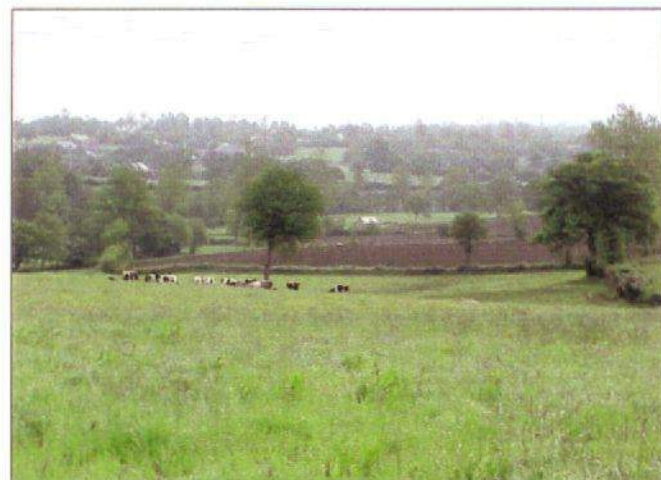


Ce type de haie se rencontre fréquemment. Le terme de haie n'est pas très approprié dans le cas présent. On pourrait parler de rideaux d'arbres.

Les arbustes implantés sur le merlon en dessous ont été coupés car ils empiétaient trop sur les champs faute d'entretien régulier.

Afin qu'ils ne repoussent pas, nous avons pu constater qu'ils étaient traités chimiquement. Il s'agit là du stade ultime avant disparition totale.

Les trois dernières photographies ont été prises dans le secteur de Percy en limite du site classé, récemment remembré.



435



507

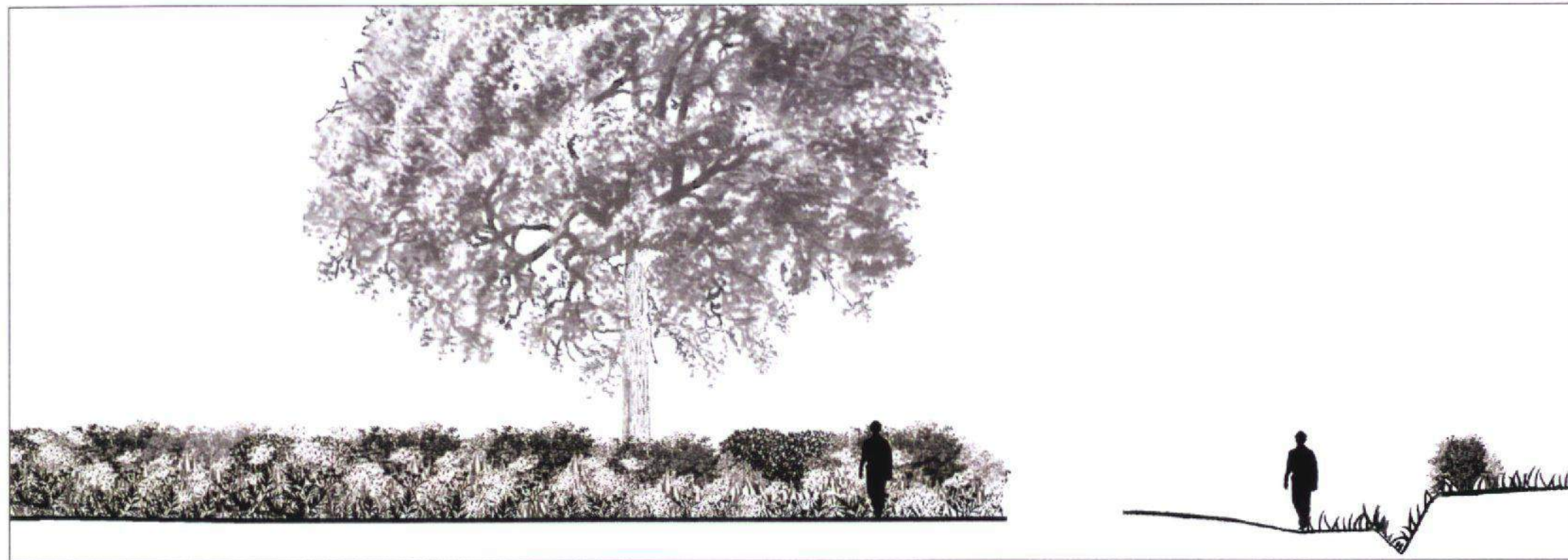


Haie en voie de disparition - 508



509

HAIES TAILLEES AUX ABORDS DES HABITATIONS



Aux abords des habitations et en particulier autour du Hamel au Maigre, les haies sont taillées régulièrement. Elles sont composées d'espèces indigènes en mélange avec des espèces plus horticoles. On remarque des buis, des berberis et des viornes...

Par endroits, la haie est constituée essentiellement de buis. A d'autres endroits, la haie arbus-tive est associée à des arbres de haut jet. Ce type de haie s'intègre parfaitement dans le site de l'Abbaye et souligne les lieux habités.

On notera toutefois que l'utilisation du berberis pourpre n'est pas à renouveler. Cette espèce est beaucoup trop horticole pour s'intégrer avec des plantations d'espèces indigènes.



Haie avec buis - 378

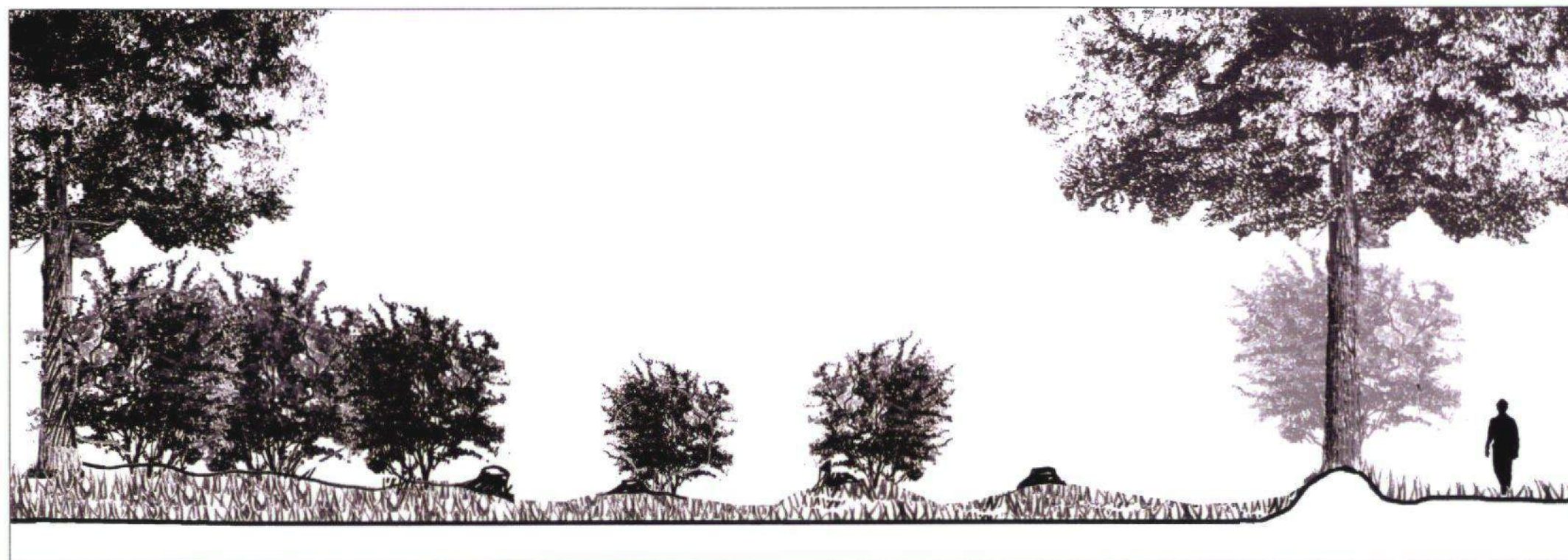
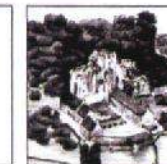


375



Berberis pourpre - 423

HAIES DEGRADEES



On a pu constater de nombreuses haies très dégradées. Celle-ci est caractéristique.

Il subsiste des arbres et des aubépines. On remarque de nombreuses souches d'arbres complètement déchaussées.

Cette haie est située à une centaine de mètres au Sud de l'Abbaye, à quelques mètres de la D 258 très fréquentée à pied et en voiture pour faire le tour du monument afin de prendre des photographies.

Dans peu de temps, cette haie aura totalement disparu, excepté quelques grands chênes qui persisteront en isolé.

Sa disparition se sera opérée progressivement sans que l'on ne le remarque ou presque.

Sa dégradation est due à l'absence de clôture entre deux parcelles contiguës. Les animaux traversent la haie, piétinent les arbustes et déchaussent les arbres. Le merlon sur lequel était implantée la haie disparaît lui aussi progressivement.



241

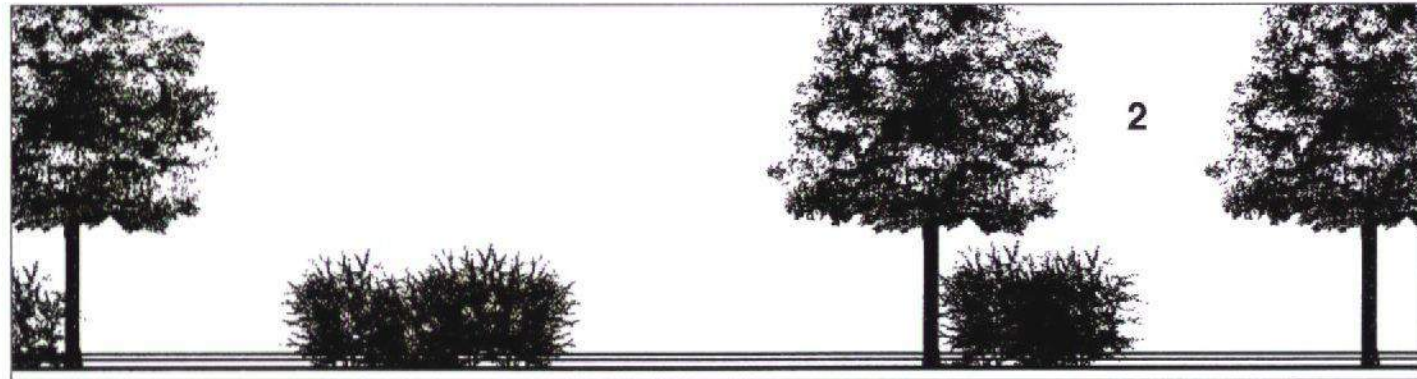


333

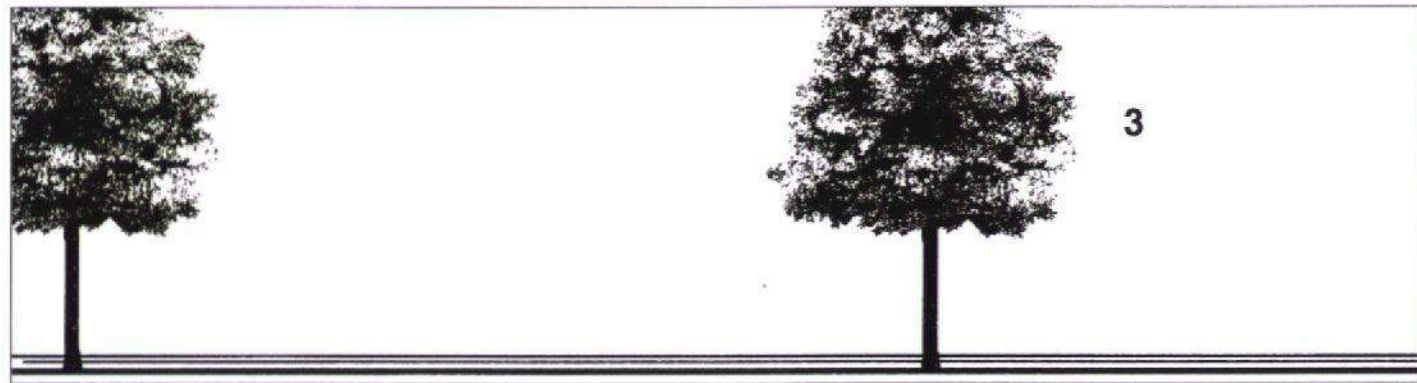
EVOLUTION DES HAIES 1



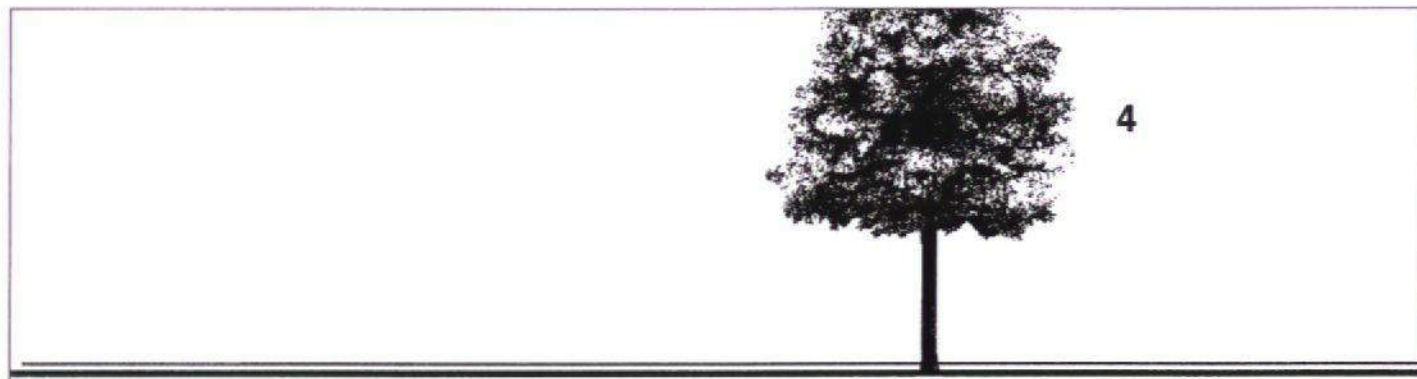
1



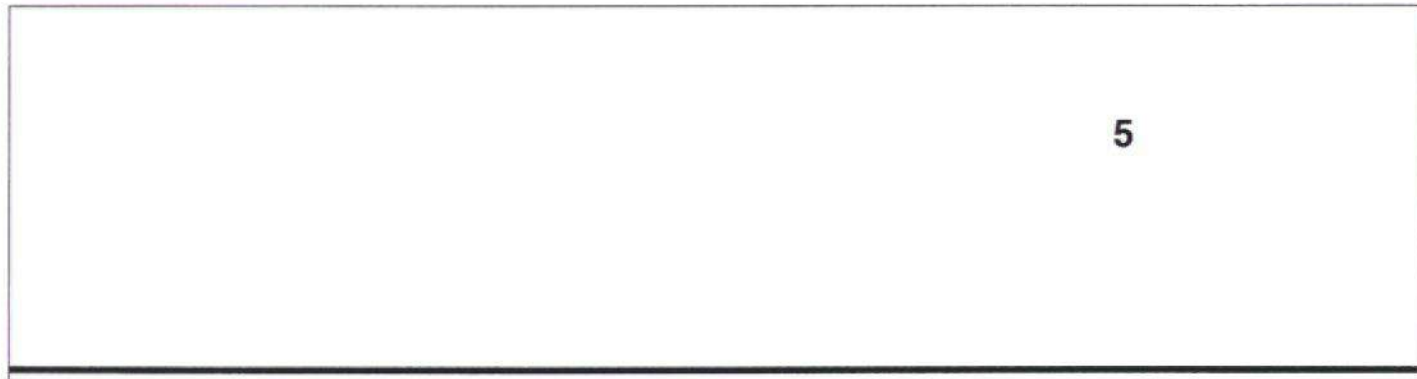
2



3



4



5

SCHEMAS SIMPLIFIES D'EVOLUTION DES HAIES

Les investigations de terrain que nous avons effectuées sur le site classé de l'Abbaye d'Hambye et l'analyse des photographies aériennes nous ont permis de remarquer un phénomène important que nous avons simplifié ici sous forme de deux schémas types.

Comme nous l'avons démontré lors de l'analyse des photographies aériennes de 1947, 1966 et 1997, et comme nous avons pu le constater sur place depuis le remembrement sur la commune de Percy ; les haies disparaissent.

Il s'agit d'un phénomène ancien qui touche l'ensemble des territoires agricoles français. Le site d'Hambye n'est pas épargné, mais mis à part les terrains situés sur la commune de Percy qui ont subi d'importantes modifications depuis deux ans, la disparition des haies sur l'ensemble du site, semble se faire de façon plus mesurée.

L'évolution est lente, presque invisible, mais indéniable. La protection du site a dû ralentir le phénomène.

On a pu constater sur le site tous les cas de figure représentés sur ces schémas.

Dans le premier cas, les arbustes qui constituent le sous-étage de la haie disparaissent progressivement souvent faute de clôture. Les animaux passent d'une parcelle à l'autre, piétinant les racines et érodant le sol. Le merlon sur lequel étaient installées les plantes disparaît. Les arbustes meurent progressivement ainsi que les arbres complètement déchaussés. C'est pourquoi, on voit quelquefois de superbe sujet en isolé au milieu des champs.



Haie intacte - 420



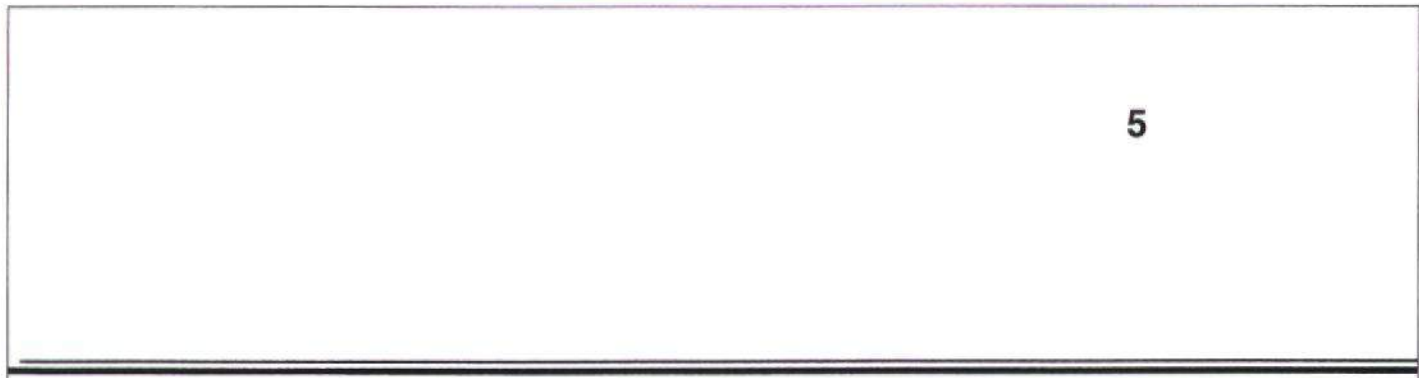
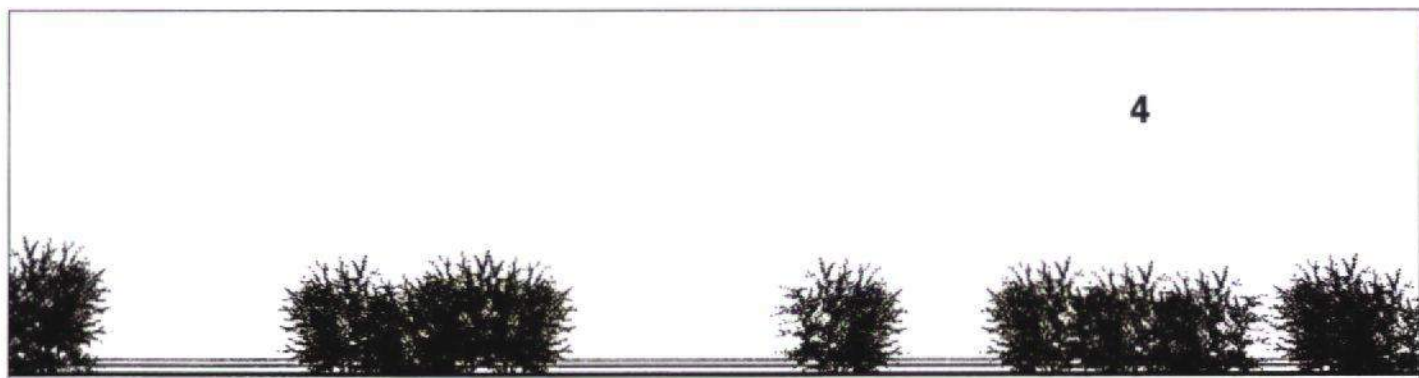
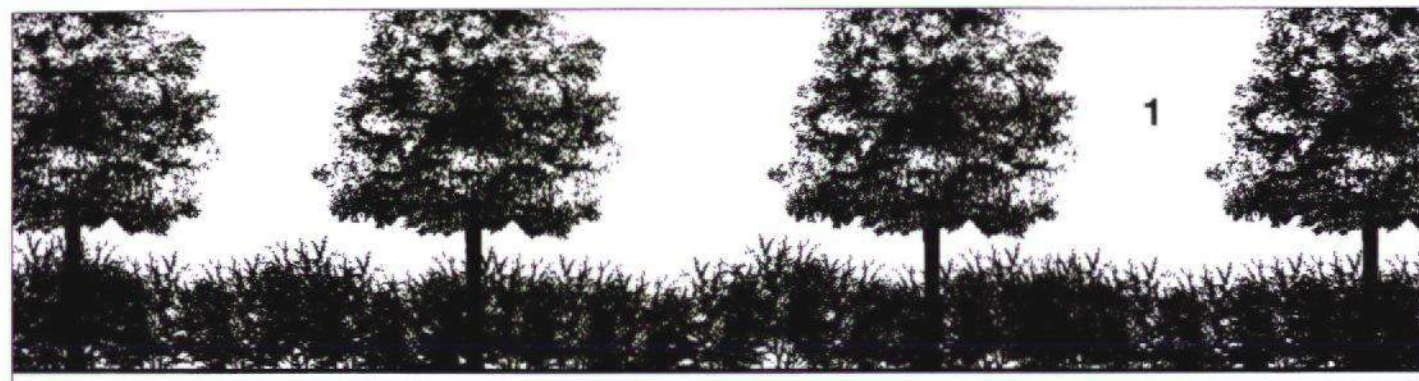
Haie arasée - 508



Arbre en isolé - 243



Arbres seuls - 333



SCHEMA SIMPLIFIE D'EVOLUTION DES HAIES

EVOLUTION DES HAIES 2



Dans le deuxième cas, les arbres sont arrivés à maturité. Ils meurent naturellement ou sont exploités. Il n'y a pas de nouvelles plantations, ni même de sélection.

La haie au dessous se trouve fragilisée par de nouvelles conditions de milieu. Certains arbustes qui ne sont pas adaptés au plein soleil disparaissent progressivement. Les animaux passent d'une parcelle à l'autre et l'on se retrouve dans le même scénario que précédemment. Il s'agit là d'hypothèses d'évolution constatées sur le terrain. Quelquefois, l'évolution est plus brutale. Il s'agit d'une intervention délibérée de coupe des arbres ou de la haie.

Dans le cas d'une évolution progressive, ce qui est le plus à craindre, c'est l'habitude du regard. Le paysage évolue lentement et personne ne peut alerter les pouvoirs publics faute d'intervention spectaculaire vérifiable.



Haie intacte - 434



Haie arbustive - 371



Disparition de la haie - 498



Haie dégarnie - 242



GESTION DE L'EXISTANT

Les haies en place à l'heure actuelle sont dans un cycle de dégradation dû au manque d'entretien. Certains secteurs du site classé et de ses abords sont à un stade critique, notamment sur la commune de Percy.

La toute première action à favoriser est la mise en place de clôtures pour éviter aux animaux de passer d'une parcelle à l'autre.

La végétation arbustive va se régénérer naturellement après un stade herbacé. Les endroits trop altérés devront être replantés.

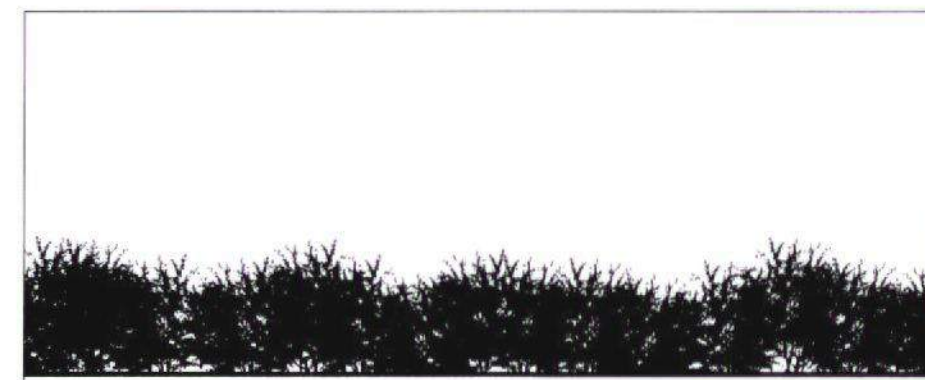
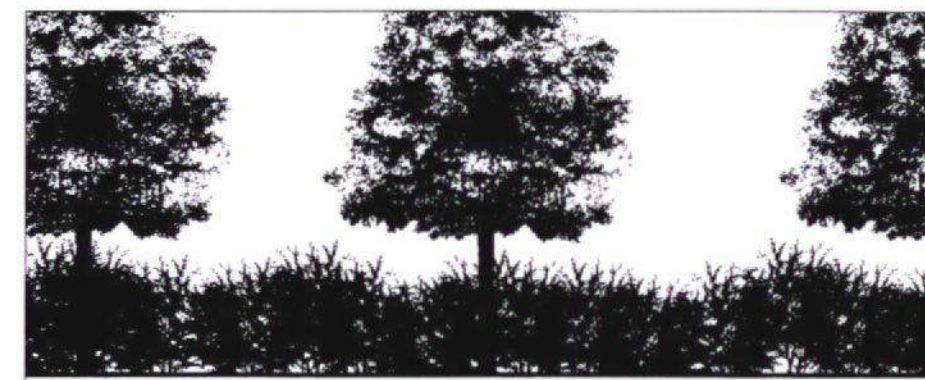
En ce qui concerne les arbres, deux solutions sont envisageables :

- Sélectionner des essences en place pour les conduire en arbres de haut jet
- Planter des arbres de haut jet

Les haies devront être régulièrement entretenues. Un programme pluriannuel d'entretien devra être mis en place.

Il s'agit principalement de prévoir l'élagage des arbres de haut jet tous les 7 à 15 ans, la taille régulière des haies et leur recépage éventuel dès qu'elles prennent trop d'ampleur tous les 5 à 7 ans.

Comme dans le cas des berges, ces travaux devront être réalisés au cas par cas en évitant de systématiser les interventions par exemple pour tout un secteur. Ces interventions devront prendre en compte des impératifs esthétiques.



PLANTATION DE HAIES

Les haies ont d'importantes fonctions qui semblent oubliées de nos jours :

- Régulation des eaux de ruissellement
- Limitation de l'érosion aérienne
- Fixation des éléments nutritifs ...

La plantation de haies pourrait être envisagée dans le secteur de Percy très différent des autres secteurs puisque la majorité des haies ont disparu.

Deux cas sont envisageables :

- La plantation des haies mixtes avec des arbres et des arbustes
- La plantation de haies arbustives

Ces travaux devront être entrepris après un repérage de terrain pour connaître les dispositions passées et un repérage sur la photographie aérienne de 1947.

En effet, la plupart des haies étaient plantées sur merlon de terre ou dans le talus qui séparait deux parcelles contiguës. Rares étaient les haies plantées sur terrain plat.

Les haies seront plantées sur paillage naturel avec des essences locales. Une clôture sera mise en place afin de les protéger. La végétation naturelle colonisera la haie au bout de trois ans dès que le paillage aura disparu.

La plantation de haies dans les autres secteurs n'est pas prioritaire, excepté dans le cas de création de nouveau sentiers de découverte du site.

AMBIANCE DE BOIS 1



Comme la plupart des bois du site classé, cette ambiance forestière est caractérisée, en premier lieu, par son installation liée à la topographie.

Celle-ci se situe sur le coteau, très pentu, au Nord du site de l'Abbaye d'Hambye. Ce coteau, exposé plein Sud, révèle un dénivelé important de 60 mètres pour 100 mètres en planimétrie.

Ce peuplement forestier s'observe plus facilement depuis les parties basses plus plates, après avoir franchi la lisière du boisement le long de la Sienne.

La strate arborée est essentiellement constituée de chênes de différents âges, qui se développent dans les infractuosités rocheuses et sur les quelques replats existants. On y trouve aussi, de façon sporadique du frêne et de l'érable (parcelles les plus basses).

La strate arbustive est principalement représentée par une présence importante de coudriers (noisetiers). Ça et là, le sous bois est ponctué de fragons : *Ruscus aculeatus*.

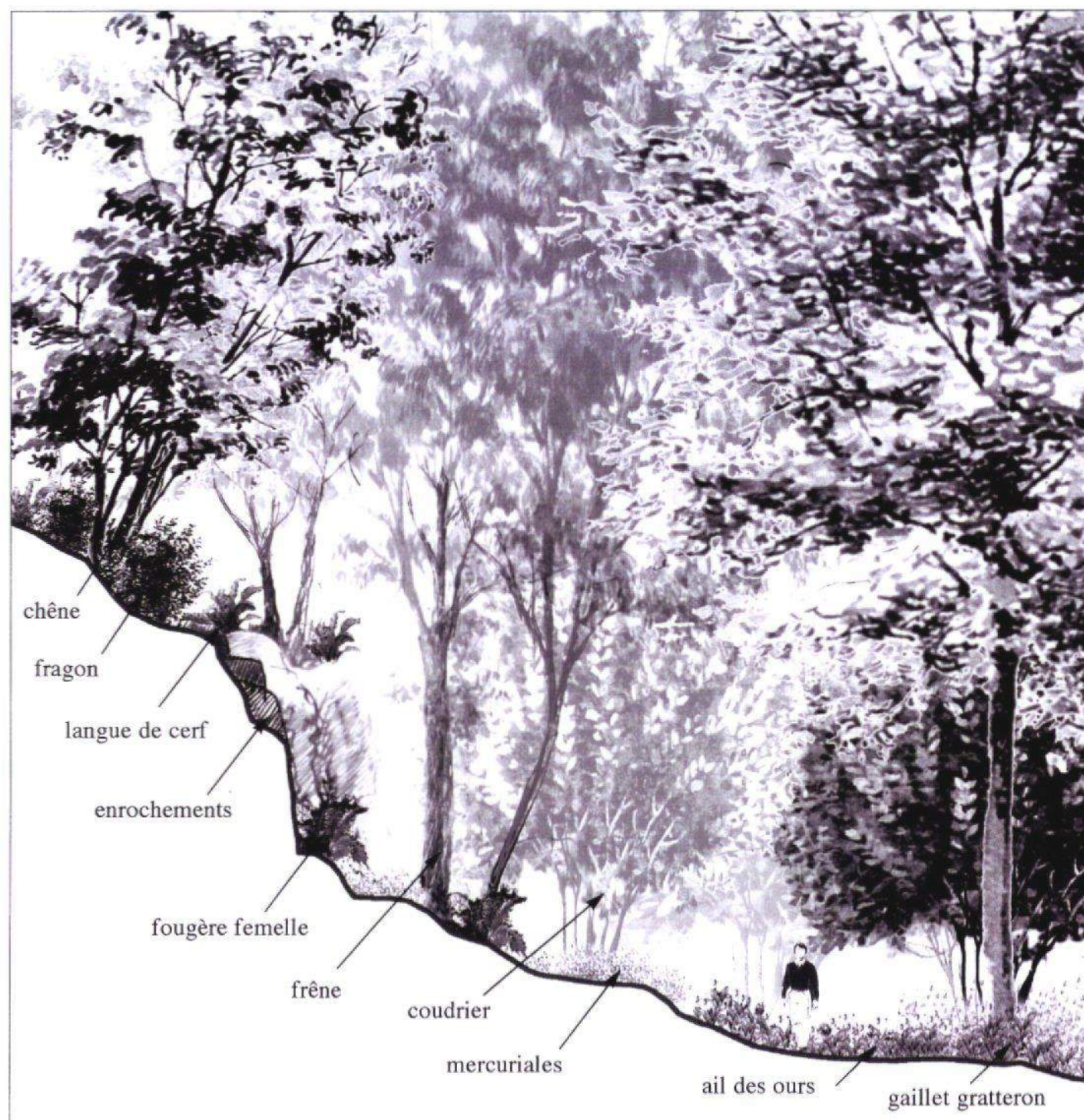
La strate herbacée est constituée de plantes de sous-bois présentes en tache successives : jacinthe des bois et anémone sylvie. Ces plantes se développent au début du printemps, pendant que la lumière est suffisante sous les grands



arbres.

On y trouve aussi de la fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) et de la langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*) très caractéristique par ses frondes entières vert-clair et luisantes. Le sol est recouvert de mercuriales des bois, autrefois utilisées à des fins médicinales, c'est une plante toxique.

Dans les zones plus humide, on trouve des tapis d'ail des ours (*Allium ursinum*). Leur floraison est un ravissement d'avril à juin.



Ambiance forestière - 281

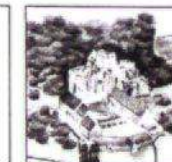


Langue de cerf - 277



Ail des ours - 176

AMBIANCE DE BOIS 2



Cette ambiance forestière succède à la description précédente, avec l'introduction en lisière d'espèces arborées plus variées.

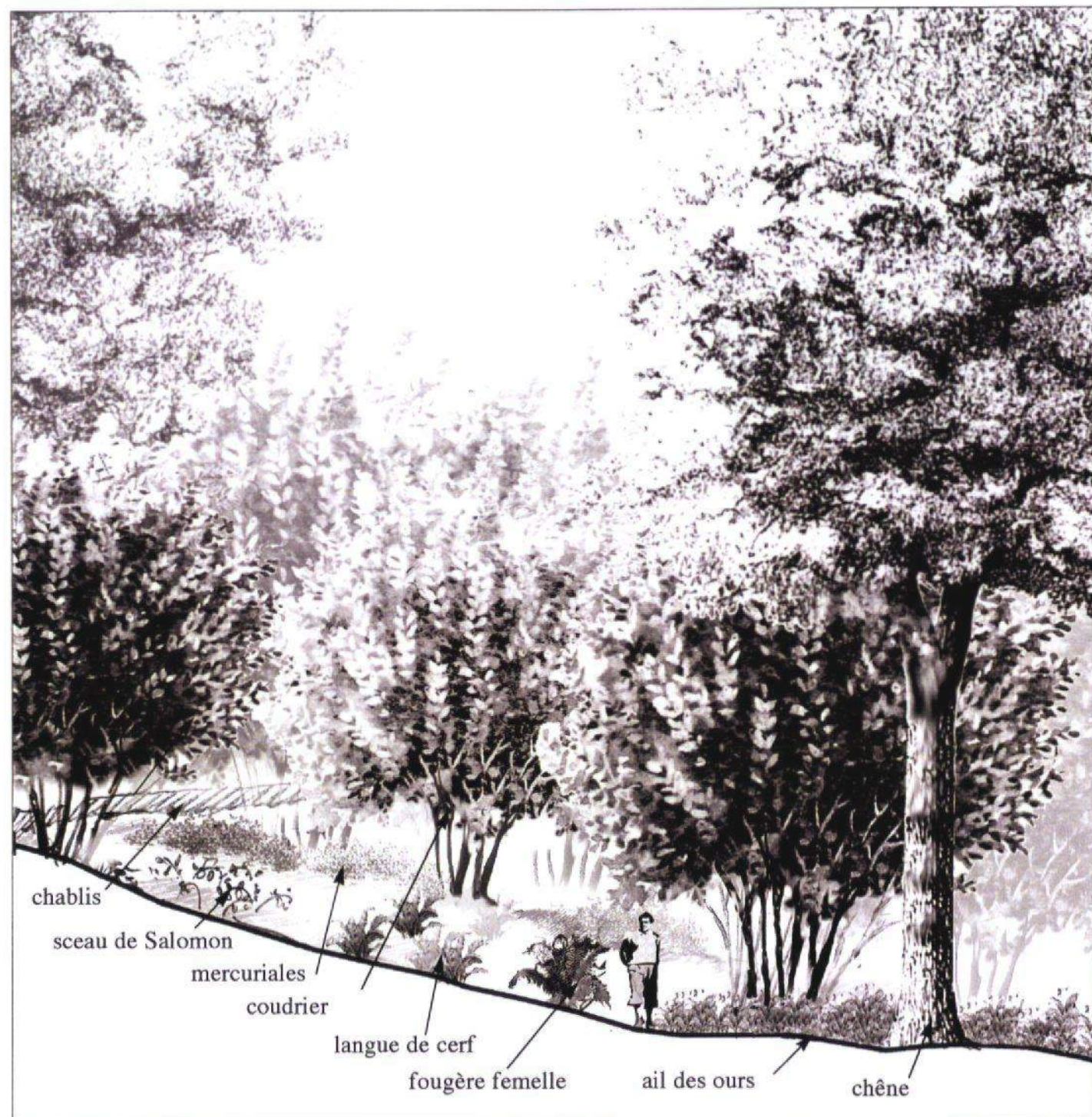
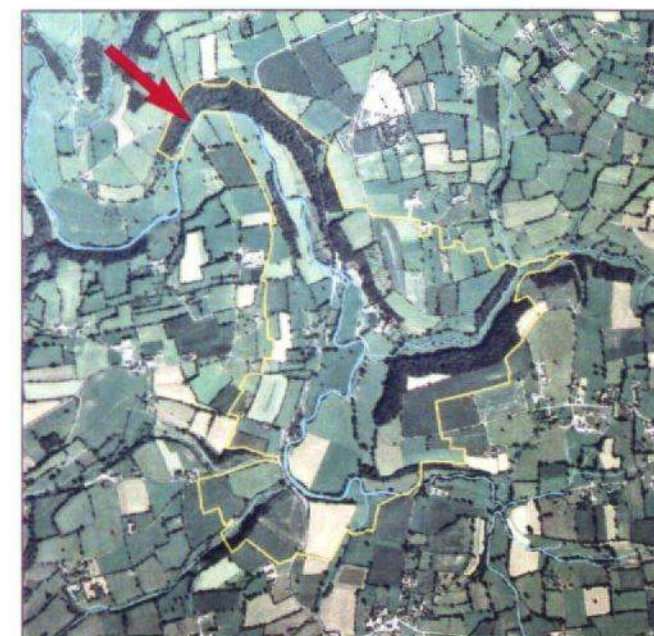
On y trouve plus de frênes, d'érables, de merisiers. Les chênes présents sont plus gros.

Les parcelles sont guère entretenues. Il y a de nombreux chablis et beaucoup de bois morts.

La litière organique est ici plus importante.

Le promeneur peut aisément évoluer sur les parties plates au pied du coteau.

A toutes saisons, l'ail des ours se signale par l'odeur caractéristique du genre «Allium» : celui-ci est d'ailleurs comestible.



Langue de cerf - 278



Ambiance forestière - 274

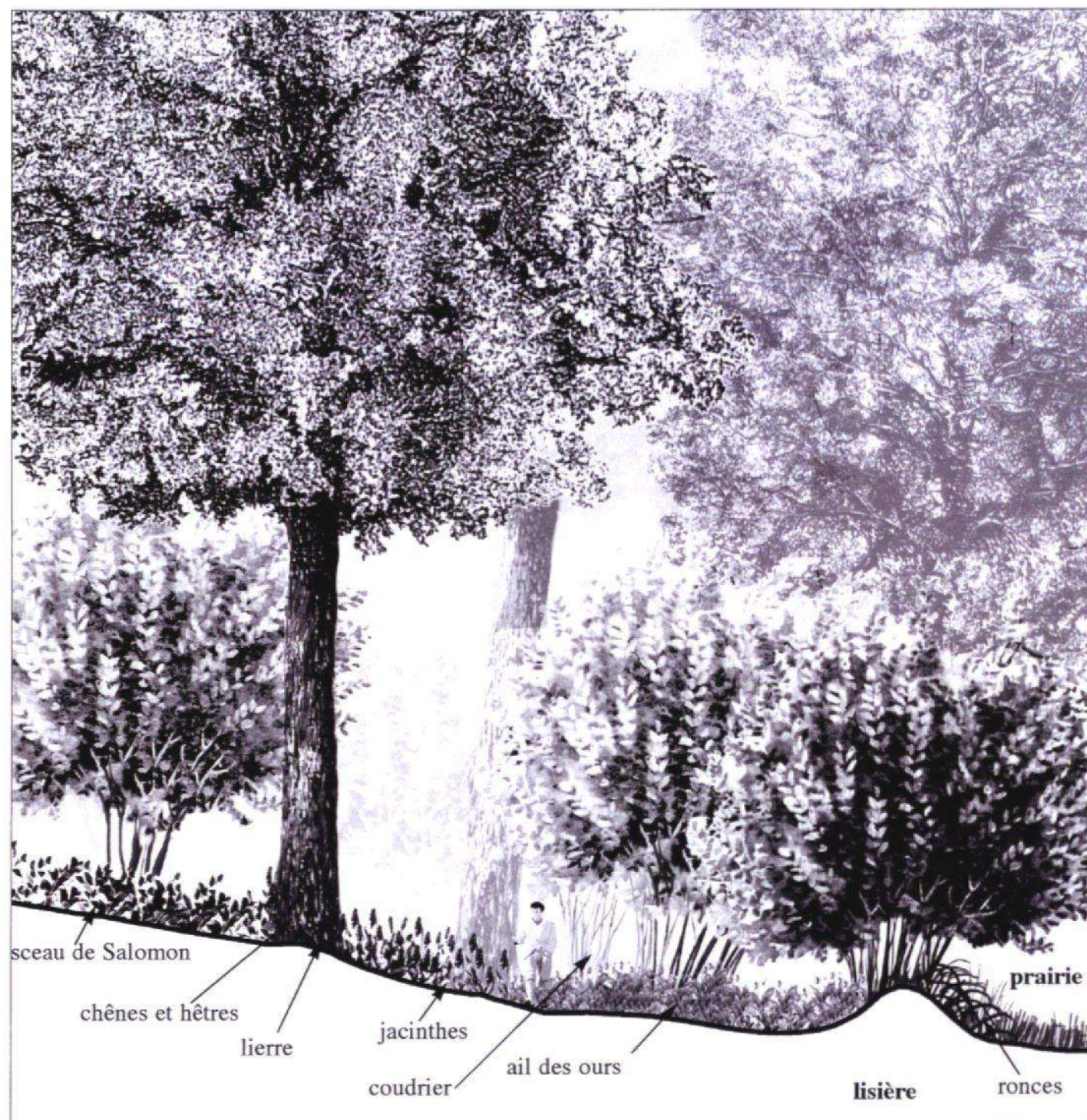


Ail des ours - 280



Sceau de Salomon - 276

AMBIANCE DE BOIS 3



Cette ambiance représente le peuplement forestier le plus au Sud du site : c'est une parcelle privée.

Ce bois est à une altitude de 65 à 70 mètres.

Légèrement en pente, son extrémité Ouest jouxte l'un des méandres de la Sienne. L'exposition est plein Sud.

La strate arborée constitue une couverture importante, composée d'une futaie mixte de chênes et de hêtres.

En lisière, se trouve du merisier et quelques peupliers.

Le sous-bois est un taillis sous futaie constitué en majorité de coudriers ; ponctuellement se trouvent du houx, de l'aubépine, du sorbier et de l'érable.

Au début du printemps, de grandes taches de jacinthes et de jonquilles fleurissent le sous-bois. La jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) n'est pas considérée comme une espèce rare. Celle-ci a pourtant tendance à disparaître (présente à deux endroits du site classé de façon très localisée).

La strate herbacée est confortée par de grandes masses de sceau de salomon (*Polygonatum multiflorum*) caractéristique avec de petites touffes



de deux à cinq fleurs pendantes blanc verdâtre naissant à l'aisselle de feuilles ovales simples à nervures parallèles apparentes.

Cette ambiance pourrait être perceptible depuis un chemin en lisière que l'on pourrait créer, rejoignant ainsi le Moulin de Sourdeval à la départementale 258 qui mène directement au site de l'Abbaye.



Ambiance forestière - 191



194

AMBIANCE DE BOIS 4



Cette ambiance caractérise le coteau boisé situé au Sud-Est du Hamel Dolley.

Les parcelles appartiennent au Conseil Général et ont fait l'objet d'aménagement en vue d'une ouverture au public (sentiers de découverte pédagogique).

Ce bois s'installe sur le versant orienté Nord-Ouest le long d'une petite rivière : la Doquette.

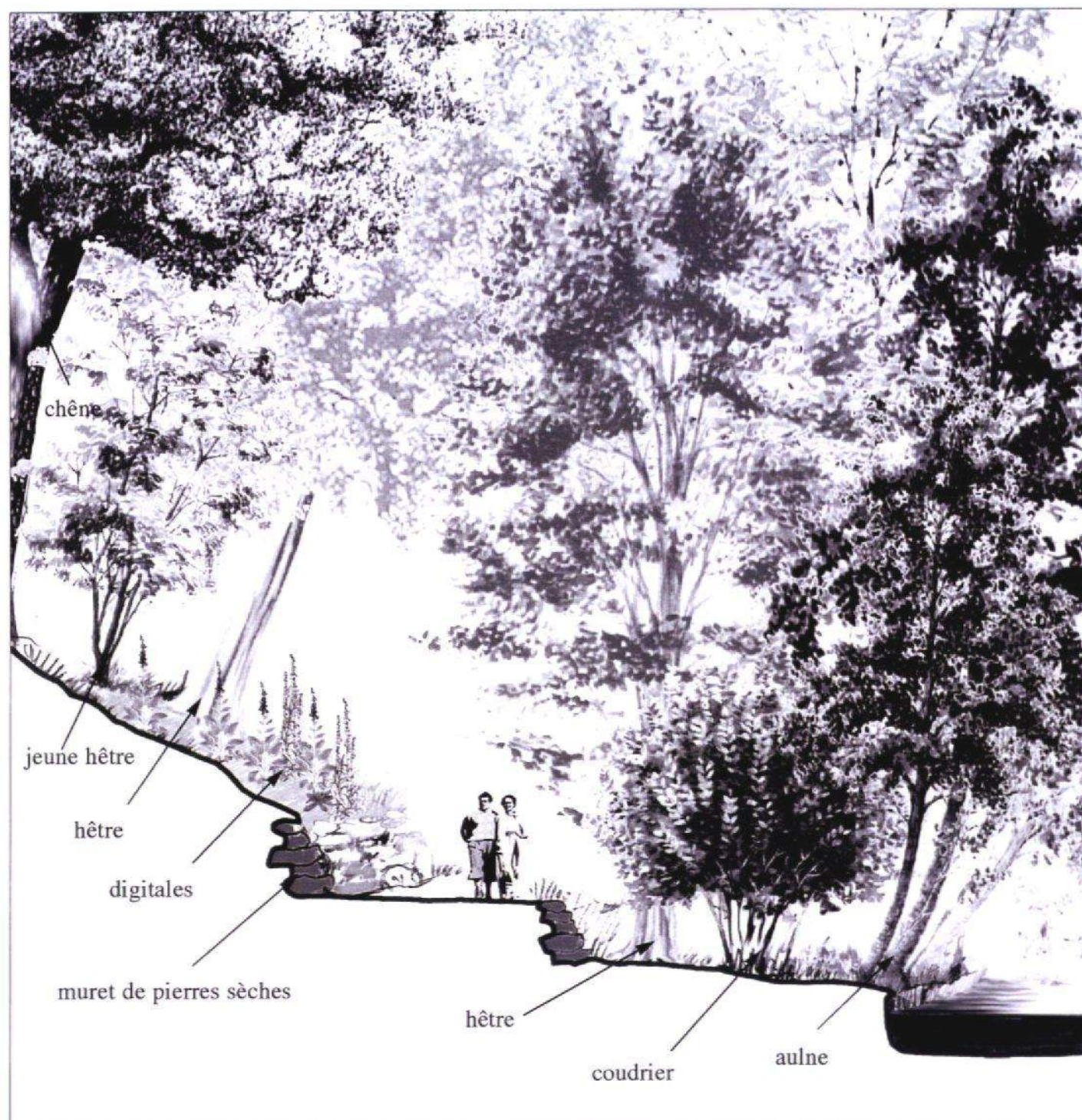
La pente est plus ou moins marquée. De nombreux chemins permettent la découverte du lieu.

Le peuplement est essentiellement constitué d'une futaie de chênes et de hêtres. Les franges et lisières sont plus diversifiées. On trouve de l'érable, du merisier et de l'aulne au bord de l'eau.

Le sous-étage des lisières est assez dense. On y trouve de l'aubépine et du coudrier.

Le sous-bois est assez clair. Le promeneur découvre facilement l'espace car il y a pas de strate arbustive importante.

Les aménagements réalisés dans ce bois s'intègrent naturellement à l'ambiance forestière : murets de pierres sèches, escaliers de bois, platelage bois pour la découverte des zones humides ...



Ambiance forestière - 517

AMBIANCE DE BOIS 5



Cette ambiance forestière caractérise les parcelles boisées occupant le versant Ouest de la vallée de la Sienne. Cet espace s'installe à flanc de coteau à l'Est du Hameau au Mercier. Le dénivelé est d'une trentaine de mètres. L'altimétrie au niveau du plateau est d'environ 90 mètres. Au bas de la pente coule la rivière à une altitude de 60 mètres.

Ce bois est une parcelle privée. Malgré le dénivelé, le chemin existant permet une découverte facilement accessible au randonneur.

Le peuplement est une futaie de grands hêtres. Le sous bois est constitué essentiellement par la régénération naturelle du hêtre qui crée un sous-bois assez clair et bien entretenu.

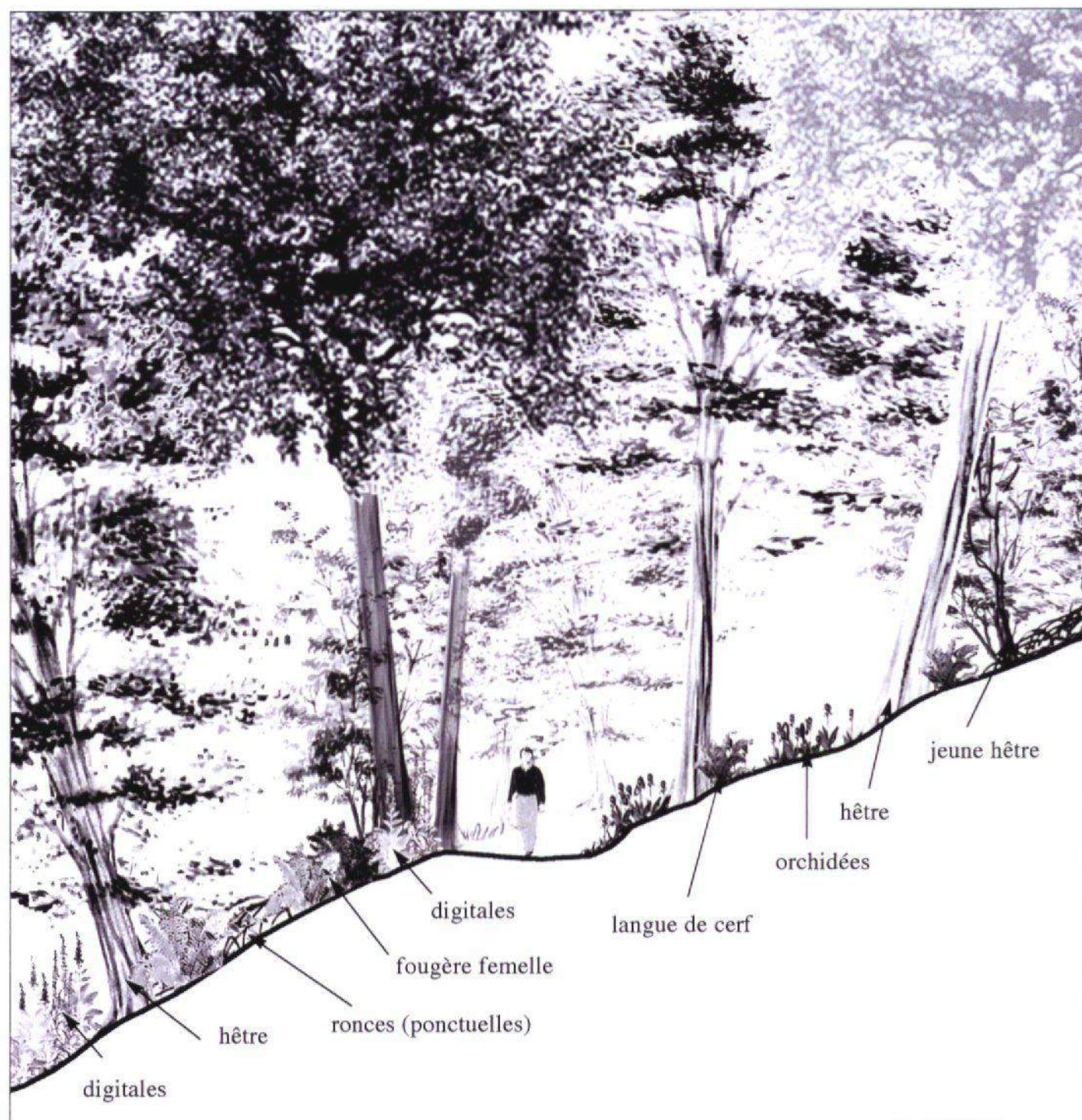
Quelques zones un peu plus en lumière ont été colonisées par des ronces.

La strate herbacée est ponctuée de fougère femelle et de langue de cerf.

Au bord du chemin, on rencontre sporadiquement des orchidées tachetées. Cette espèce est très présente sur tout le site. Elle est facilement reconnaissable par sa floraison en épi apicaux pourpré, ainsi que par les taches sombres de ses feuilles oblongues.



Les lisières se parent de nombreuses digitales pourpres : c'est une plante extrêmement toxique employée depuis longtemps en médecine pour soigner certaines affections cardiaques. Cette plante est caractéristique des sols sans calcaire et donc à tendance acidophile.

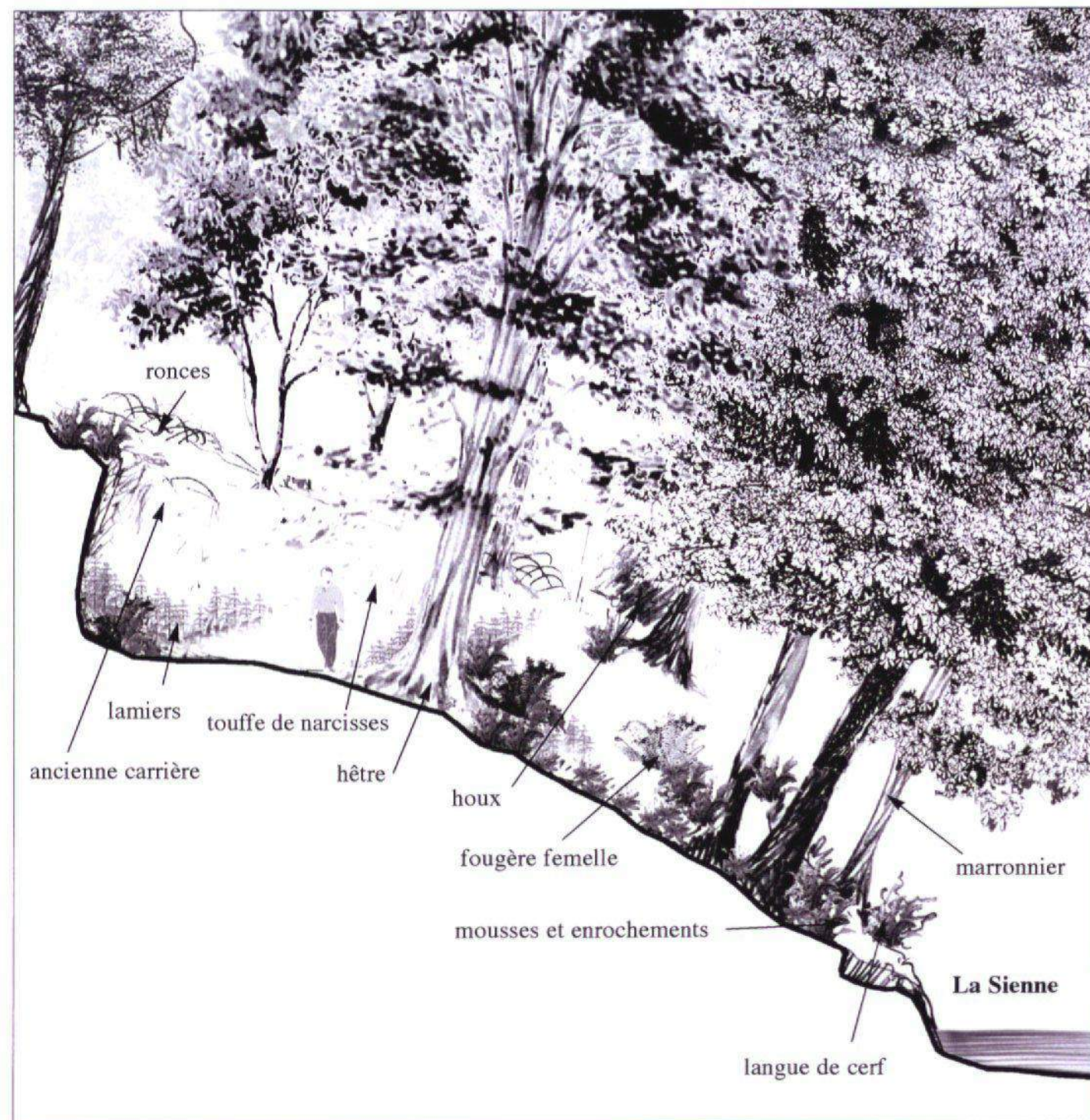


Ambiance forestière - 344



345

AMBIANCE DE BOIS 6



Cette ambiance caractérise le bas du coteau décrit précédemment. A flanc de coteau, la roche affleure. La pente est plus prononcée pour servir d'écrin au lit de la Sienne.

A cet endroit, on trouve de grands marronniers associés au hêtres.

Profitant de la présence des rochers, se trouve une plus grande diversité de fougères : fougère femelle, langue de cerf, polypode commun, ainsi que du *Blechnum spicant* reconnaissable grâce à ses frondes en touffe, coriaces, lancéolées à lobes profonds et découpés presque jusqu'à la nervure centrale.

La strate mucinale est aussi plus représentée. C'est ici que se trouve la deuxième station importante de narcisses.



Ambiance forestière - 313



314

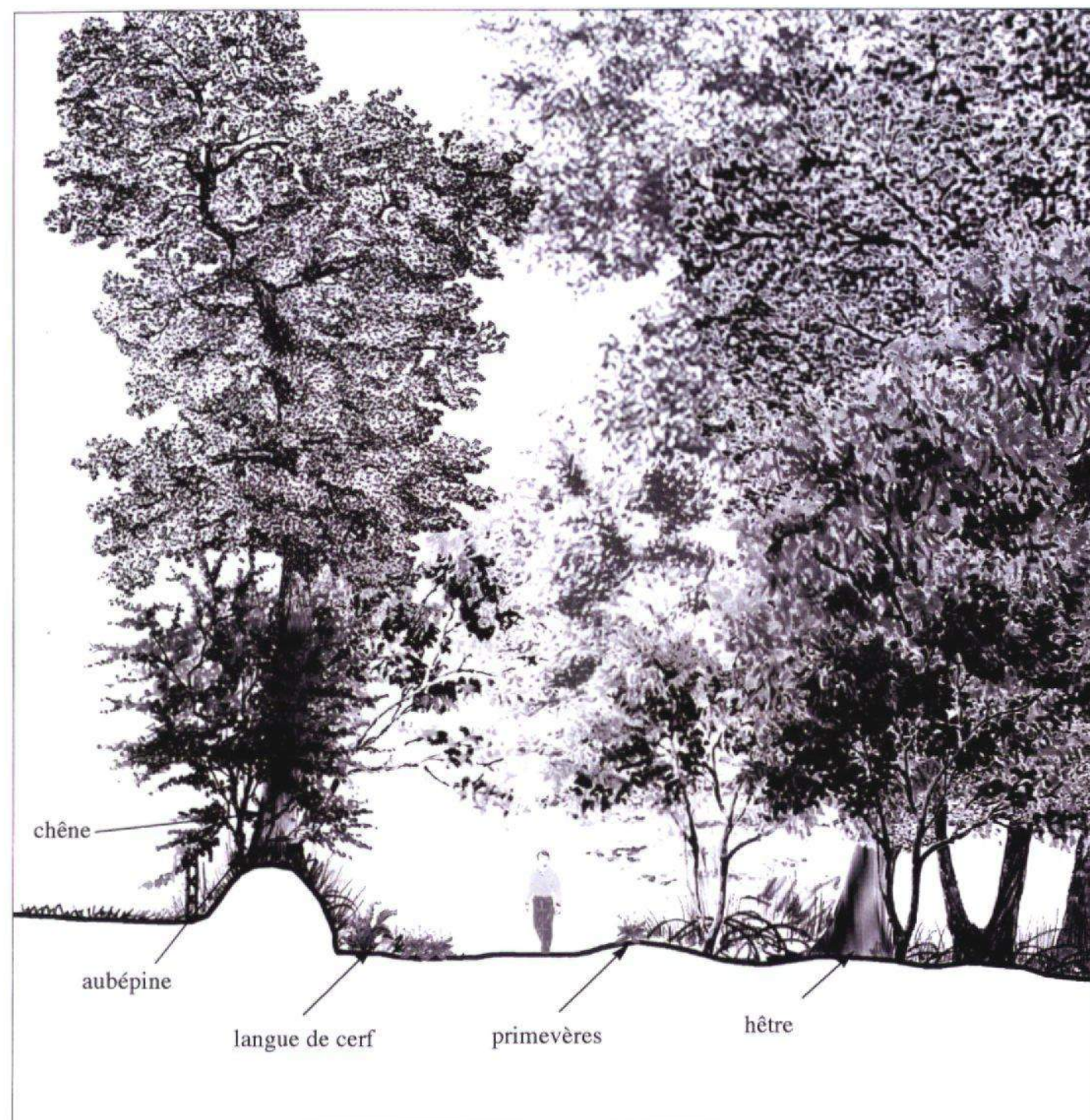


315



Narcisses - 312

AMBIANCE DE BOIS 7



Cette ambiance forestière caractérise l'association végétale du coteau boisé à l'Est de la vallée de la Siennne.

Ce boisement s'installe sur les pentes exposées plein Ouest, au dessus de la carrière et de l'hôtel restaurant au centre du site.

Le peuplement est une futaie mixte de chênes et de hêtres (hêtre prédominant).

Le sous-bois est constitué de jeunes arbrisseaux en régénération naturelle.

L'altitude du plateau est de 90 mètres. Le bas du coteau est à 65 mètres. La pente est plus ou moins régulière pour devenir abrupte au droit de la carrière.

Le châtaignier apparaît se façon sporadique.

Un sentier pédestre longe le bois. Les espèces sont plus diversifiées en lisière et sur le talus.

L'arbre de haut jet dominant est le chêne.

La strate arbustive est constituée d'aubépine, de rejet d'orme. Il y a même du robinier.

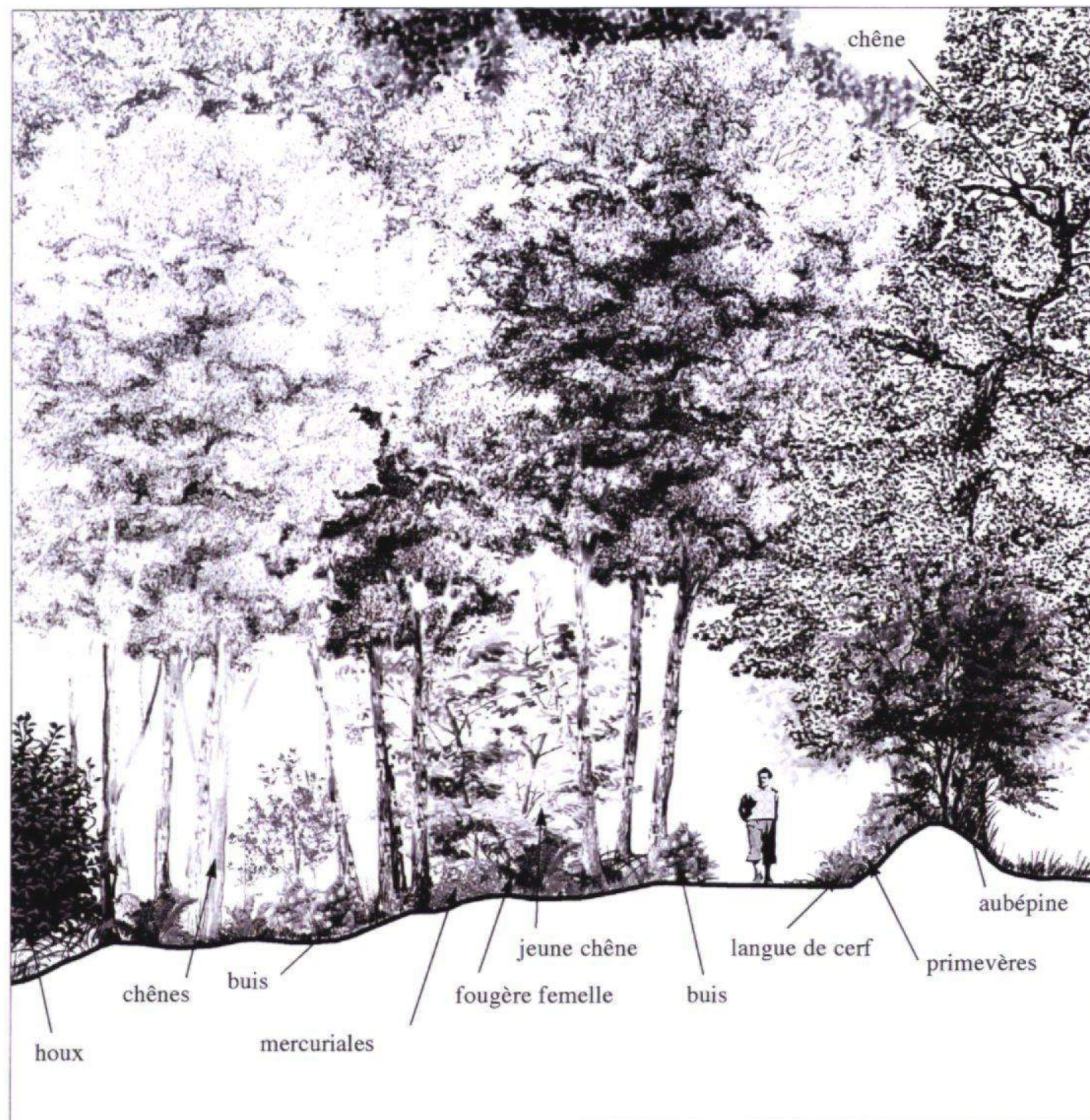
Le sous-bois est largement occupé par les ronces.

Au dessus de la carrière se trouve quelques touffes de myrtille.



Ambiance - 552

AMBIANCE DE BOIS 8



Cette ambiance définit le bois qui se trouve sur les hauteurs de l'Abbaye.

Le peuplement est constitué de chênes plantés assez dense.

Sur la photographie aérienne de 1947, on distingue parfaitement une intervention brutale et géométrique d'exploitation du bois. La replantation de l'époque a conduit à l'image d'aujourd'hui : plantation homogène et dense d'arbres du même âge.

La strate arbustive est constituée de houx, de buis. Les ronces occupent la majorité du sous-bois.

La strate herbacée est ponctuée de fougère femelle.

Naturellement cette association se diversifie en lisière : aubépine, noisetier, rejets d'orme.

Il est intéressant de noter l'importance de ce bois : ce massif boisé participe à l'image paysagère de l'Abbaye.

Les parcelles se trouvant dans le prolongement du coteau vers l'Ouest mériteraient d'être reboisées comme cela est visible sur la photographie IGN de 1947.



Chemin de l'abbaye vers la porterie - 046



Ambiance forestière - 546



547



548



Extrait de la photographie aérienne de 1947

AMBIANCE DE BOIS 9



Il s'agit du bois propriété de Madame Beck.
C'est de loin le peuplement forestier le plus entretenu et le mieux géré du site avec celui du Conseil Général en vis-à-vis.

C'est une belle futaie, mais le type de traitement forestier choisi s'approche du régime de la forêt jardinée.

Les peuplements y sont mélangés. Sur ces parcelles cohabitent des arbres de tous âges et de toutes grosseurs.
C'est en majorité une futaie de grands hêtres pour les parcelles qui longent la départementale 258.

Le coteau Sud de la Doquette propose plus de diversité dans les gros sujets.
Les lisières sont constituées de très beaux merisiers, de frênes, de hêtres et de chênes. Il y a aussi quelques tilleuls et marronniers.

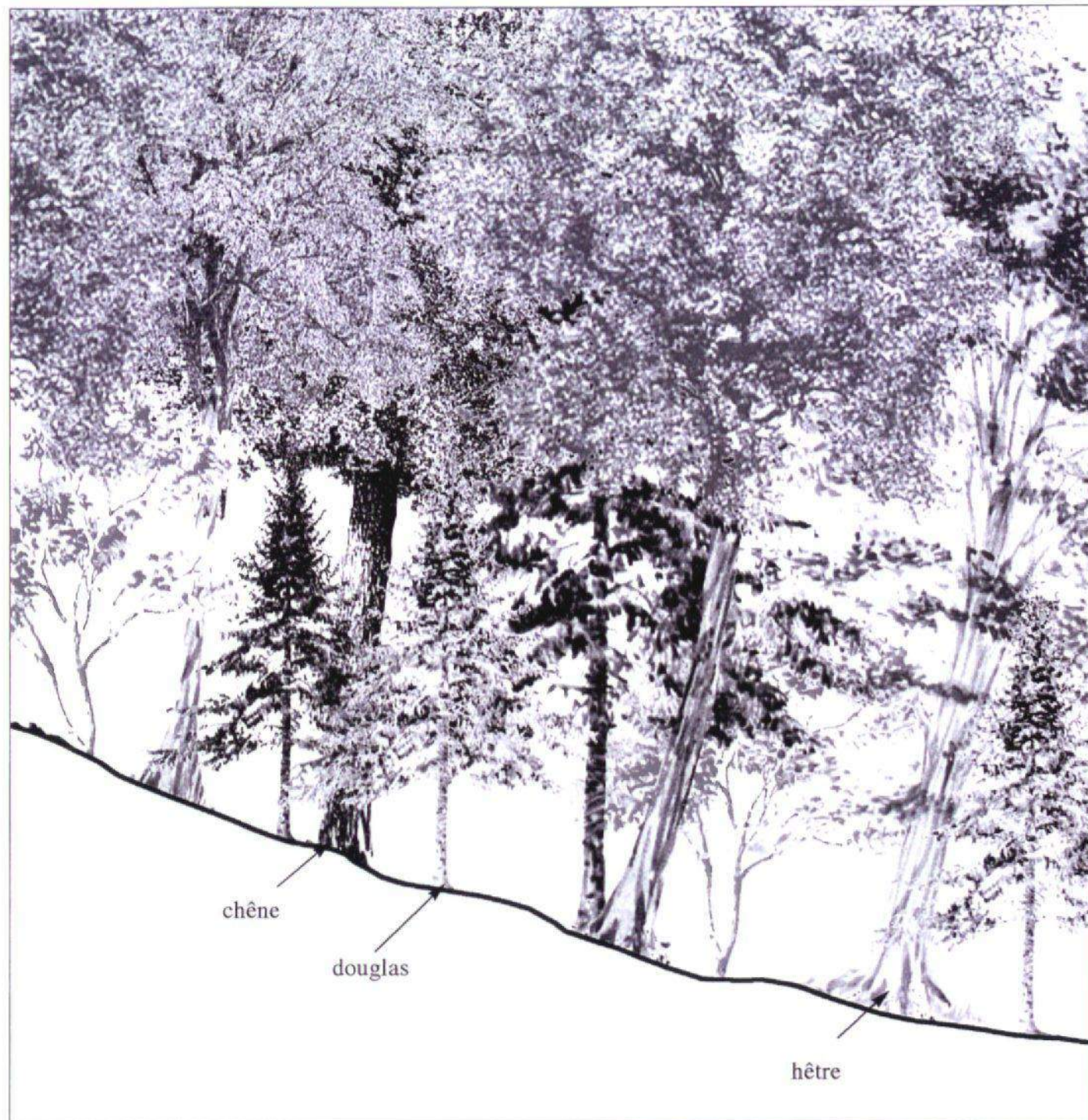
En sous-bois, il a été pratiqué quelques plantations de Douglas.

Ce bois qui se détache sur le ciel est un formidable repère marquant le paysage du site classé.

Longeant ce bois, en descendant la vallée de la Doquette, le paysage propose de magnifiques vues sur les arrières de l'abbaye.



Vue du bois depuis l'entrée du site classé



Ambiance forestière- 493



494



Bois de Madame Beck



Vue sur l'Abbaye depuis la lisière du bois

AMBIANCE DE BOIS 10



Cette association caractérise les parcelles de bois du site classé se trouvant sur les hauteurs du coteau, à l'Ouest de la départementale 51 allant vers la Ferme de la Martinière.

Il s'agit typiquement d'un taillis sous futaie. Cette futaie est constitué par un peuplement mixte de chênes et de hêtres.

Le taillis est essentiellement composé de châtaigniers recépés.

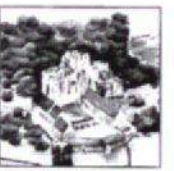
De façon sporadique se trouvent de gros châtaigniers dépérissant (ceux-ci ont servi de semenciers).

On note aussi quelques bouleaux.

Le sous-bois est principalement occupé par des ronces, comprenant sporadiquement des touffes de myrtille.



Ambiance forestière - 561



La forêt se cultive et s'entretient. Dans le cas du site classé de l'Abbaye d'Hambye, la forêt ne doit pas être considérée en terme de valeur forestière. La forêt a essentiellement une valeur esthétique.

On a pu constater que les zones boisées n'ont pas subi de modifications au cours des cinquante dernières années, excepté des coupes d'entretien.

Les parcelles boisées occupent les terrains très en pente qui n'ont pas pu être cultivés.

Une parcelle située à l'arrière de l'Abbaye, boisée en 1947 n'est plus boisée à l'heure actuelle. Cette parcelle devra être reboisée afin que le site conserve toute sa cohérence. Cela ne pose pas de problème puisque le Conseil Général en est le gestionnaire.

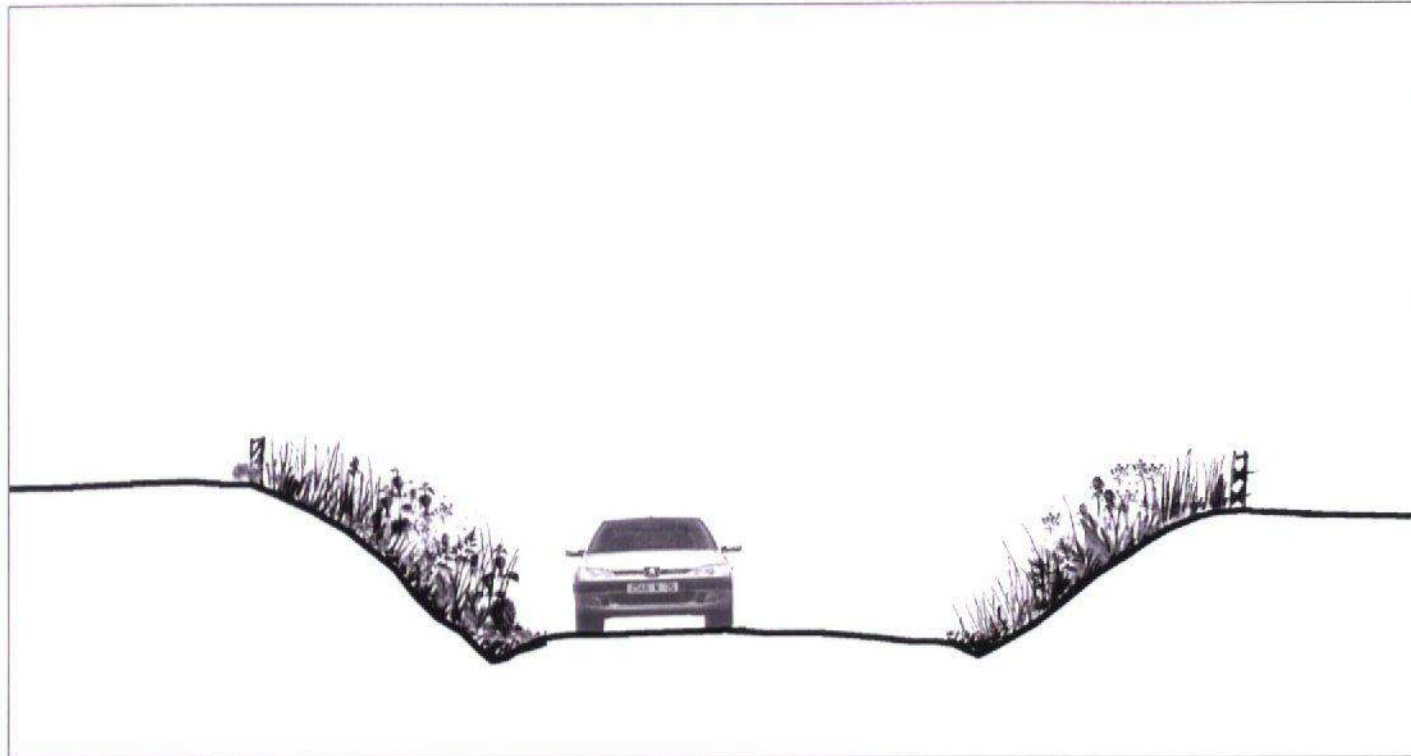
Quelques recommandations devraient être prises en compte concernant le site classé :

- Planter essentiellement des feuillus;
- Supprimer progressivement les résineux dès qu'ils sont arrivés à maturité;
- Favoriser la régénération naturelle par la pratique d'éclaircies ponctuelles;
- Pratiquer la gestion «jardinée».

C'est sur ce dernier point qu'il convient d'insister. Afin de ne pas modifier les caractéristiques du site, les prélèvements devront être réalisés de place en place. Il faut éviter dans tous les cas la coupe systématique correspondant au découpage parcellaire. La forêt s'en portera d'autant mieux qu'elle abritera toutes les strates de végétation et toutes les classes d'âges.

Ce type de gestion est peu pratiqué à l'heure actuelle, mais tend à se développer.

BORD DE ROUTE 1



Le site classé est pourvu de différentes routes permettant de le traverser du Nord au Sud et d'Est en Ouest.

La route principale est la départementale 51 qui mène de Sourdeval-les-Bois à Hambye.

Depuis Sourdeval à l'issue d'un virage à droite, la route accède au site classé à une altitude d'environ 91 mètres. Vers le Nord, dans l'axe de la route, l'architecture de l'Abbaye se distingue au premier plan d'un coteau boisé.

La route descend ensuite dans la vallée de la Sienne. Elle longe le lit de la rivière, en s'appuyant sur les courbes de niveau à flanc de colline.

Un pont de pierre (cote IGN 62) permet le franchissement de la Sienne. La départementale remonte ensuite à travers bois pour rejoindre le plateau (site de la Martinière cote IGN 115)

Une seconde route importante du site : la départementale 198.

Elle arrive de l'Est, traverse le hameau de la Haye Comtesse (cote 190 sur le plateau)

La topographie s'infléchit. La route passe au milieu de grand talus plantés. Elle rejoint la départementale 51 à l'altitude de 70 mètres.

Au niveau du pont, un carrefour permet l'accès aux abords de l'Abbaye (départementale 258). Elle longe le flanc du coteau boisé au droit d'une ancienne carrière (encore en activité sur la

photographie de 1947).

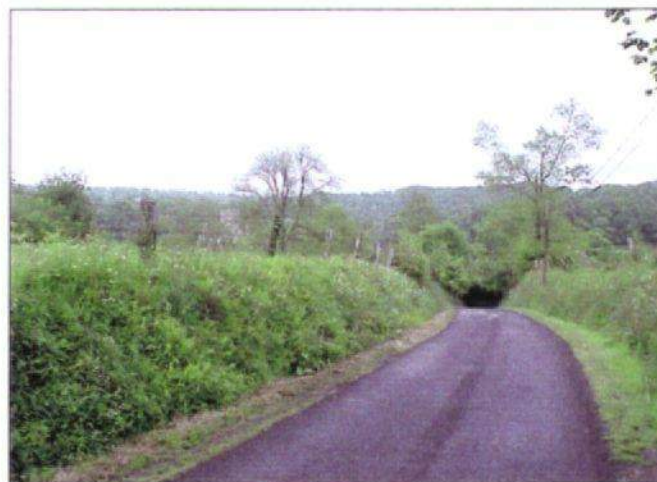
Elle jouxte les méandres de la Sienne le long du site de l'Abbaye, puis elle remonte légèrement en limite du bois propriété de Madame Beck.

Au détour d'un virage sur la gauche, elle rejoint le plateau (cote 94) au niveau du Hamel au Louveaux. Cette route mène au village de Percy. Les dimensions de cette voie sont parfaitement adaptées au site.

Les routes sont généralement accompagnées de bas-côtés, de petit fossés et de talus.

Le conducteur se trouve souvent en situation légèrement encaissée.

Les talus peuvent être comme le précise ce schéma uniquement enherbés. Cette disposition est composée d'associations végétales où dominent les graminées. Celles-ci comprennent un grand nombre d'espèces qui, au gré des saisons, fleurissent et agrémentent les talus.



D 51 - 417



D 51 - 369

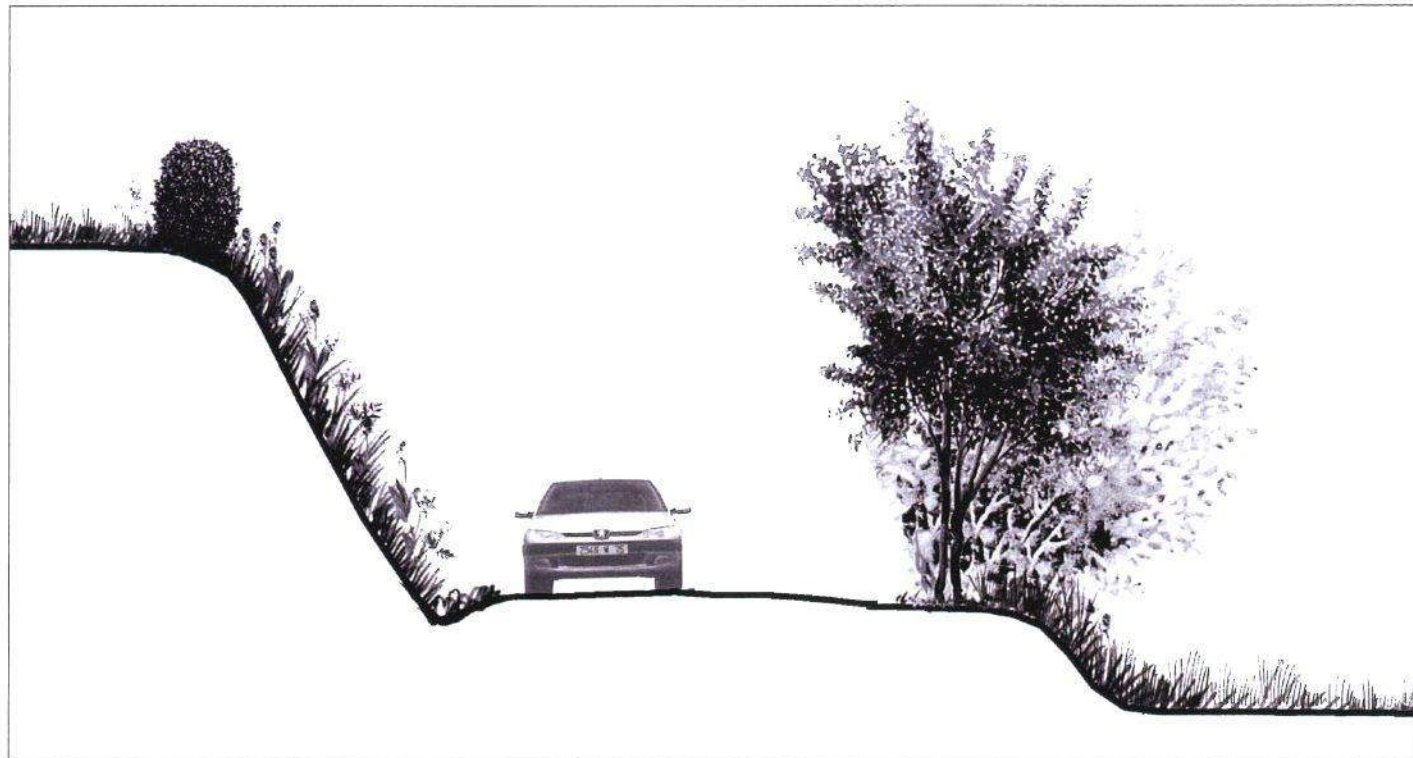


Orchidées en bord de route - 380



D 51 - 374

BORD DE ROUTE 2



Lorsque la route suit les courbes de niveau à flanc de colline, elle se positionne en déblais/remblais créant ainsi vers la vallée des situations en belvédère.

Les bas-côtés sont accompagnés de petits fossés de recueillement des eaux.

Sur le talus, on retrouve une dominance de graminées associées à un groupement d'une grande richesse floristique.

Au mois d'avril, on remarque facilement la floraison jaune du gaillet croisettes, la floraison rose de la silène, ainsi que la floraison blanche de la stellaire holostée.

De place en place, de nombreuses orchidées tachetées émergent leur floraison apicale pourprée.

Du côté de la vallée, la route est souvent accompagnée de plantations qui filtrent le regard sur le paysage, l'Abbaye et ses dépendances.



D 51 - 469



D 51 - 408



D 51 - 468



Diversité du talus en bord de route - 200

BORD DE ROUTE 3



Dans les situations les plus plates, la haie limitant les pâtures a souvent été éliminée. On retrouve des plantations en masse et en mélange dès la première dénivelé.

Ici on remarquera la gestion brutale opérée avec des épareuses. Celles-ci hachent les rameaux ligneux des végétaux. Cette technique inflige de nombreuses plaies, vecteur de la propagation de maladies. Ceci fragilise le végétal, réduisant ainsi son espérance de vie.

Il nous apparaît que ce mode de gestion, non esthétique ne trouve pas sa place au sein d'un site protégé.

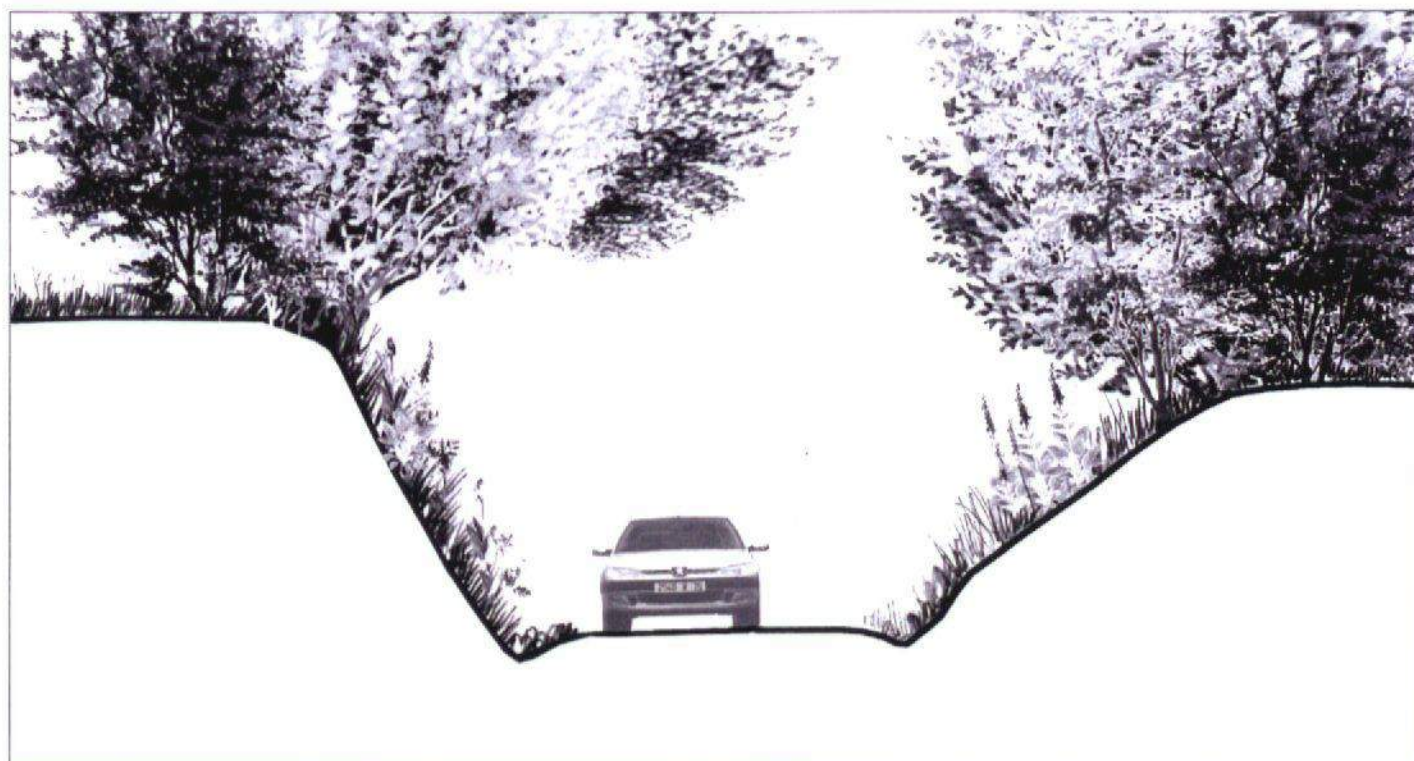


D 51 - 377



Vue sur l'abbaye depuis la D 51 - 574

BORD DE ROUTE 4



Ce schéma représente une situation permettant le passage d'une forte dénivellé (route de la Haye Comtesse).

L'insertion de la route s'opère en déblais pour réaliser des pentes circulables. Cela crée une ambiance confinée préparant la découverte du site plus ouvert en fond de vallée.

La diversité des situations entre topographie et position du conducteur ou du promeneur valorise la variété de la perception du paysage et la richesse de son contenu.



Route de la Haye Comtesse - 414



Route de la Haye Comtesse - 412

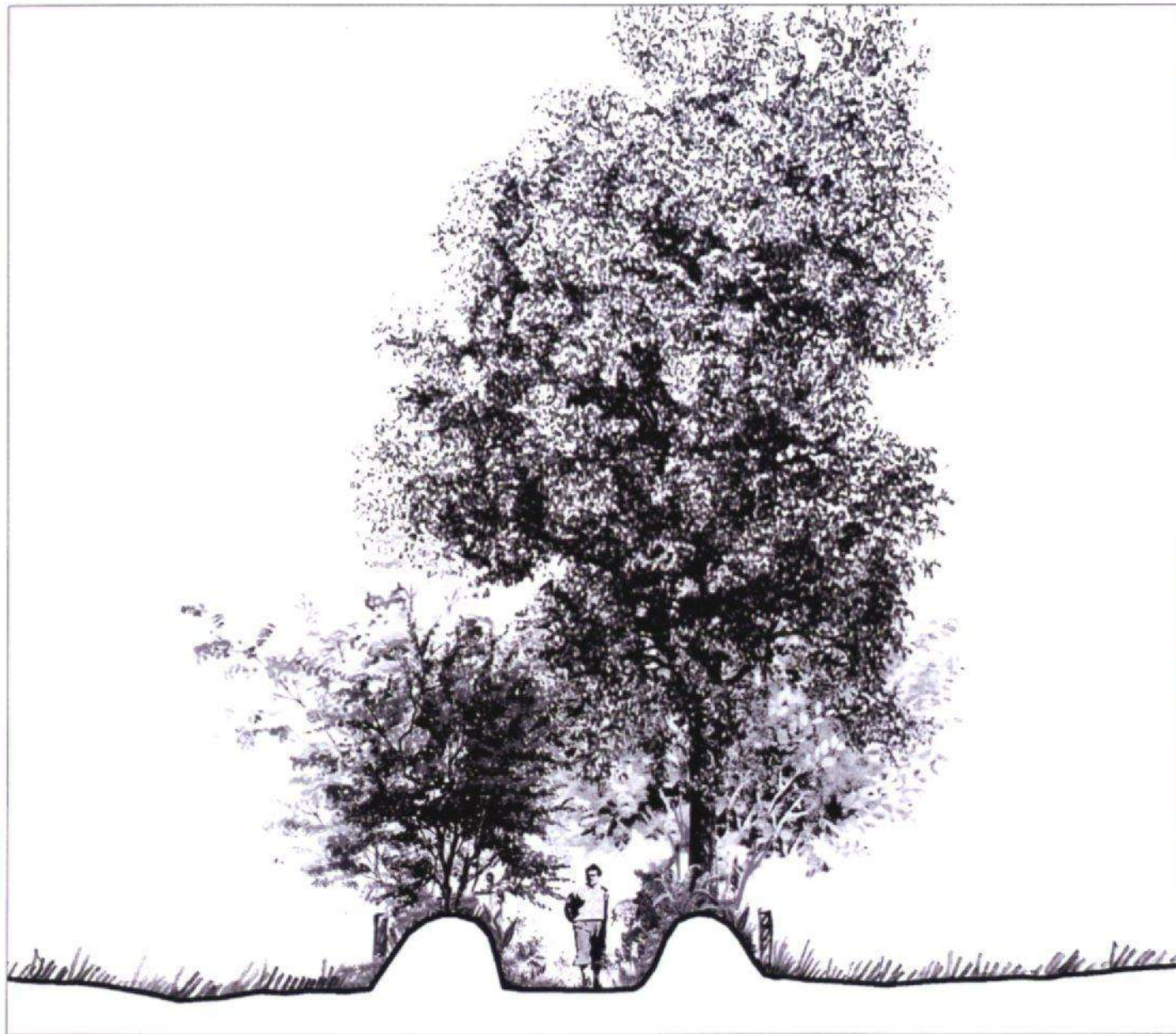


Accès à la route de la Haye Comtesse - 411



Débouché sur la D 51 - 413

CHEMINS CREUX 1



Ce schéma représente la typologie des chemins creux.

D'un point de vue paysager, ils représentent des boisements linéaires assez denses, très perceptibles dans le paysage. Cet aménagement est courant dans la région. La situation du promeneur est à l'ombre et de fait abritée des vents.

Ce type d'aménagement existe presque à chaque fois qu'un cheminement entre dans les parcelles agricoles.

Environ tous les dix, quinze mètres, les talus sont ponctués d'arbres de haut jet en quinconce: il s'agit principalement de chênes, mais on y trouve tous les arbres à grand développement. Les arbrisseaux et arbustes servent d'essences de bourrage: néfliers, noisetiers, fusains d'Europe, aubépines, prunelliers, saules, ormes ...

Certains chemins sont étroits et ne permettent pas le passage d'engin agricole. Non utilisés, ils se sont refermés et leur entretien a été abandonné ou ils ont été tout simplement supprimés.

Ces lieux sont d'une grande richesse faunistique et floristique. Ils permettent une découverte agréable du paysage. Ponctuellement, des fenêtres sur l'environnement laissent filer le



regard.

C'est une réponse intéressante pour la création des sentiers de découverte du site de l'Abbaye.



321



391

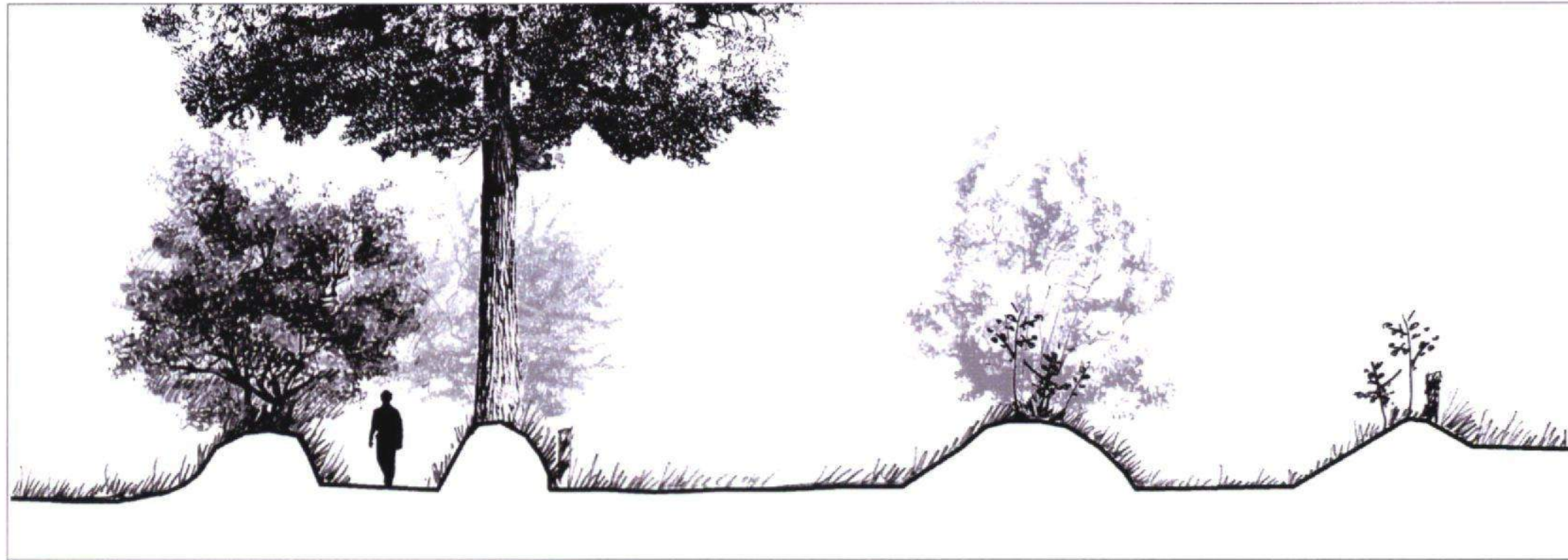


396



402

CHEMINS CREUX 2



D'autres chemins creux localisés au Nord-Est du site ont été replantés ponctuellement par le Conseil Général. Ils comportent à certains endroits de grands arbres. La végétation est encore trop jeune et il faudra attendre de nombreuses années avant d'avoir une ambiance caractéristique.



396



399



38



37

CHEMINS EN LISIERE DE BOIS



Sur le site, on rencontre des chemins en lisière de bois. Il s'agit de chemins très agréables à l'ombre des grands arbres, permettant d'avoir une vue sur le paysage ouvert qui borde les bois. Ces chemins offrent des points de vue privilégiés.



60



63



107

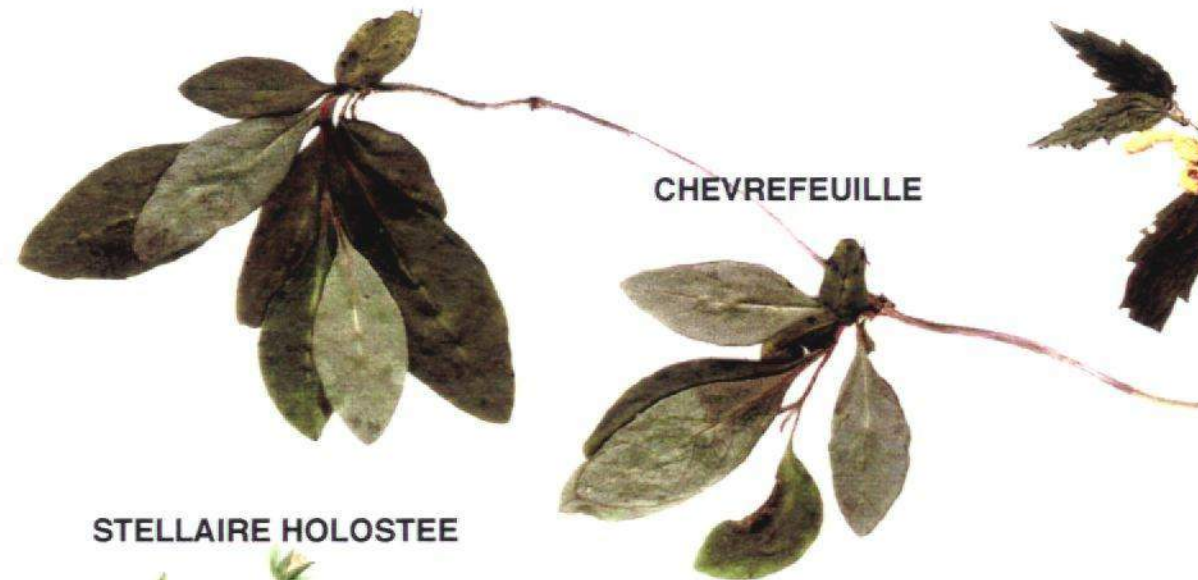


127

VEGETATION



LA FLORE SUR LE SITE D'HAMBYE EST TRES RICHE SURTOUT AU PRINTEMPS. NOUS AVONS RELEVÉ QUELQUES PLANTES :



CHEVREFEUILLE

STELLAIRE HOLOSTEE



ORTIE JAUNE



SILENE

GENOTTE



BUGLE



RENONCULE DES CHAMPS



VERONIQUE PETIT CHENE

VEGETATION



ANEMONE SYLVIE - 64



DIGITALE - 268



FICAIRE - 145



GAILLET GRATTERON - 207



JACYNTHE DES BOIS - 190



AIL DES OURS - 189



SCEAU DE SALOMON - 192



GAILLET CROISETTE - 200



RENONCULE ACRE - 212



CHEVREFEUILLE - 604



GERANIM DES PRES - 841



LANGUE DE CERF - 276

LES VUES



Depuis le site classé, on peut noter de nombreux points de vues sur l'Abbaye d'Hambye. Ce repérage ne se veut pas exhaustif. Il concerne principalement les points de vue depuis les voies routières, les chemins et les cheminements à créer, pressentis lors de nos investigations de terrain.

On peut remarquer que paradoxalement, l'Abbaye n'est pas perceptible en arrivant par le bourg d'Hambye, mais seulement depuis le bourg de Sourdeval-les-bois et de Percy.

Depuis Sourdeval, on découvre progressivement l'abbaye en s'en approchant de plus en plus près pour s'en éloigner et stationner sur le parking aménagé.

Depuis Percy, on découvre brusquement l'Abbaye. Il s'agit d'un des plus beaux points de vue. On s'y approche de très près en passant au pied pour aller stationner sur le parking situé à 500 m du monument.

La gestion des points de vue et des écrans ne devra pas être systématisée, mais appréciée en fonction de chaque situation par la personne chargée de l'entretien.



LOCALISATION DES POINTS DE VUE REMARQUABLES SUR L'ABBAYE

LES POINTS DE VUE SUR L'ABBAYE D'HAMBYE



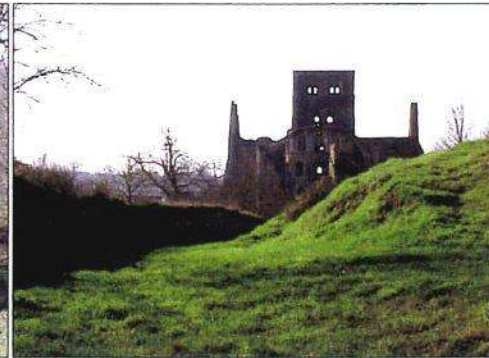
007



009



010



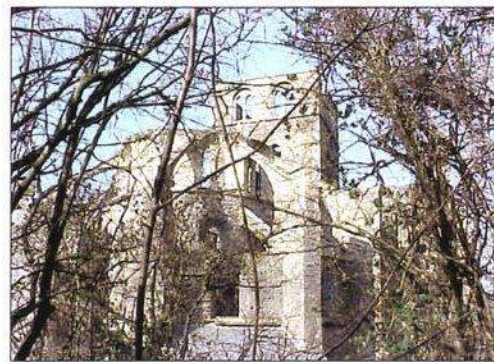
015



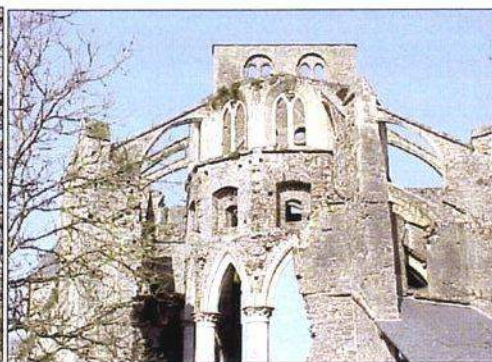
047



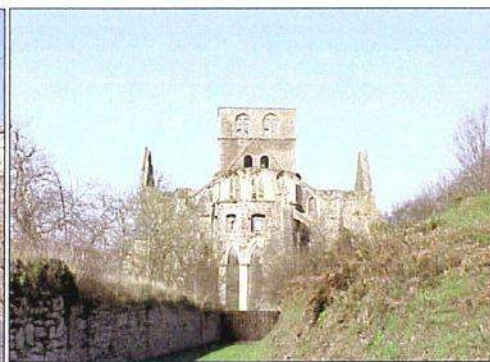
048



049



051



052



053



054



055



056



057



058



059



079



080



082



083



084



085



086



088

LES POINTS DE VUE SUR L'ABBAYE D'HAMBYE



098



099



100



101



105



106



154



161



163



201



217



249



255



258



259



262



373



383



386



388



406



407



419



421

LES POINTS DE VUE SUR L'ABBAYE D'HAMBYE



438



473



475



479



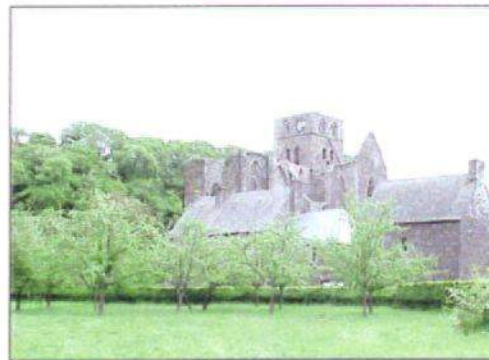
480



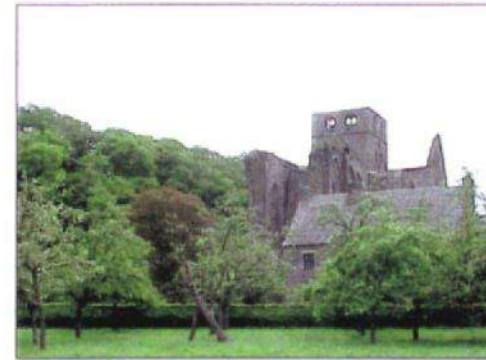
482



485



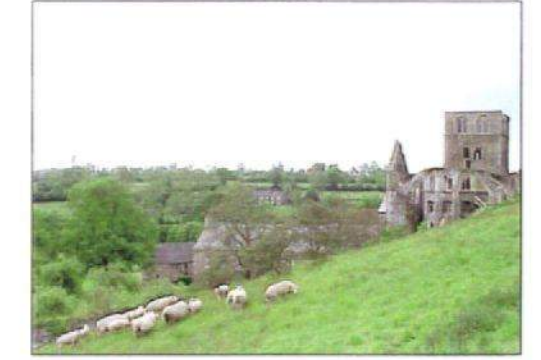
486



489



542



543



PARCOURS



Les différents parcours proposés partent du parc de stationnement existant situé au pied de l'ancienne carrière, noté sur le plan.

Il s'agit d'un ensemble de propositions de parcours pouvant se connecter sur les chemins existants des communes de Sourdeval-les-Bois, Percy et Hambye. Des aménagements légers ont été proposés. Il faudrait envisager la réalisation d'un topoguide et mettre au point une charte graphique pour l'installation de panneaux indicateurs.

Le parcours n°1 existe déjà dans sa plus grande partie. Il est balisé et est emprunté par de nombreux visiteurs. Les parcours notés de 2 à 12 sont tous en boucle depuis le parking. Pour éviter de décrire plusieurs fois dans la présente étude des mêmes portions de sentiers, nous avons développés des sections de sentiers qui s'enchaînent au gré de la promenade.

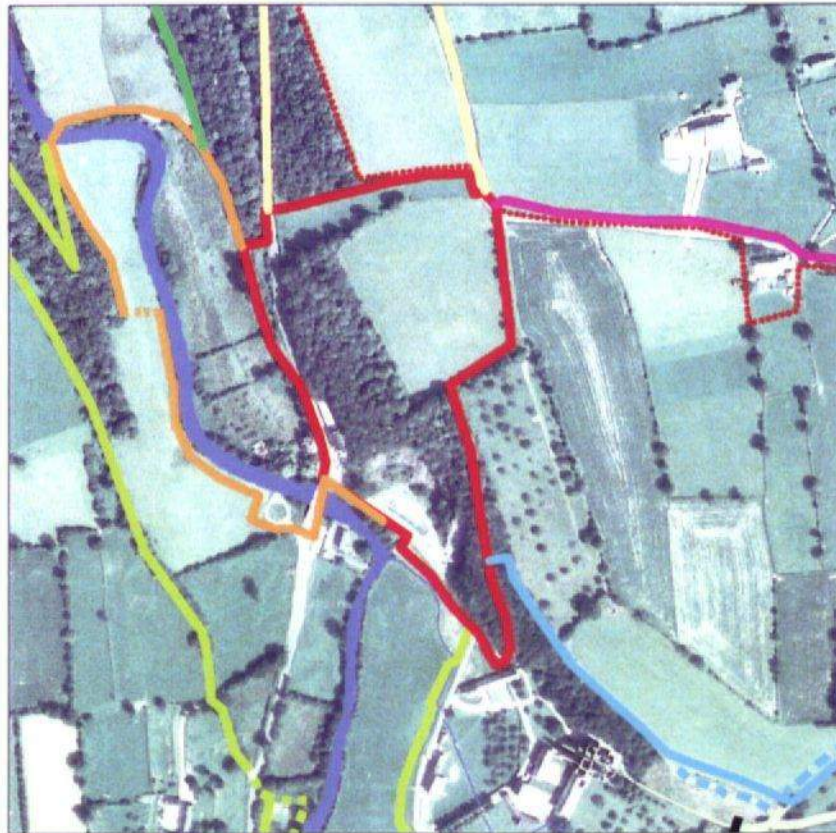
Le parc de stationnement actuel nécessite peu d'aménagement. La carrière est en phase de recolonisation naturelle et ses versants abrupts ne seront plus visibles dans peu de temps.

L'espace de stationnement mériterait d'être ponctué d'arbres d'alignement. Ce travail nécessite néanmoins de gros investissements pour effectuer d'importantes fosses de plantation et pour drainer les eaux de ruissellement qui envahiraient rapidement ces dernières.

La critique la plus importante concerne l'esthétique du panneau de signalisation actuel. Un panneau de style «plus rustique» devra être mis en place afin de présenter les différents circuits de découverte du lieu. Ce panneau pourra être sérigraphié sur support bois sous un abri deux pans.

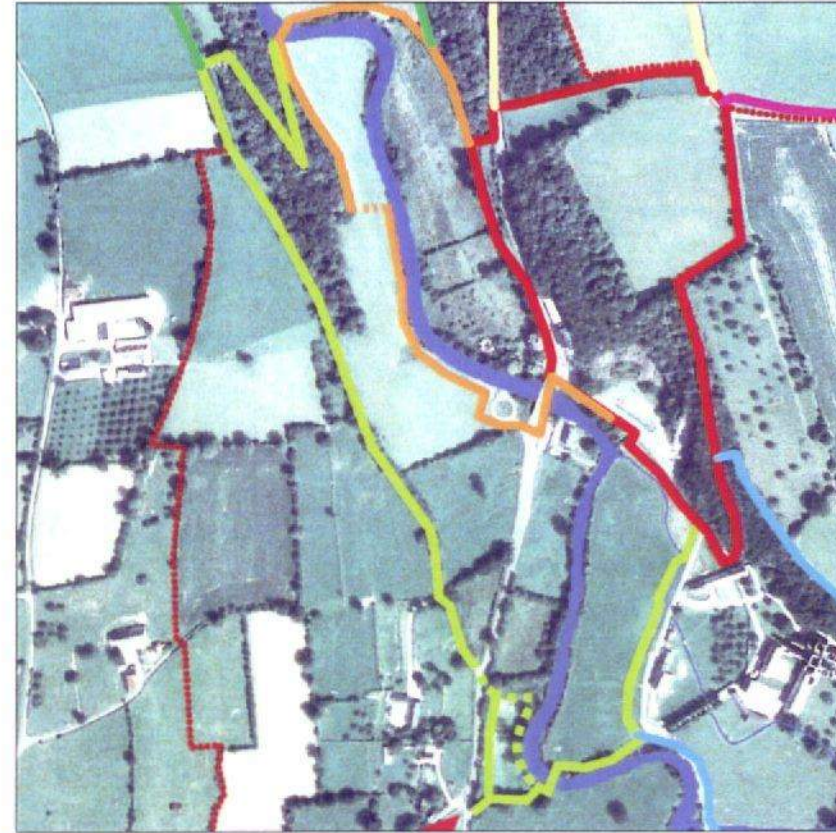
PARCOURS PROPOSES AU 1/5000

DIFFERENTS PARCOURS



PARCOURS 1 Rouge - DIFFICILE
Sentier du bois de l'Abbaye
Distance : 1200 - Durée : 40 mn

PARCOURS 2 Orange - FACILE
Sentier du Moulin
Distance : 900 m - Durée : 30 mn



PARCOURS 3 Jaune - MOYEN
Sentier du Hamel au Maigre
Distance : 1600 m - Durée : 45 mn



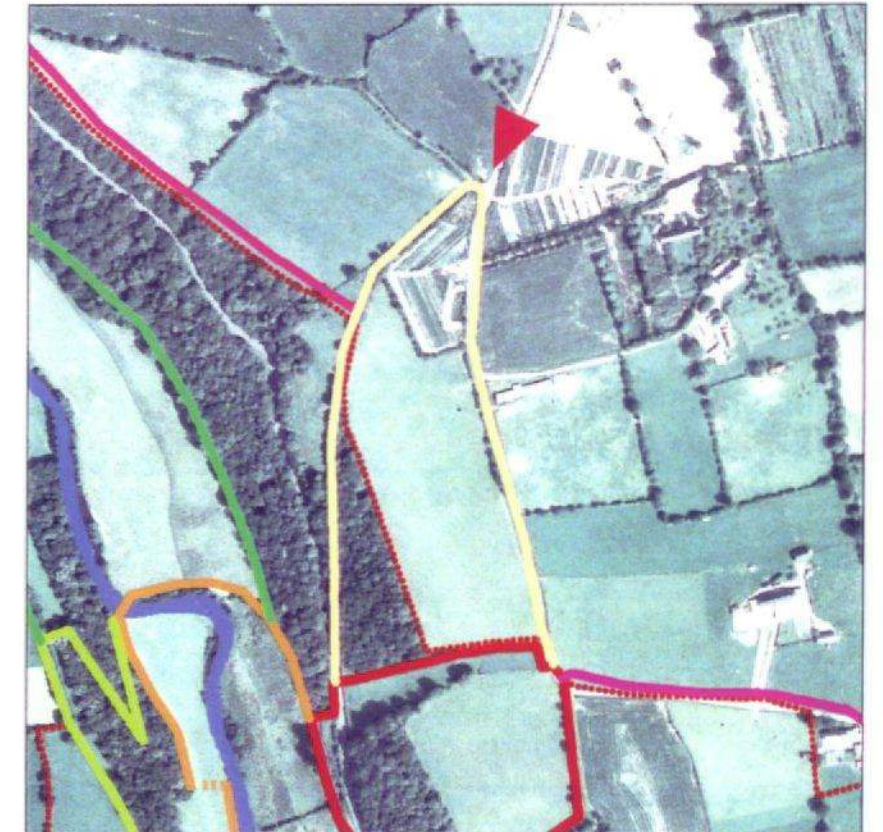
PARCOURS 4 Vert clair - FACILE
Sentier du Gué
Distance : 1200 m - Durée : 30 mn



PARCOURS 5 Bleu clair - FACILE
Sentier de la Doquette
Distance : 2000 - Durée : 60 mn



PARCOURS 6 Lilas - MOYEN
Sentier du Hamel Dolley
Distance : 900 m - Durée : 40 mn Connection possible avec Percy



PARCOURS 7 Jaune clair - MOYEN
Sentier de la Martinière
Distance 800 m - Durée : 30 mn Connection possible avec Hambye

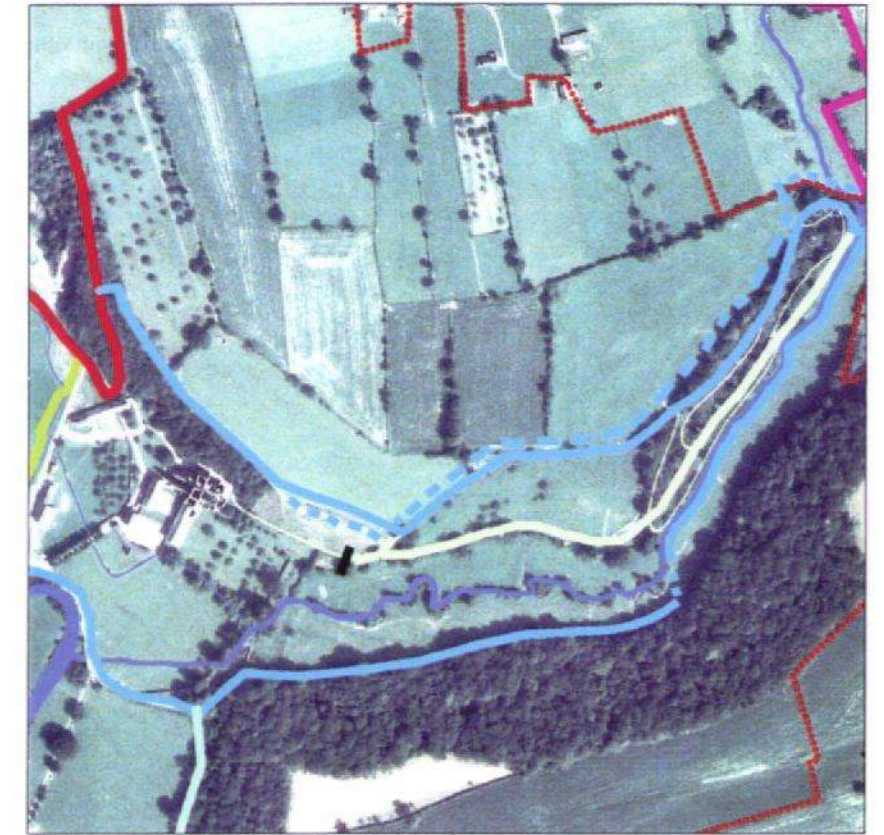
DIFFERENTS PARCOURS



PARCOURS 8 Rose Clair - MOYEN
Sentier des Basses-Ventes
Distance : 1800 - Durée : 60 mn Connection possible avec Hambye



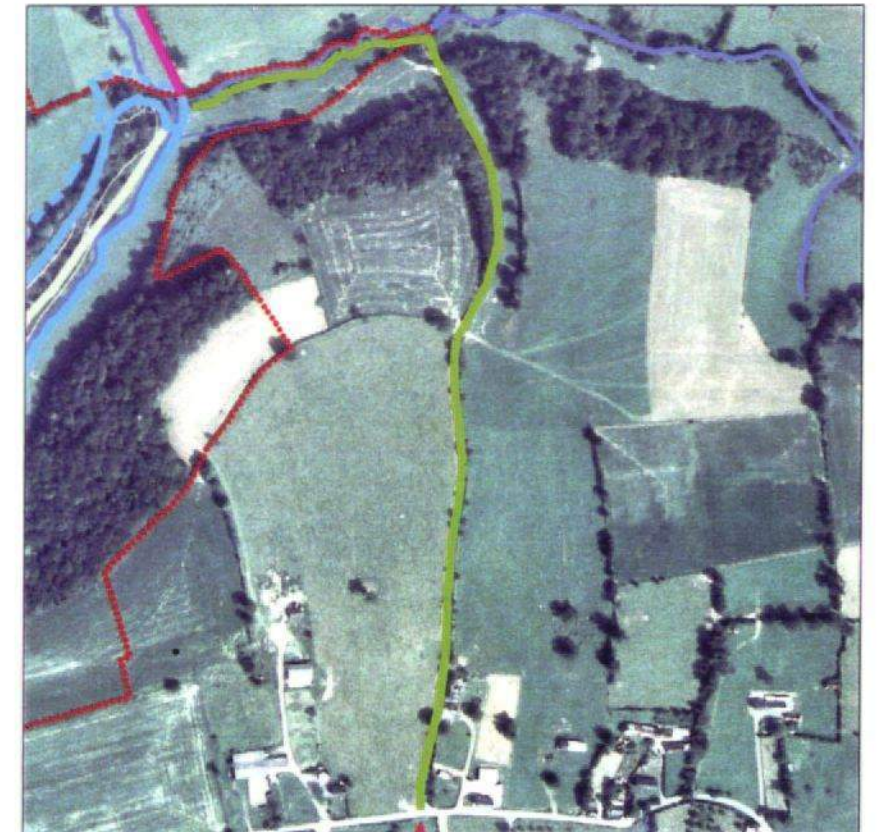
PARCOURS 9 Vert d'eau - MOYEN
Sentier du Moulin de Sourdeval
Distance : 800 m - Durée : 20 mn Connection possible avec Sourdeval



PARCOURS 10 Crème - FACILE
Sentier du bois au couchant
Distance 800 m - Durée : 30 mn Connection possible avec Percy

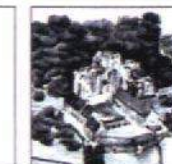


PARCOURS 11 Rose Foncé - FACILE
Distance : 1600 Durée : 45 mn Connection possible avec Hambye



PARCOURS 12 Kaki - FACILE
Distance 900 m - Durée : 40 mn Connection possible avec Percy

Parcours 1 - 1200 m - 40 minutes - Difficile



574



Le parc de stationnement est situé à quelques centaines de mètres de l'entrée de l'abbaye. Les visiteurs empruntent une portion de la RD 258. La réalisation d'un chemin stabilisé sur le bas-côté droit, isolé de la route par des plots en bois traité, devra être envisagée de manière à éviter le stationnement anarchique des véhicules et à mettre en sécurité les piétons.



581



A mi-chemin, le promeneur peut emprunter le parcours n°5 qui longe le bois de l'abbaye et permet une promenade au fil de l'eau tout au long de la petite Doquette. La bifurcation sera indiquée par un panneau directionnel indiquant le temps de parcours et la distance à parcourir.



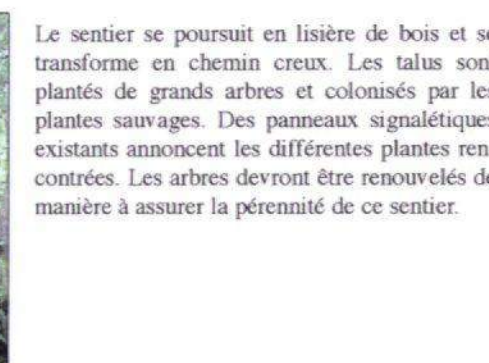
575



La porte d'accès à l'abbaye est masquée par une haie de charme. Depuis la route, les visiteurs pensent que l'abbaye est fermée et longent la RD 258. Cette haie devra être déplacée côté jardin afin de rendre lisible l'entrée. Le grand noyer existant pourra être conservé dans un premier temps. Une signalétique adéquate devra être mise en place, indiquant l'accès à l'abbaye et le départ du sentier n°1.



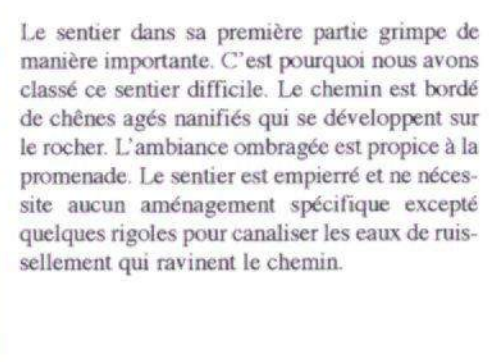
583



Le sentier se poursuit en lisière de bois et se transforme en chemin creux. Les talus sont plantés de grands arbres et colonisés par les plantes sauvages. Des panneaux signalétiques existants annoncent les différentes plantes rencontrées. Les arbres devront être renouvelés de manière à assurer la pérennité de ce sentier.



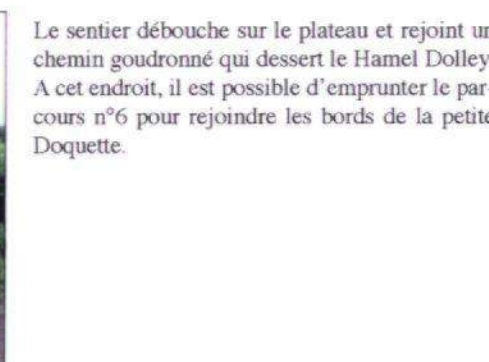
578



Le sentier dans sa première partie grimpe de manière importante. C'est pourquoi nous avons classé ce sentier difficile. Le chemin est bordé de chênes âgés nanifiés qui se développent sur le rocher. L'ambiance ombragée est propice à la promenade. Le sentier est empierré et ne nécessite aucun aménagement spécifique excepté quelques rigoles pour canaliser les eaux de ruissellement qui ravinent le chemin.



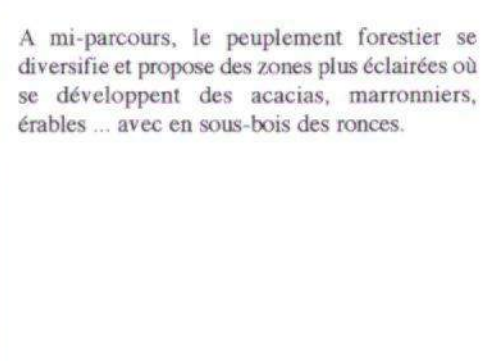
590



Le sentier débouche sur le plateau et rejoint un chemin goudronné qui dessert le Hamel Dolley. A cet endroit, il est possible d'emprunter le parcours n°6 pour rejoindre les bords de la petite Doquette.



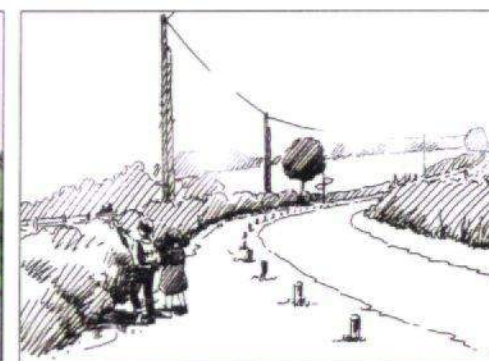
580



A mi-parcours, le peuplement forestier se diversifie et propose des zones plus éclairées où se développent des acacias, marronniers, érables ... avec en sous-bois des ronces.



591



Le chemin se poursuit à droite. Afin de sécuriser les piétons, le bas-côté droit sera séparé de la route par une ligne de plots en bois traités. Un arbre nouvellement planté signale le parcours.

Parcours 1 - 1200 m - 40 minutes - Difficile



572



Au niveau de l'arbre signal, le sentier dirige les promeneurs sur la droite et emprunte une parcelle de prairie très en pente. Le sentier d'une largeur de 3 m longe la lisière Nord de la prairie. Le sentier piéton est séparé de la prairie par une clôture de type agricole. Une chicane permet d'y accéder tout en interdisant l'accès aux animaux, vététistes et engins à moteur. Néanmoins, une clôture amovible sera ménagée pour permettre aux engins d'entretien d'y accéder.



599



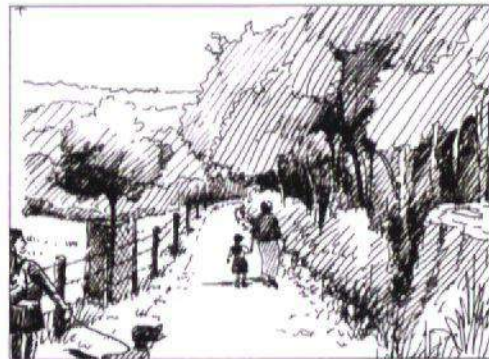
La traversée de la D 51 constitue un passage délicat. La circulation sur cette section est très rapide et dangereuse pour les piétons.

La mise en place de bandes rugueuses et de panneaux indicateurs est vivement conseillée en amont et en aval de la traversée.

De l'autre côté de la route, un escalier en bois permet de rejoindre le parcours n°2. Des plots en bois séparant le bas-côté de la route seront mis en place.



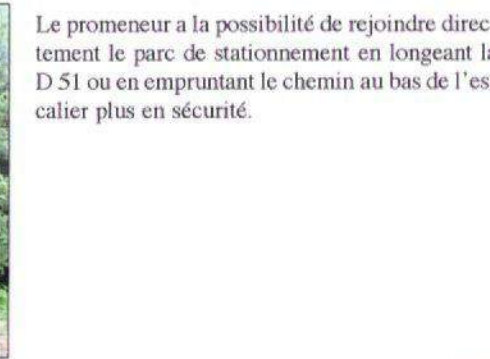
574



La nouvelle clôture sera ponctuée de quelques plantations de grands arbres avec protections individuelles de manière à ombrager ce sentier exposé plein Sud et à conserver les vues sur le paysage. Le sol sera conservé en herbe. De manière à le rendre praticable, les trous dus au passage des animaux seront comblés par un hersage superficiel. Au pied du talus, sera créé un petit fossé de drainage captant les eaux superficielles et les renvoyant vers la prairie.



601



Le promeneur a la possibilité de rejoindre directement le parc de stationnement en longeant la D 51 ou en empruntant le chemin au bas de l'escalier plus en sécurité.



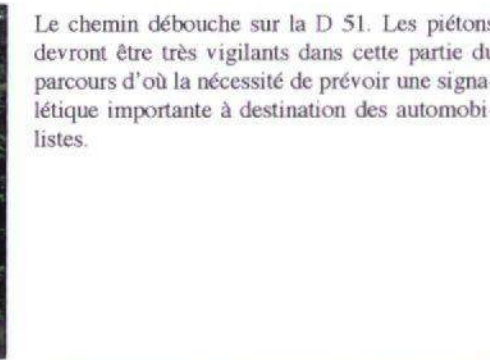
596



La pente étant relativement raide à certains endroits, il conviendra de mettre en place des gradins pour maîtriser la stabilité du sol.



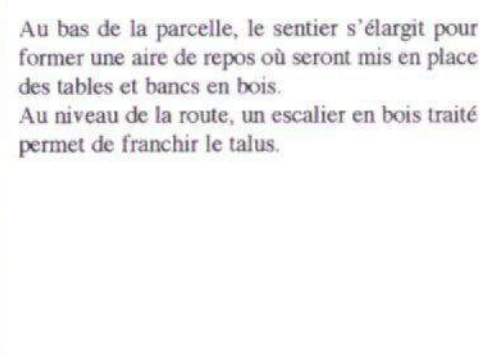
602



Le chemin débouche sur la D 51. Les piétons devront être très vigilants dans cette partie du parcours d'où la nécessité de prévoir une signalétique importante à destination des automobilistes.



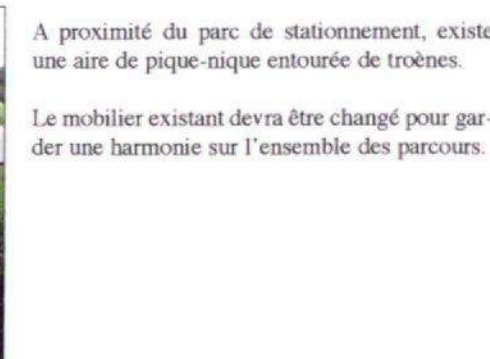
598



Au bas de la parcelle, le sentier s'élargit pour former une aire de repos où seront mis en place des tables et bancs en bois. Au niveau de la route, un escalier en bois traité permet de franchir le talus.



761



A proximité du parc de stationnement, existe une aire de pique-nique entourée de troènes.

Le mobilier existant devra être changé pour garder une harmonie sur l'ensemble des parcours.

Parcours 2 - 900 m - 30 mn - Facile



603

Ce sentier est l'un des plus facile. Il présente peu de dénivelé. Il peut être parcouru à la suite du sentier n°1. On l'emprunte soit depuis la D 51, soit au pied de l'escalier en bois au droit de la traversée de la D 51.



605

Lieu de jonction avec le parcours n° 1, une petite parcelle de forme triangulaire située à droite du sentier mériterait d'être aménagée en y installant des tables-bancs. Le petit abri existant pourrait être remis en état et servir de refuge en cas de pluie. La fontaine à proximité devra être canalisée pour assainir les abords.



608

Le parcours emprunte un chemin existant à l'ombre de grands arbres.



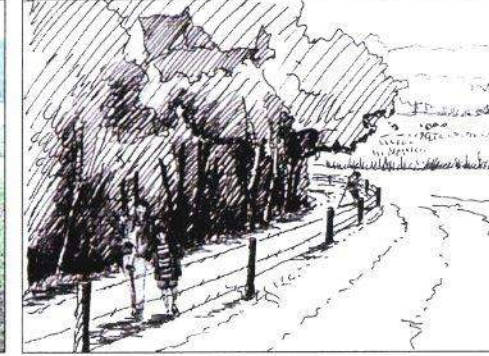
609



Ce chemin est une desserte agricole. Une large barrière en bois permet d'accéder au champs. Une chicane sera créée à gauche de cette barrière. A cet endroit, le promeneur a le choix : continuer le parcours n°2, soit emprunter le parcours n°4 sur la droite qui longe les rives de la Sienne.



611



Le parcours s'appuie sur la haie existante. Le sentier est séparé de la prairie pâturée par une clôture de type agricole. Le sol devra être aplani.



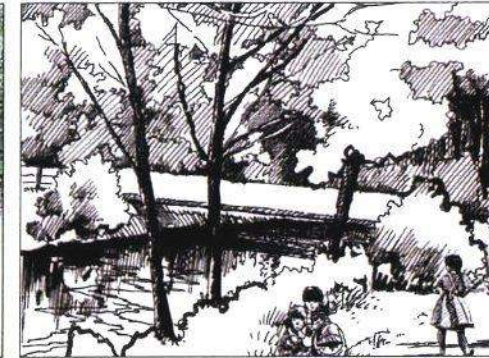
613

C'est à cet endroit que le problème du maintien des berges est le plus significatif. Il existait à cet endroit une dérivation qui alimentait en eau un moulin aujourd'hui disparu. La trace du bief est très lisible au milieu de la pâture. La berge devra être stabilisée en techniques végétales. L'ancien bief constituant une zone humide, le sentier devra être busé à cet endroit.

Un panneau signalétique pourrait être installé à proximité pour expliquer et localiser les traces de l'ancien moulin et son fonctionnement.



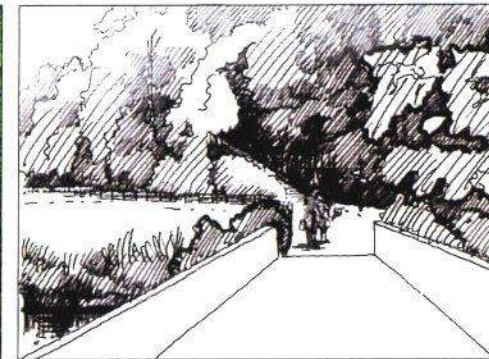
616



La traversée de la Sienne par la mise en place d'une passerelle a déjà été décidé par le Conseil Général. En raison des fortes variations de niveau, la passerelle sera installée sur des assises béton hautes. Ces dernières seront masquées par des plantations arbustives.



617



Après le passage de la Sienne, le sentier se sépare en deux. Si l'on continue ce parcours, on rejoint le parking en longeant les rives de la Sienne. On peut emprunter le parcours n°3 beaucoup plus long qui passe par le Hameau au Maigre.

Parcours 2 - 900 m - 30 mn - Facile



618

A proximité de la future passerelle, lorsque la Sienne est basse, on peut apercevoir les traces d'une ancienne retenue d'eau liée au moulin.



754



Au moment où la distance entre la lisière et les berges de la Sienne est la moins importante, une chicane permet de traverser la pâture.

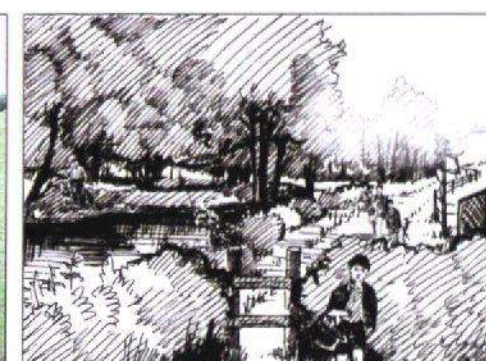


743

Le sentier longe la lisière du bois. A la fin du printemps, les coteaux boisés sont couverts de digitales. Le sentier est séparé de la prairie pâturée par une clôture de type agricole.



755



Le même aménagement est créé sur les rives de la Sienne. La largeur du sentier est plus importante de manière à laisser se développer une bande de plantes herbacées qui sera fauchée une fois par an ou tous les deux ans. Ces plantes participeront au maintien des berges et accentueront la richesse floristique. L'essentiel est d'interdire l'accès des berges aux animaux qui cherchent à s'abreuver et qui concourent à déstabiliser les berges. Des zones en pente devront être aménagées pour que les animaux puissent accéder à l'eau.



752

Le sol devra être aplani sur la largeur du sentier piéton.



758



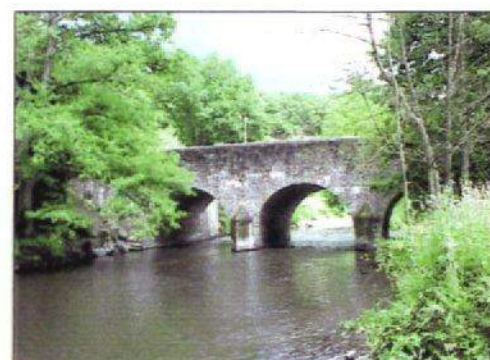
Depuis ce parcours, on peut apercevoir l'abbaye.



753



La lisière devra faire l'objet de quelques interventions ponctuelles : suppression des arbres morts, nettoyage du sous-bois pour favoriser le développement des digitales ...



759

Le sentier se poursuit sur les berges de la Sienne. Aux abords du pont, le sentier contourne la zone de mise à l'eau des canoës.

Parcours 3 - 1600 m - 40 mn - Moyen



619



On emprunte le parcours n°3 depuis le parcours n° 2 juste après avoir franchi la passerelle sur la Sienne. Le chemin grimpe fortement en sous-bois. Le chemin est à l'heure actuelle difficilement praticable. Les ronces envahissent rapidement le chemin.

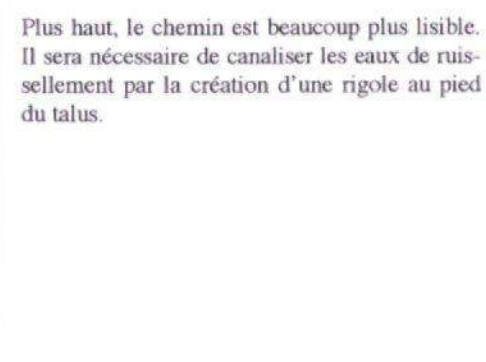


699

Le chemin descend en pente douce vers la vallée. En hiver, on a de nombreuses vues sur l'abbaye. Les haies ont été recépées récemment et se régénèrent rapidement. Les interventions futures devront être réalisées de manière non systématique, mais ménager des vues cadrées sur l'abbaye.



695



Plus haut, le chemin est beaucoup plus lisible. Il sera nécessaire de canaliser les eaux de ruissellement par la création d'une rigole au pied du talus.

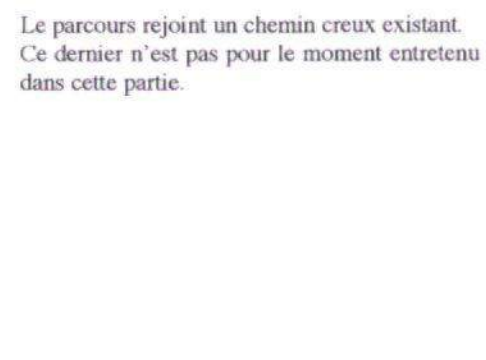


704

Le chemin est très agréable. Il n'y a pas d'aménagements importants à réaliser excepté une fauche à prévoir en fin de printemps.



696



Le parcours rejoint un chemin creux existant. Ce dernier n'est pas pour le moment entretenu dans cette partie.



708

Le chemin débouche sur un chemin goudronné desservant le Hamel au Maigre. Autour de cette propriété, les haies sont taillées régulièrement. On y rencontre fréquemment des buis.



697



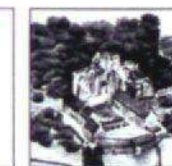
Plus loin, le chemin est parfaitement entretenu et correspond à ce qu'il faudrait faire tout au long de ce chemin creux. Il est bordé de noisetiers et est ponctué d'arbres de haut jet.



709

L'abbaye se distingue au dessus de la frondaison des grands arbres qui bordent la sienne.

Parcours 3 - 1600 m - 40 mn - Moyen



710

Le chemin débouche sur la RD 51. Le promeneur peut rejoindre le parc de stationnement en longeant la route ou poursuivre son périple en traversant la route.



721



Le passage existant installé au niveau des ruines d'une ancienne retenue d'eau devra être démantelé ce qui n'empêche pas la réhabilitation des ouvrages hydrauliques. La remise en eau de l'ancien bief permettrait de redonner une dimension historique au site et d'un point de vue paysager, de créer une circulation piétonne de l'autre côté de ce bief. Ces dispositions auraient pour avantage de séparer la circulation automobile des piétons.



712



Le parcours se poursuit à l'arrière de la haie qui longe la route de manière à rejoindre un ancien chemin creux utilisé par les lavandières.



722

En effet, la RD 258 qui contourne l'abbaye est très étroite et très fréquentée. Le pré situé à gauche du sentier est maintenu accessible par la création d'un pont permettant son accès aux véhicules lors des manifestations importantes ponctuelles.



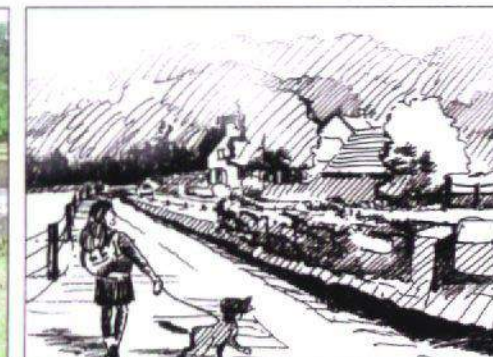
714



Ce chemin actuellement bouché devra être réouvert. Il débouche sur la Sienne.



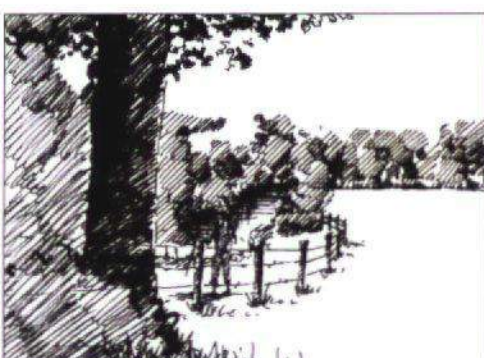
724



Les ruines du moulin pourront être consolidées. Des panneaux explicatifs pourront être mis en place.



717



A cet endroit, le Conseil Général a prévu de mettre en place une passerelle. On a un très beau point de vue sur l'abbaye.



725



Le chemin longe le bief du moulin pour rejoindre le parc de stationnement. Des plots en bois interdisent le stationnement des véhicules.

Parcours 4 - 1200 m - 40 mn - Facile



620

Le parcours n°4 s'emprunte depuis le parcours n°2. Le chemin existe et il est très praticable dans les parties en sous-bois.

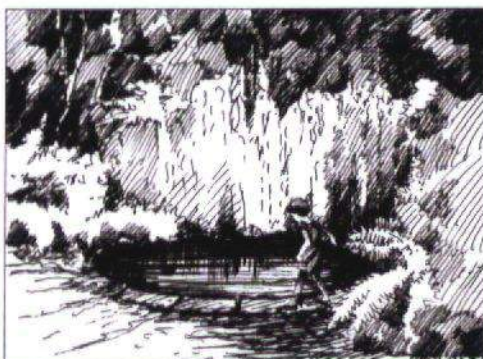


623

Dès que le chemin traverse une zone plus éclairée, la végétation arbustive se développe sur les côtés.



628



Une source située en pied de talus mériterait d'être aménagée. Le coteau est très pentu à droite du chemin. Le rocher est apparent à bien des endroits. Il faudra aménager une rigole en pied de talus pour récolter les eaux de ruissellement et les canaliser vers l'autre côté du chemin afin de l'assainir.



632

Lorsque le parcours rejoint les bords de la Sienne, la végétation se fait de plus en plus exubérante, spécifique des lieux humides. La Sienne est bordée d'aulnes.



633



Le chemin disparaît progressivement sous la végétation. Il devra être entretenu régulièrement par fauchage au moins deux fois par an.



636



A cet endroit, le fond de vallon est plus large. Une zone humide constituée essentiellement de grandes plantes vivaces et annuelles constitue une plateforme dégagée quasiment inaccessible. Le chemin sera constitué d'un platelage bois permettant de franchir à pied sec cet espace. Des panneaux spécifiques décrivant la flore des milieux humides seront mis en place.



637

Dans l'axe des arbres existait autrefois un gué qui rejoignait le chemin du Hamel au Maigre qui à l'heure actuelle a disparu.



638

A la fin de l'été, les reines des prés agrémentent la zone humide de façon spectaculaire.

Parcours 4 - 1200 m - 40 mn - Facile



639



Le chemin aménagé traverse une zone colonisée par les iris d'eau.



687

On distingue très bien sur cette photographie le grand chêne déchaussé qui faisait avant parti de la haie.



684



Depuis l'autre rive, on distingue le gué. Pour des raisons de sécurité, sa réhabilitation semble difficile. En été, il y a à peine 20 cm d'eau. Des blocs de rochers stabilisés, traités anti-dérapants pourraient être mis en place.



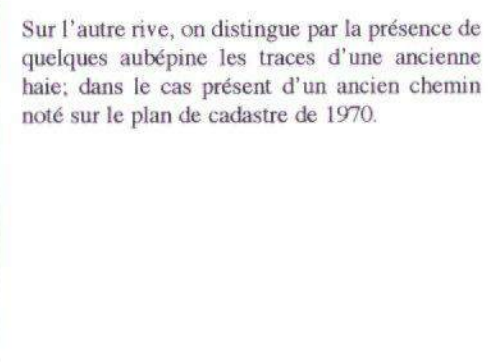
688



En haut de la parcelle, le chemin creux subsiste. Il est à l'heure actuelle bouché. Afin d'accéder aux parcelles situées de part et d'autre du chemin creux recréé, des barrières en bois traditionnelles devront être mises en place.



685



Sur l'autre rive, on distingue par la présence de quelques aubépine les traces d'une ancienne haie; dans le cas présent d'un ancien chemin noté sur le plan de cadastre de 1970.



691



Plus loin, le chemin est praticable. Il s'agit de gérer l'existant.



686



La reconstitution totale de ce chemin creux devra être envisagée. De plus, ce chemin est situé dans l'emprise du site classé.



694



Le chemin rejoint le parcours n°3.

Parcours 5 - 2000 m - 60 mn - Facile



581

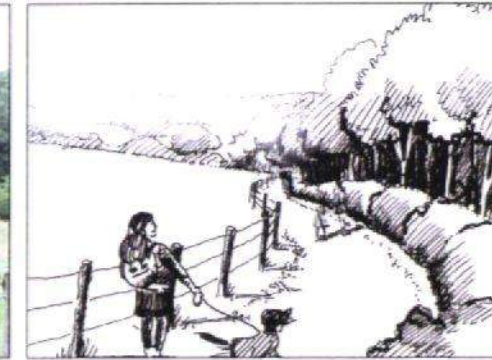


Le parcours n° 5 débute à quelques centaines de mètres du parcours n°1 en haut de la montée. Un panneau indicateur marque l'embranchement.

Le sentier est aménagé en première partie. Il sillonne à travers bois. Des buis ont été plantés en bordure du chemin. Il serait préférable de les tailler afin de leur donner une forme de manière à bien caractériser ce nouveau sentier.



771



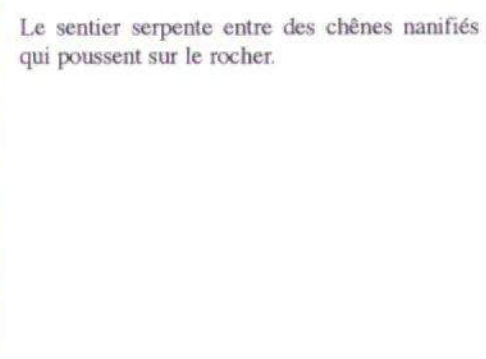
Une nouvelle haie d'aubépine en continuité de celle existante sera implantée sur la droite de manière à bien séparer les espaces.

Le coteau sera reboisé en partie haute, renforçant ainsi les limites.

Le reboisement de cette parcelle induit de clore totalement l'espace pour le fermer au public afin de créer un enclos de reboisement à l'abri du gibier.



766



Le sentier serpente entre des chênes nanifiés qui poussent sur le rocher.



774



A cet endroit devra être créée une connexion entre le parcours payant et le parcours libre. Les visiteurs ayant payé un droit d'entrée pourront accéder aux circuits plus larges.

Un escalier en bois devra être créé afin de franchir la dénivellation importante qui sépare les deux circulations.

Un passage à sens unique de type tourniquet permettra d'accéder au bois aménagé par le Conseil Général.



768



Un peu plus loin, le sentier longe la lisière du bois de l'abbaye. Il est séparé de la pâture par une clôture agricole.

Les bas-côtés ont été plantés de jeunes aubépines pour constituer à terme un chemin creux de manière à bien canaliser les visiteurs afin qu'ils ne pénètrent pas dans le bois.

En effet, à cet endroit, nous sommes très près de l'abbaye, mais cette dernière est située à une quinzaine de mètres en contrebas au pied d'une falaise abrupte.



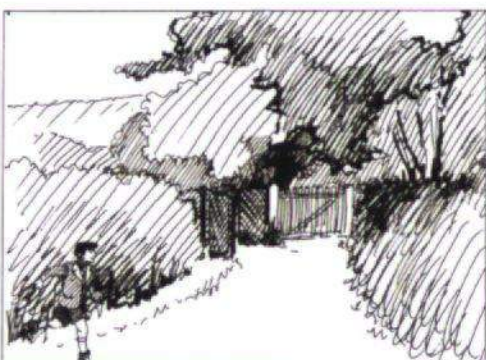
778



Le parcours n° 5 se prolonge en parallèle du chemin en haut du talus. Il longe ensuite la lisière du bois.



770



Le sentier existant mène à une barrière en bois qui permet d'accéder à l'arrière de l'abbaye.

Il serait préférable de poursuivre le sentier à l'extérieur de la clôture existante de manière à créer une circulation autonome, complètement indépendante de l'abbaye. Seuls les visiteurs ayant payé un droit d'entrée auront accès à l'arrière de l'abbaye.

Une chicane située à gauche de la porte permet de poursuivre son périple.



779



A l'extrémité du bois, la forte pente est gérée par la mise en place de gradins.

Ce tracé à l'avantage de faire bénéficier au plus grand nombre de la promenade la plus agréable qui longe les rives de la Doquette.

Parcours 5 - 2000 m - 60 mn - Facile



780

Le promeneur découvre le vallon de la Petite Doquette très sauvage. Au printemps, les berges de la petite Doquette sont très riches au niveau floristique. Il est à noter que le vallon de la Petite Doquette est malheureusement en dehors du site classé.



781



La mise en place de gradines permet de franchir aisément la dénivelée.



782



Un pont en bois permet de franchir la Petite Doquette pour accéder aux berges de la Doquette.



845



Un autre pont en bois permet de franchir la Doquette. On retrouve ici les promeneur qui ont emprunté le parcours n°6.



787



Le sentier se prolonge vers la droite en suivant les berges de la Doquette. Une connection avec un sentier venant de l'amont serait possible. En effet, il existe au bout du pré se terminant en pointe un chemin actuellement complètement bouché sur la commune de Percy.



790



Les berges de la Doquette sont actuellement traitée au désherbant chimique. Afin de stabiliser les berges et favoriser le développement des ripisylves, il serait préférable de laisser se développer un bourrelet végétal. Une clôture de type agricole sépare le sentier de la prairie pâturée.



791



Le sentier se prolonge suivant les berges de la Doquette jusqu'à un grand méandre qui se trouve au milieu du vallon. A cet endroit, une chicane permet d'accéder au pré de manière à le traverser pour rejoindre la continuité du sentier installé en pied de coteau le long du bois de Mme Beck.



792



La lisière du bois est suffisamment dense pour qu'il ne soit pas possible d'y pénétrer.

Parcours 5 - 2000 m - 60 mn - Facile



797

La promenade au pied du coteau boisé offre des vues exceptionnelles sur les ruines de l'abbaye. Ces points de vues sont encore plus impressionnant en hiver.



798

De nombreuses sources rendent le bas du coteau impraticable. Ces sources devront être canalisées et évacuées de l'autre côté du sentier. Les endroits humides devront être drainé par apport d'une couche de gravillons.



800



A cet endroit pourrait être créé un étang. L'étude historique menée en 1999 par E. Broine du CRAM n'a pas validé l'existence d'un étang. Cet aménagement sera décrit ultérieurement.



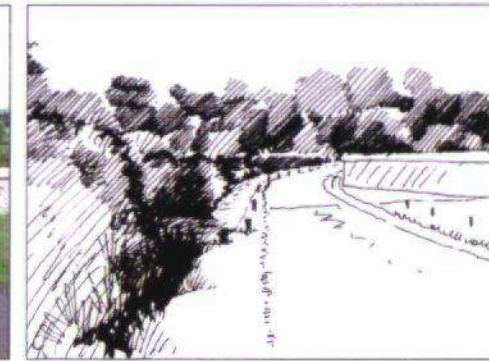
801



Le sentier rejoint le chemin existant qui permet d'accéder à ce champs et au bois de Mme Beck. Il s'agit d'un passage d'engins agricole. Une barrière en bois fermera l'accès au champs. Une chicane sera aménagée sur le côté gauche.



833



Le sentier rejoint la D 58 qui contourne l'abbaye. A cet endroit, il serait judicieux de mettre en place des plots bois pour empêcher le stationnement anarchique des véhicules.



834

Au niveau du pont sur la Doquette, on a un très beau point de vue sur l'abbaye. On rejoint un peu plus loin le parcours n° 3.

Parcours 6 - 900 m - 40 mn - Moyen



861

Le parcours n°6 ne constitue pas un sentier, mais une jonction entre le parcours n°1 et le parcours n° 5. Il n'y a pas d'aménagements à prévoir, exceptée la mise en place de panneaux indicateurs.



860

Les poteaux électriques devront être à terme supprimés.



856

Ce parcours est intéressant d'un point de vue du paysage puisque c'est le seul parcours sur le plateau. On ne peut que constater la disparition progressive des haies et la monotonie du paysage.



854

Le promeneur traverse une zone habitée : le Hamel Dolley, caractéristique des hameaux environnants. Les autres parcours ne traversent pas de zones habitées.



852

Le chemin après la dernière habitation n'est plus goudronné et descend vers la petite Doquette. Traité en chemin creux, le sentier s'enrichit d'une flore variée et intéressante.



850

Le parcours par endroit offre quelques ambiances ombragées.



846

Le chemin est de plus en plus en creux. Il est bordé par un petit fossé où se développent de nombreuses plantes spécifiques des lieux humides, notamment des reines des prés.



835

A cet endroit, on se trouve en amont de la Petite Doquette. Le ruisseau a été canalisé et passe sous le chemin.

Parcours 6 - 900 m - 40 mn - Moyen



Le sentier tourne à droite et remonte à l'ombre des grands arbres qui le bordent.

837



Le chemin existant se poursuit. Il est à l'heure actuelle bouché et pourrait constituer une autre connection avec l'extérieur du site classé.

838

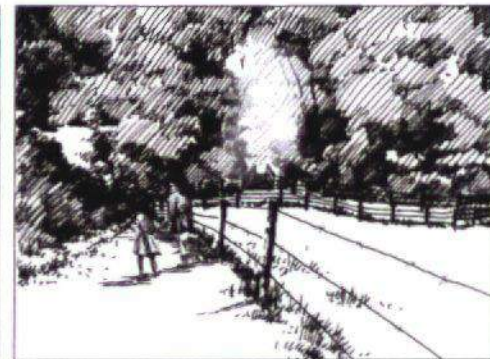


Notre parcours prend à droite afin de rejoindre la Doquette.
Le sentier est aménagé en bordure de la haie existante qui devra être confortée. Le sentier est séparé de la prairie par une clôture de type agricole.

841



844



La dénivellée est gérée par la mise en place de gradines. Le sentier rejoint le parcours n°5 avant le pont de bois qui permet de franchir la Doquette.



845



Un pont en bois permet de franchir la Doquette et de se connecter au parcours n°5.

Parcours 7 - 800 m - 30 mn - Moyen



727

Le parcours n° 7 existe dans sa totalité. Il constitue une option plus étendue du parcours n° 1.
Le visiteurs emprunte le chemin goudronné qui mène au Hameau Dolley.



729

Au abords de la pépinière, les bas-côtés sont garnis de haies vives.



731

En face de l'entrée de la pépinière, le parcours emprunte un chemin existant. Ce dernier est peu praticable en hiver. Les eaux de ruissellement le ravine.
Il faudrait créer des rigoles pour canaliser l'eau.



734

En descendant, on a des vues intéressantes sur le grand paysage. Il s'agit de l'ancienne route d'accès à l'abbaye relevée sur le cadastre napoléonien.



735

Le sentier se poursuit à l'ombre de grands arbres.



737

Plus bas, une coupe de bois a été pratiquée. De grands arbres semenciers ont été conservés. Sur la gauche du chemin, ont été replantés des noisetiers et aubépines.
Un panneau indicateur pourrait être mis en place afin d'expliquer les modes de gestion pratiqués.



738

Le sentier rejoint la D 58.



739

Les promeneurs rejoignent les aménagements du parcours n° 1.
Comme nous l'avons indiqué pour le parcours n° 1, des aménagements spécifiques visant à faire ralentir la circulation devront être mis en place.

Parcours 8 - 1800 m - 60 mn - Moyen



637

Le parcours n°8 est en grande partie à l'extérieur du site classé ce qui ne lui confère pas un moindre intérêt. Il est pour les bons marcheurs le parcours le plus long depuis le parking.



638

Il débute à mi-chemin du parcours n°4 au niveau de la zone humide d'intérêt floristique où existe un gué.



639



Le sentier traité en platelage bois traverse la zone humide. Cette dernière constituée essentiellement de vivaces et d'annuelles devra être fauchée au moins une fois par an car elle risque à court terme de disparaître pour évoluer vers la saulaie.



641

Le chemin prend légèrement vers la droite pour s'étirer au pied du coteau boisé.



643

La promenade se poursuit à l'ombre des grands arbres. On aperçoit tout au long du parcours la Sienne, bordée de plantes herbacées exubérantes qu'il conviendra de faucher une fois par an.



645



Le sentier devra être entretenu régulièrement de manière à être praticable tout au long de l'année par les marcheurs.



646

Plus loin, le paysage s'ouvre. Il n'y a plus d'aulne sur les berges de Sienne et l'on peut admirer l'autre rive.



647



Cette zone étant en lumière, la végétation y prolifère. Afin de rendre praticable ce chemin toute l'année, il conviendra de le faucher régulièrement.

Parcours 8 - 1800 m - 60 mn - Moyen



648

On aperçoit le cours de la Sienne. Les berges sont en voie de colonisation par de jeunes aulnes.



658

Le chemin débouche sur un autre chemin très utilisé par les pêcheurs. A ce niveau, il est possible de faire une connexion vers la commune d'Hambye via le hameau des Basse-Ventes. Nous proposons de prendre à gauche vers le cours de la Sienne.



652

Le chemin traverse une zone de fougères aigles. Elles devront être régulièrement fauchées.



676

Le sentier longe une haie existante qui conduit à un pont en ruine. Ce pont devra être restauré dans l'éventualité d'ouverture de ce sentier. Nous proposons de poursuivre le périple en revenant sur la rive opposée. Il n'existe pas de passage excepté de pêcheurs.



653



Sur le coteau à gauche subsiste quelques grands arbres qui créent une ambiance ombragée.



682

La promenade peut se poursuivre tout au long de la Sienne. Une clôture agricole devra être mise en place de manière à séparer le cheminement des parcelles pâturées. Les berges vont se recoloniser rapidement. Elles devront être gérées régulièrement par fauchage linéaire. Les ligneux seront gérés individuellement.



657

Le sentier débouche sur un chemin creux bordé de haies naturelles que l'on emprunte sur plusieurs centaines de mètres.



683

Sur les rives clôturées par un fil électrique, la végétation herbacée s'installe rapidement créant un bourrelet floristiquement très riche stabilisant les berges.

Parcours 9 - 800 m - 20 mn - Facile



Le parcours n°9 est avant-tout un sentier de liaison qui permet de connecter les sentiers du site d'Hambye à la commune de Sourdeval. Le sentier débute au niveau du moulin de Sourdeval.



Le chemin est très large à cet endroit et est bordé de grandes haies de saules.



Au bout du chemin, on prend à gauche juste après la barrière en bois de manière à longer la lisière du coteau boisé.



Il devait exister auparavant un chemin qui se referme progressivement.



810

La végétation se développe très rapidement en lisière de bois. Ce chemin devra être régulièrement entretenu par fauchage.



812



Un nouveau chemin agricole a été créé, reliant les deux parcelles situées de part et d'autre du bois qui s'étend sur le talus. Il sera nécessaire d'interdire l'accès du bois aux animaux qui déchaussent les arbres. Une chicane permettra aux promeneur d'emprunter ce nouveau chemin agricole pour rejoindre la parcelle située sur le plateau.



814



Les pêcheurs pourront de cet accès rejoindre le parcours mouche, en suivant la lisière du bois jusqu'à la Sienne.

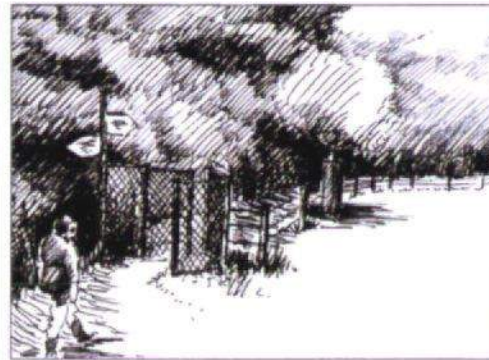


Le chemin agricole franchit la dénivellation entre le pré du bas et celui du haut.

Parcours 9 - 800 m - 20 mn - Facile



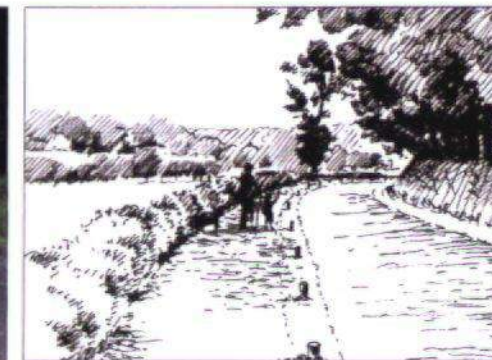
817



Le chemin débouche sur un pré pâturé. Une chicane permet d'emprunter le sentier réservé aux piétons qui se développe en lisière du bois.



825



Le parcours débouche sur la D 58. La sur-largeur pourra être aménagée avec des plots en bois pour éviter que les voitures ne stationnent et obligent les piétons à circuler sur la route.



819



La double haie qui se développe à l'heure actuelle pourrait être utilisée pour créer un cheminement de faible dimension à l'intérieur. Un simple débroussaillage semble nécessaire.



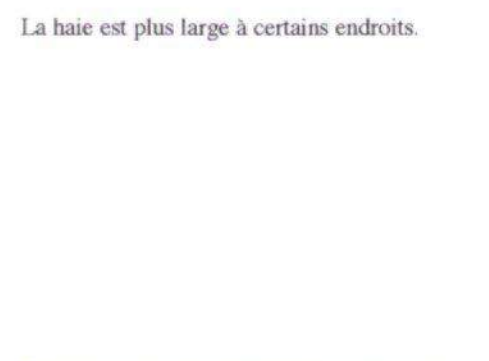
826



Après le virage, les promeneurs découvrent l'abbaye.



820



La haie est plus large à certains endroits.



831



Les bas-côtés devront être aménagés tout au long de la route. Le dernier virage avant l'abbaye est très dangereux. Il est nécessaire de créer un sentier à l'intérieur de la parcelle en coupant le talus planté.



823



La haie devient plus étroite. Un cheminement piéton parallèle pourra être créé du côté gauche. Celui-ci débouchera sur une petite aire de pique-nique juste avant la connection avec la D 58.

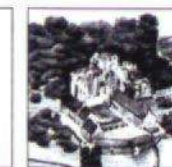


833



Les promeneur ressortent sur le bas-côté de l'autre côté du virage. Après le pont, le sentier rejoint les aménagements du parcours n° 3.

Parcours 10 - 800 m - 30 mn - Facile



14

Le parcours n°10 existe dans sa majeure partie. Cet espace a fait l'objet d'aménagements successifs ayant une bonne unité. Ce sentier pourra être utilisé par les visiteurs de l'abbaye. L'accès réservé aux visiteurs payant sera étendu vers les aménagements du sentier, permettant ainsi de bénéficier d'une vue plus lointaine sur l'abbaye. Une porte intégrant un tourniquet de sortie sera disposé (repère noir)



539

Le sentier rejoint ainsi un chemin creux nouvellement planté à l'initiative du Conseil Général.



520

Un des sentiers longe la Doquette.



17

Ce sentier bénéficie de magnifiques vues sur le pittoresque vallon de la Doquette.



775

Le bois comporte de nombreux chemins.

Une signalétique adéquate est nécessaire pour bien orienter la visite du bois et son intégration dans les autres possibilités de parcours



521

Des passages traités en platelage bois ont été mis en place au niveau des zones humides.



18

Sur l'autre versant, on peut voir le bois de Madame Beck.



776

La promenade est agréable à l'ombre des grands arbres et très praticable.



863

A l'extrémité du bois, on peut rejoindre le parcours n° 5.



774

La liaison avec le sentier n°5 s'effectue à cet endroit. Plus loin, le sentier est commun aux deux parcours.

L'autre proposition oblige à doubler le chemin existant (cas où le bois est accessible en exclusivité aux personnes ayant payé la visite de l'abbaye).



777

Les aménagements réalisés s'intègrent parfaitement dans le milieu naturel.



864

On peut aussi revenir sur ses pas en empruntant le sentier qui longe la Doquette.

Parcours 10 - 800 m - 30 mn - Facile



854

Ce lieu, proche de l'abbaye pourrait faire l'objet d'un sentier de découverte comprenant la mise en place d'étiquettes d'identification botanique.



871

Le chemin se trouve de nouveau à découvert. La haie existante mérite une gestion adéquate aménageant de nouveau point de vue sur le vallon.



878

Le retour à l'abbaye ne sera plus possible, le visiteur devra poursuivre la promenade en empruntant le sentier en crête pour rejoindre le parking par le sentier n°1.



865

Le sous-bois a été par endroits dégagé laissant apparaître le tronc des arbres.



872

Des aménagements sont nécessaires pour l'exploitation agricole de la parcelle. Une simple clôture agricole devra être mise en place.



879

A cet endroit, on a un des plus beaux points de vue sur l'abbaye.



869

A d'autres endroits, des arbustes de sous-bois ont été sélectionnés et mis en valeur.



874

Le chemin se poursuit en pied de coteau en haut d'un talus limite de parcelles planté d'arbres à haut jet et d'arbustes. On surplombe le vallon de la Doquette.



La parcelle actuellement en herbe sera reboisée. Les plantations hautes sont en léger recul pour ne pas occulter la vue sur le chevet de l'abbaye.



870

Le chemin au pied du coteau longe la Doquette dont les berges alternent couvert et découvert.



877

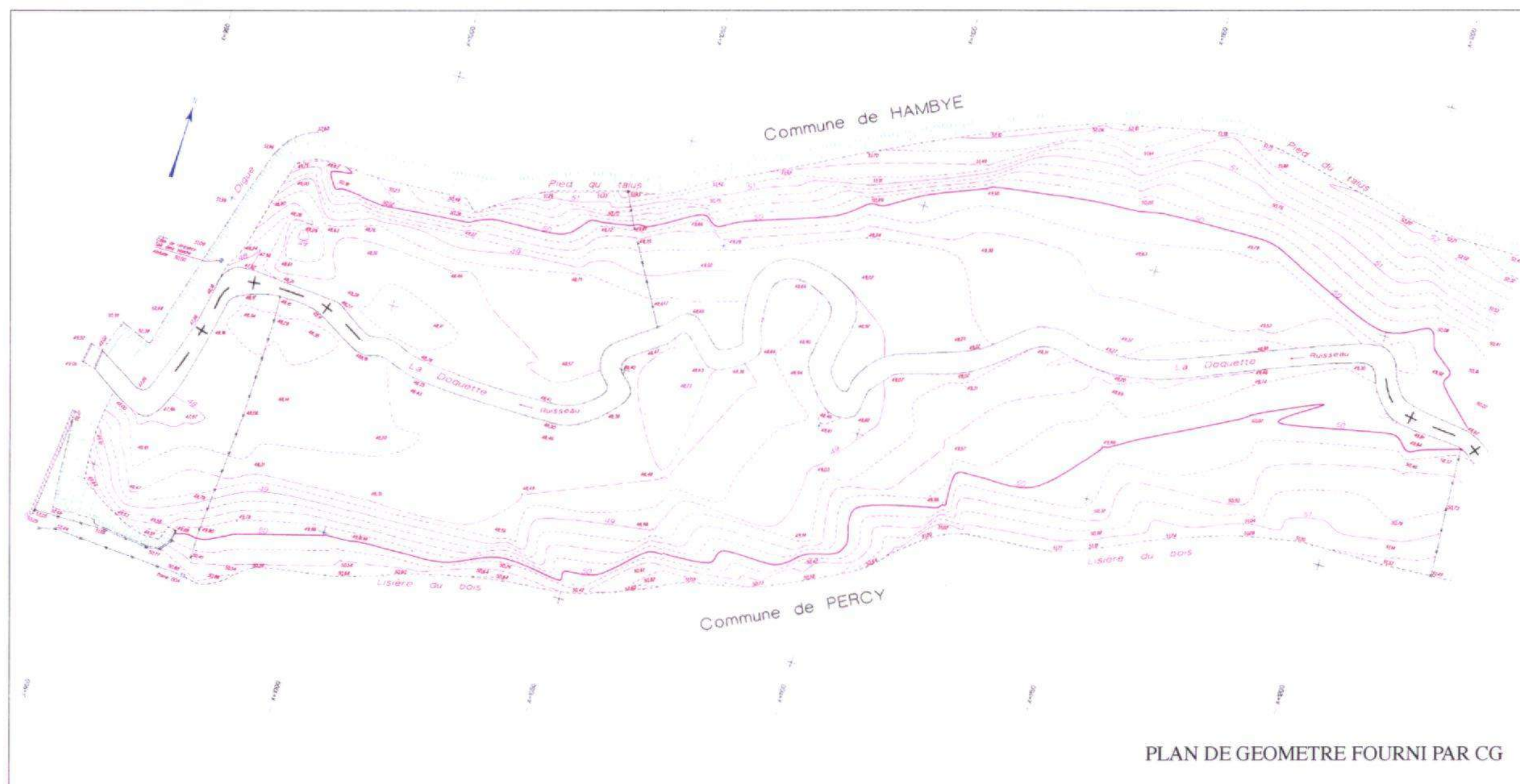
En se rapprochant de l'abbaye, le sentier devra être isolé de l'accès agricole.



880

Le sentier qui longe le mur de clôture de la propriété de Madame Beck sera isolé des circuits de découverte par une barrière pour être inclus dans la visite de l'abbaye.

LE VALLON DE LA DOQUETTE



Nous abordons ici le dernier volet de cette étude de paysage dont l'objectif est de visualiser l'impact paysager de la «création» ou la «restitution» d'un étang à l'Est de l'abbaye, dans le vallon de la Doquette.

Cet exposé a pour but, de préciser l'intérêt paysager de cet étang et de donner des éléments de réflexion au groupe de travail.

L'observation in situ, met clairement en évidence l'origine artificielle d'un éventuel étang.

On distingue encore aujourd'hui, les limites d'un vaste cône sur la parcelle des «Chausses barrières».

(voir étude historique - E Broine page 16)

Ce toponyme a la signification d'entonnoir et de barrage.

La présence de la digue affirme la volonté de modeler l'espace afin de réussir la maîtrise de l'eau.

Mis à part la présence de cette digue, rien ne nous indique que la vallée de la Doquette ait subi d'importantes modifications.



Vallon de la Doquette - 14



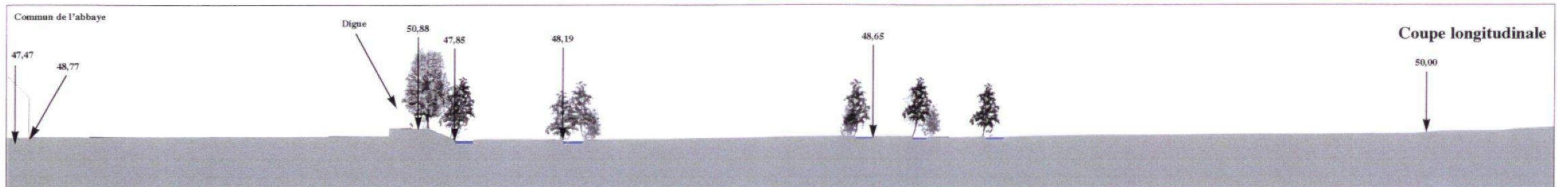
18



87



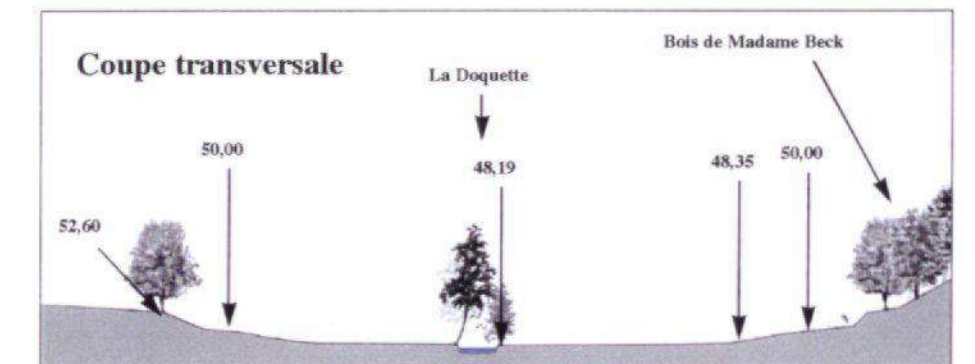
780



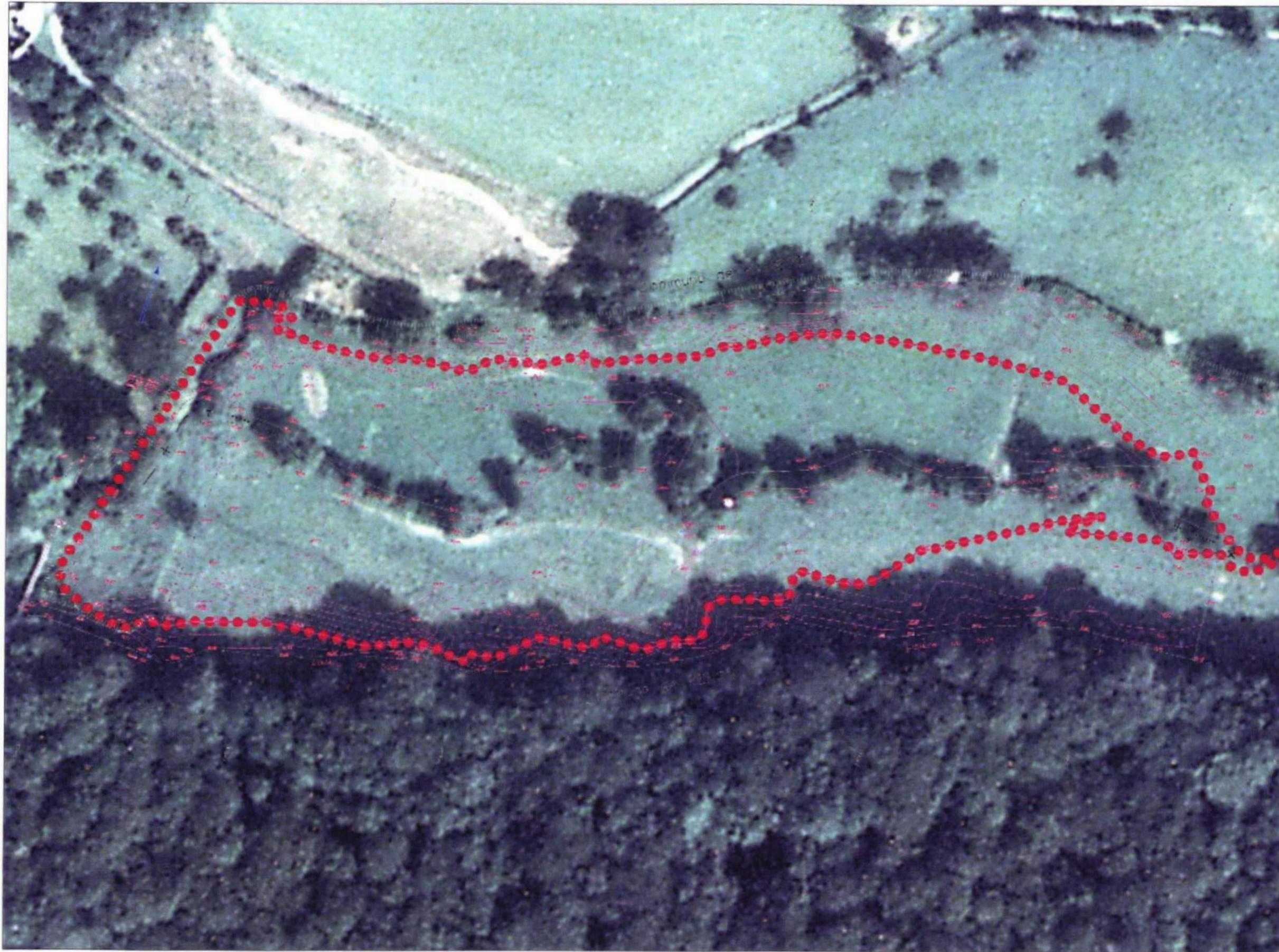
Le levé géomètre, commandé

Il décrit : « Derrière les bâtiments, jolie vue sur la prairie, le vivier, la terrasse des moines,

Nous pouvons observer, sur la rive droite, des courbes de niveau exprimant une forme bizarrement carrée légèrement proéminente. On perçoit le long du pied de talus au Nord des indices d'éléments maçonnés.



IMPACT PAYSAGER



Cet aménagement débute plus en amont ; comme si il s'agissait d'un bief alimentant en eau cette zone. Les courbes de niveau reflètent une forme d'exutoire rejoignant la Doquette. Ce léger mouvement de terrain exprime peut-être un aménagement antérieur aujourd'hui remblayé.

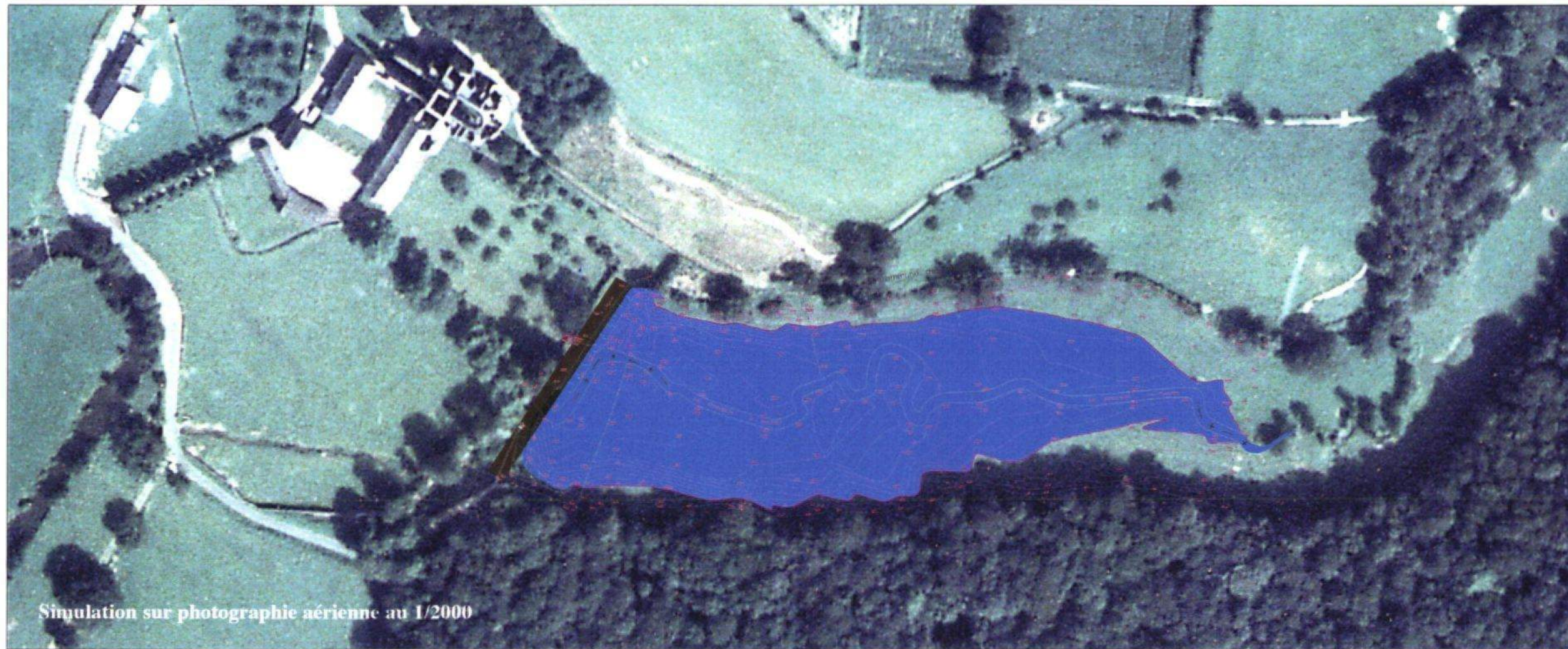
Toutes ces interrogations ne pourraient être porteuses de conclusion plus affirmative sans une campagne de fouilles approfondies.

L'éventualité de créer ici un nouvel étang ne sera pas sans incidence sur le paysage existant.

Il est facile d'imaginer l'impact de cet aménagement grâce à la précision du levé topographique.

La superposition sur la photographie au 1/1000 des courbes de niveau est très intéressante.

PROPOSITION HAUTE : NIVEAU COURBE 50,00



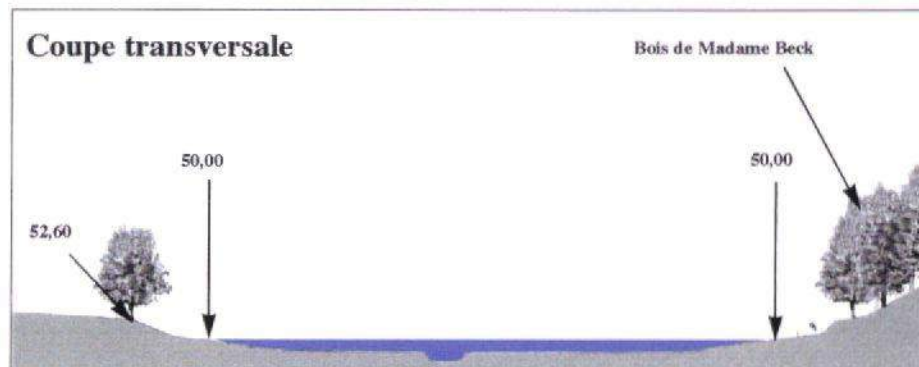
Par contre, on peut supposer que le niveau d'eau n'affectera pas les plantations en limite du vallon. (au Nord et au Sud, lisière du bois de Madame Beck).

L'impact le plus indéniable serait la suppression des aulnes le long du lit mineur dans toute la zone mise en eau.

La présence de l'eau en abondance est toujours un atout dans un contexte paysager adéquat.

Le vallon de la Doquette se prête assez favorablement à la création de cet aménagement. Seule une étude hydro-géologique nous renseignerait sur la viabilité technique de cet ouvrage.

Sans plus de source documentaire, il serait nécessaire d'effectuer des fouilles plus approfondies.



Le niveau de la digue, nous renseigne sur l'éventualité de créer une retenue en se calquant sur la courbe 50,00.

Il faudrait pour ce faire, être certain de la solidité de la digue. Une étude hydro-géologique

s'impose pour valider cette proposition.

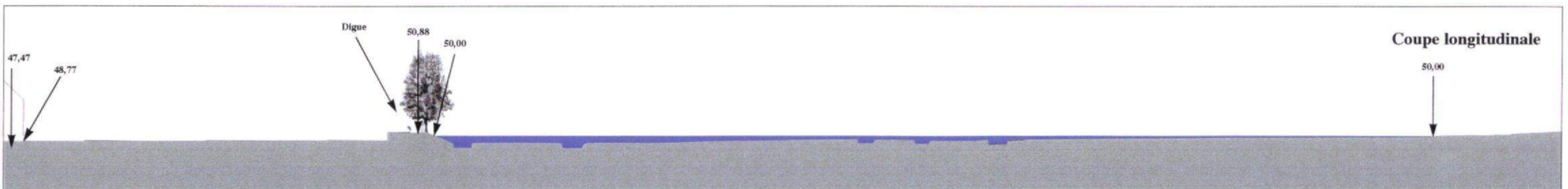
Il pourrait être créé ainsi un étang de 16 430 m². Pour une profondeur moyenne de 1,40 m. Cela représente 23 000 m³. Nous ne pouvons affirmer si la digue existante résisterait à une

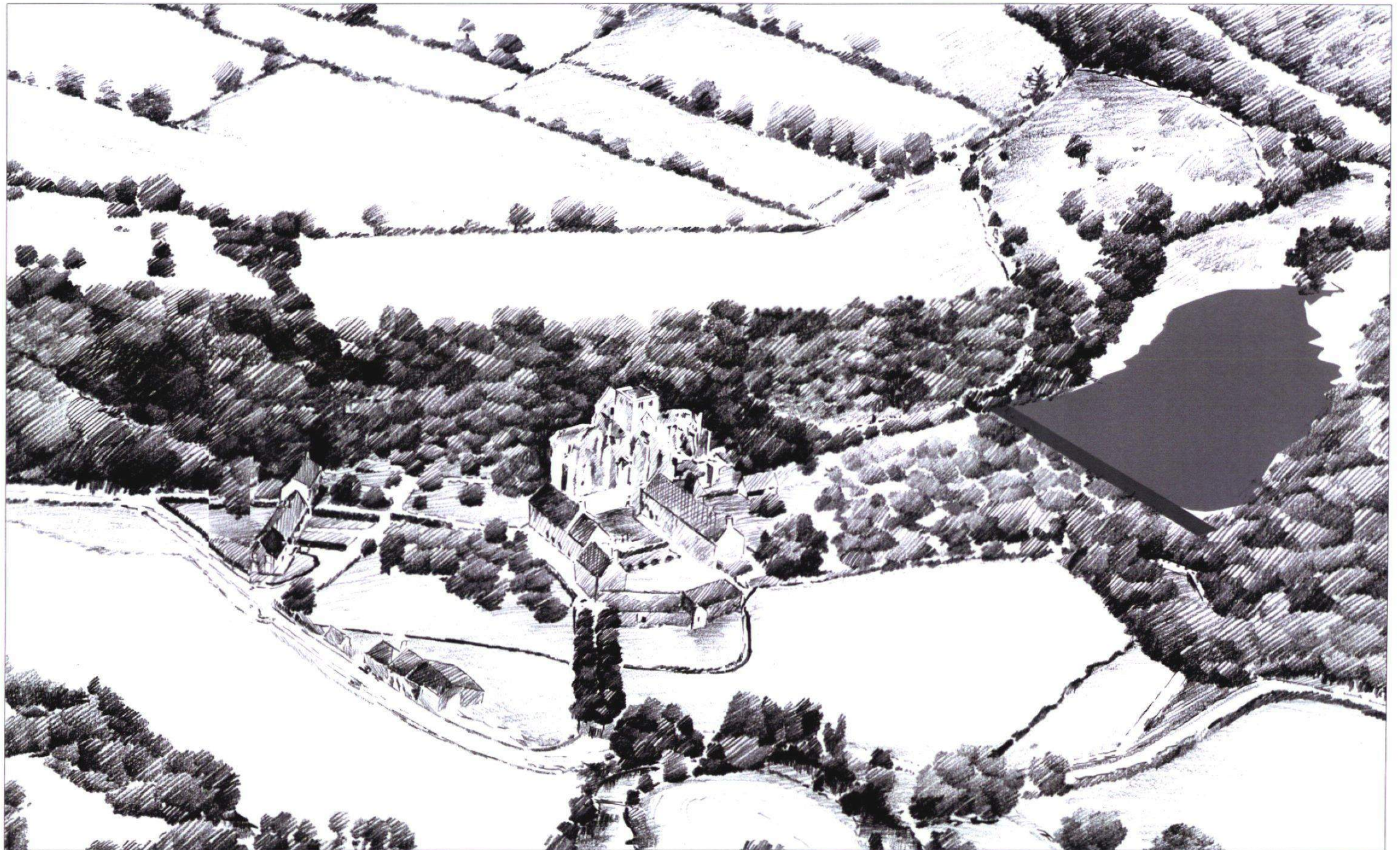
telle pression, ni même si la nature du sol n'impliquerait pas des problèmes d'infiltration dans les caves de l'abbaye ?

La mise en sécurité de ce barrage-poids aurait peut-être une incidence sur les grands arbres.

Nous pensons qu'une telle modification du paysage devrait se réaliser sur la base de plus d'arguments historiques.

De plus, une réflexion sur le maintien des qualités piscicoles de la Doquette devra être menée.





PROPOSITION BASSE : NIVEAU COURBE 48,50



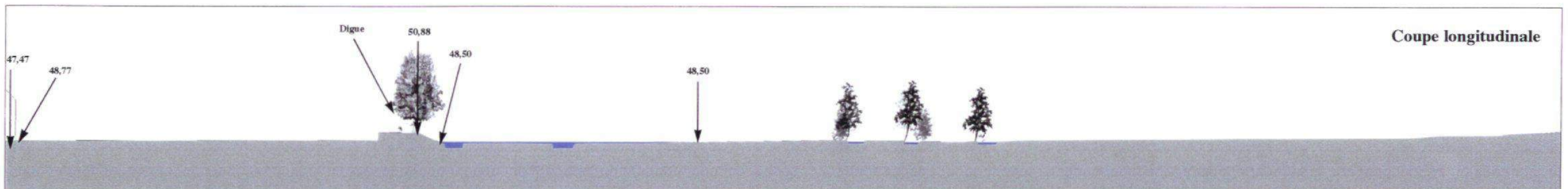
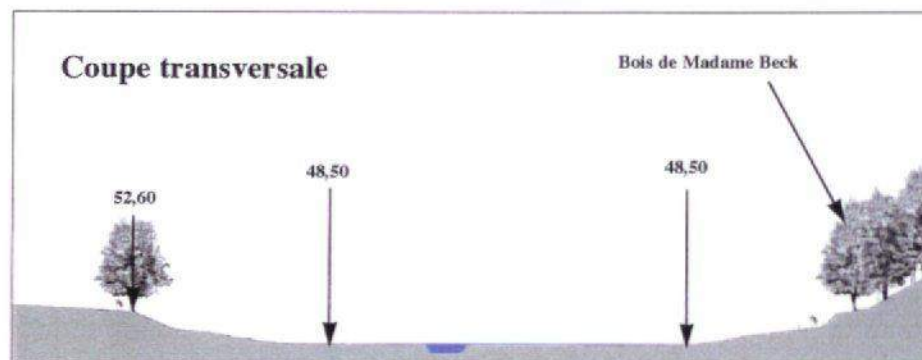
Simulation sur photographie aérienne au 1/2000

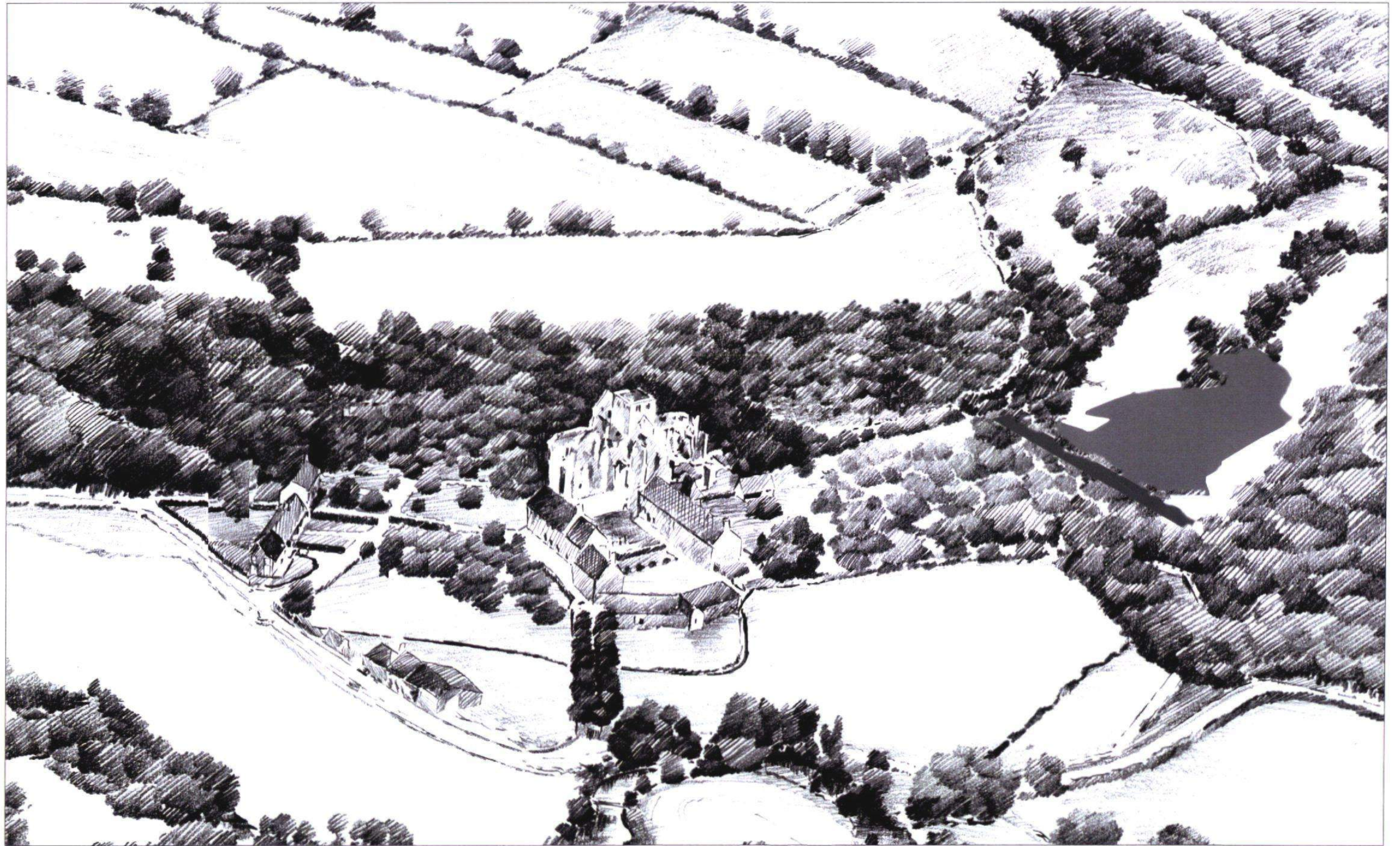
Ce deuxième schéma propose une augmentation du niveau de l'eau jusqu'à la courbe 48,50.

L'impact paysager serait ainsi réduit. Il en est de même des problèmes techniques induit par la création d'un grand étang.

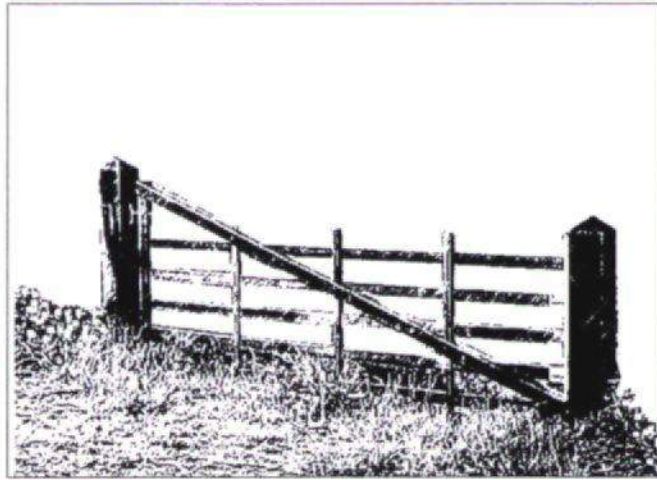
Cet aménagement plus modeste représente une surface en eau de 5000 m², avec une faible profondeur (environ 0,30 m).

Le dessin est calqué sur la courbe des 48,50. Il mériterait d'être légèrement redessiné. Il totalise 1485 m³.

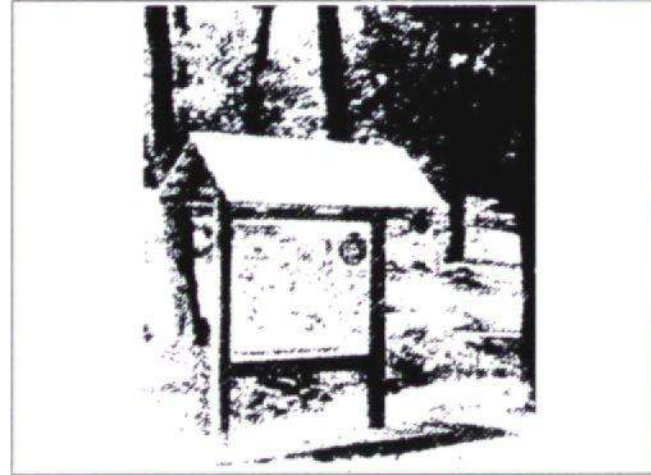




MOBILIER



BARRIERE EN BOIS TRADITIONNELLE



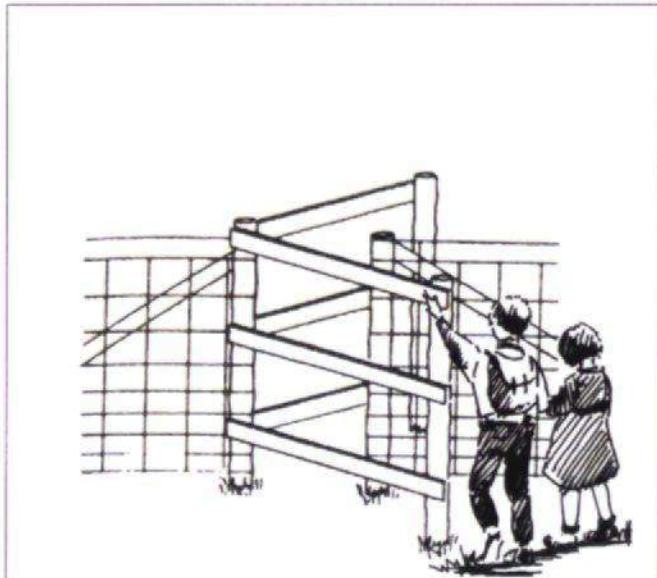
PANNEAU DE LOCALISATION EN BOIS



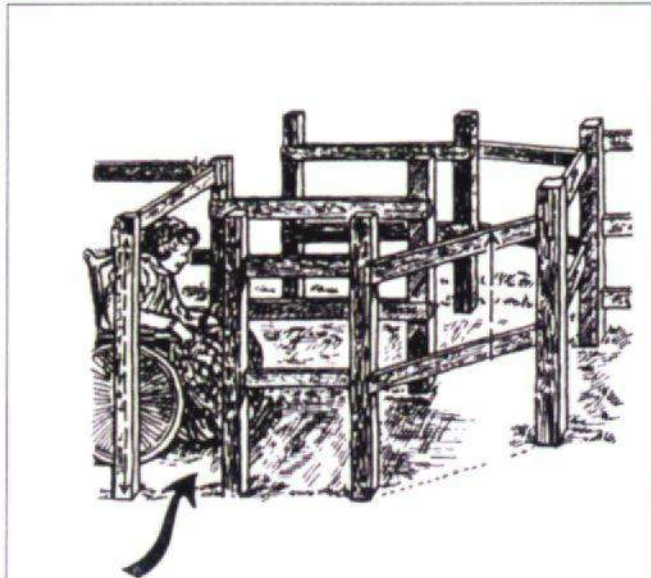
PANNEAUX DIRECTIONNELS EN BOIS



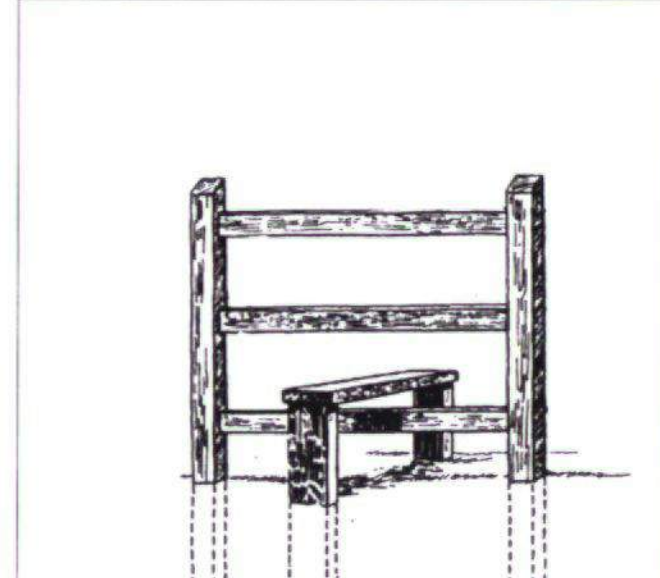
SIGNALETIQUE BOTANIQUE SUR PLOTS BOIS



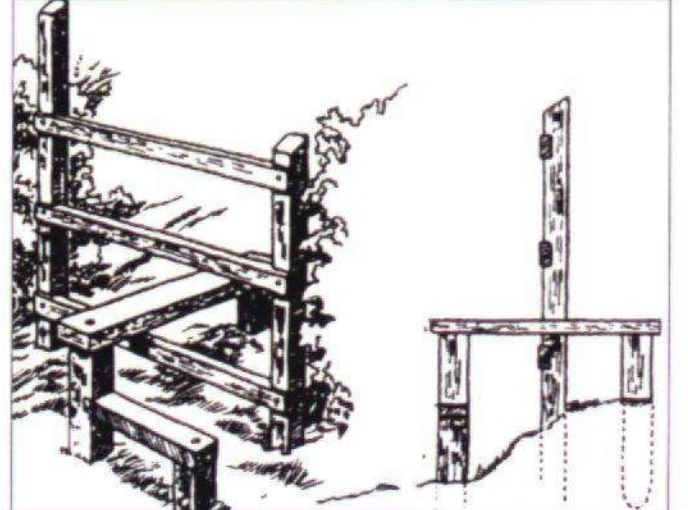
PASSAGE PIETONS EN BOIS



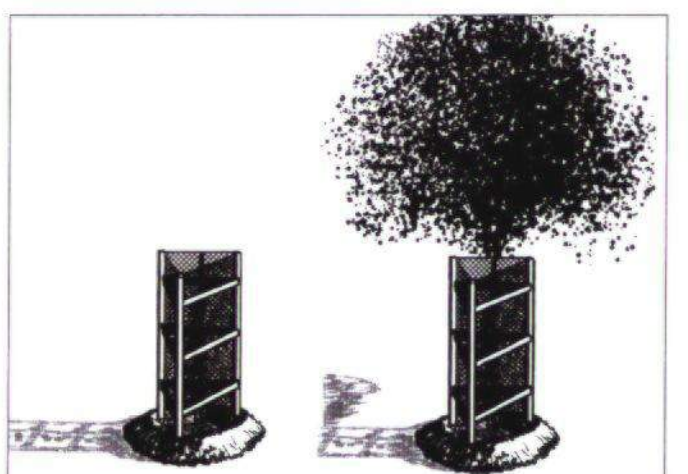
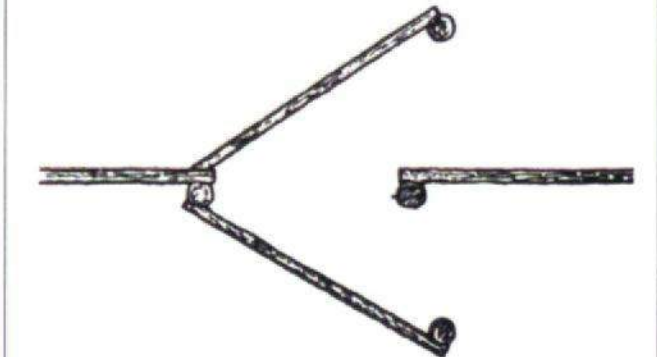
PASSAGE ACCESSIBLE AUX HANDICAPES



ECHELLE A PECHEURS EN BOIS

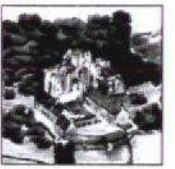


ECHELLE A PECHEURS POUR CLOTURES HAUTES



PROTECTIONS DES ARBRES INDIVIDUELLES

EVALUATION DES COUTS



Il est important de bien préciser qu'il s'agit d'une évaluation sommaire du coût des travaux concernant exclusivement l'aménagement des 10 sentiers de découvertes décrits dans cette étude. Pour établir une estimation précise des travaux, il faudrait engager des études complémentaires. Pour le moment, il s'agit d'un ordre de grandeur sachant que la plupart de ces travaux peuvent être réalisés en interne, excepté les travaux concernant la signalétique ou il faudrait dès à présent prévoir une étude complémentaire de manière à définir une charte graphique et baliser les sentiers qui existent déjà sur le site, connus des habitués et notamment des pêcheurs.

PARCOURS 1 :	
Nettoyage et débroussaillage :	24 000
Aménagement du sentier :	45 000
Clôtures et passages	60 000
Signalétique :	50 000
Mobilier :	15 000
TOTAL :	194 000

PARCOURS 2 :	22 000
Nettoyage et débroussaillage :	24 000
Aménagement du sentier :	80 000
Clôtures et passages :	150 000
Signalétique :	30 000
Mobilier :	8 000
TOTAL :	290 000

PARCOURS 3 :	
Nettoyage et débroussaillage :	10 000
Aménagement du sentier :	75 000
Clôtures et passages	175 000
Signalétique :	75 000
Mobilier :	25 000
TOTAL :	360 000

PARCOURS 4 :	
Nettoyage et débroussaillage :	75 000
Aménagement du sentier :	45 000
Clôtures et passages	160 000
Signalétique :	50 000
Mobilier :	50 000
TOTAL :	380 000

PARCOURS 5 :	
Nettoyage et débroussaillage :	50 000
Aménagement du sentier :	120 000
Clôtures et passages	250 000
Signalétique :	60 000

Mobilier :	25 000
TOTAL :	505 000

PARCOURS 6 :	
Nettoyage et débroussaillage :	5 000
Aménagement du sentier :	7 000
Clôtures et passages	8 000
Signalétique :	15 000
Mobilier :	6 000
TOTAL :	41 000

PARCOURS 7 :	
Nettoyage et débroussaillage :	8 000
Aménagement du sentier :	25 000
Clôtures et passages	8 000
Signalétique :	30 000
Mobilier :	8 000
TOTAL :	79 000

PARCOURS 8 :	
Nettoyage et débroussaillage :	25 000
Aménagement du sentier :	75 000
Clôtures et passages	150 000
Signalétique :	60 000
Mobilier :	25 000
TOTAL :	335 000

PARCOURS 9 :	
Nettoyage et débroussaillage :	45 000
Aménagement du sentier :	40 000
Clôtures et passages	75 000
Signalétique :	40 000
Mobilier :	15 000
TOTAL :	215 000

PARCOURS 10 :	
Nettoyage et débroussaillage :	8 000
Aménagement du sentier :	15 000
Clôtures et passages	25 000
Signalétique :	15 000
Mobilier :	5 000
TOTAL :	68 000

SOIT TOTAL H.T. hors Maîtrise d'Oeuvre	2 467 000
--	-----------

CONCLUSION



La somme des études menées sur le site de l'abbaye d'Hambye a mis clairement en avant le caractère remarquable des lieux et ceci à différents niveaux.

En premier lieu, ce sont les données environnementales qui ont été à l'origine de l'installation du site spirituel de l'abbaye: la topographie, la présence de l'eau ...

Conjointement l'abbaye Notre Dame d'Hambye a exercé un impact certain sur le paysage rural. Le développement de l'économie et de l'agriculture, a modelé ce paysage.

Depuis le Moyen Age, un équilibre certain, presque une symbiose s'est effectuée entre le paysage et l'activité humaine autour du site d'Hambye.

La première grande mutation qui a commencé à rompre cette interactivité fut probablement la disparition des moulins, l'abandon des activités directement liées à l'eau. La maîtrise des cours d'eau est de nos jours souvent déconnectée du paysage directement concerné.

Les modifications de l'image du paysage sont aujourd'hui liées à de nouvelles orientations agricoles.

Nous avons vu, que dans l'ensemble le site a gardé le caractère compartimenté de son bocage, mais il est temps de constater sa mutation lente, presque incertaine parce qu'annodine, mais bien réelle.

Heureusement, il ne s'agit pas de mutation à l'échelle des grandes régions céréalières ...

Le paysage d'Hambye offre toujours une image globale de bocage, même si le maillage n'est plus aussi régulier et les haies souvent mal entretenues.

Les paysages de bocage, au sens strict du terme deviennent de plus en plus rares à l'échelle européenne. Il faut prendre conscience, aujourd'hui que ces créations agricoles anciennes arrivent à un tournant de leur histoire.

Le site d'Hambye a la chance de ne pas avoir été trop touché par l'avancée des grandes cultures (à l'exception du territoire de la commune de Percy et cela malgré le périmètre de protection).

La lente mutation du site est plus incertaine. L'abandon, depuis environ 25 ans des véritables pratiques paysannes (exploitation du bois et régénération en pied pour pérenniser l'effet de clôture) commence à être sensible.

Au regard des paysages alentours, on perçoit pourtant que le site a gardé une certaine identité. Les protections ont agi en ce sens. Le site comporte encore des éléments à forte valeur paysagère et écologique. De nombreux chemins creux, constitués par des haies doubles, le plus souvent à trois strates témoignent de cet état de fait.

La vallée de la Sienne ainsi que le vallon de la Doquette sont des zones importantes de communication pour la faune entre le plateau et la rivière.

Dans une vision plus large, la vallée de la Sienne se distingue par sa composition, sa grande variété de milieux juxtaposés qui concourent à une richesse avifaunistique et floristique.

L'étude historique d'Eric Broine a su mettre en avant, l'étroite relation entre l'image d'un paysage, la présence humaine et les activités qui s'y développent.

C'est cet équilibre qu'il faut retrouver pour assurer la pérennité du paysage. Il devient alors nécessaire d'envisager et d'encourager la pratique d'une agriculture durable plus en équilibre avec le milieu.

Cet objectif doit être orienté selon plusieurs axes :

- Le maintien, le confortement, la pérennité du bocage.

Pour cela, la réflexion doit impérativement s'ou-

vrir à tous les acteurs qui interviennent sur ce paysage. Il s'agit d'impliquer les agriculteurs utilisant les terres du site, de les inciter à participer de façon active au développement local.

Il est nécessaire de retrouver des pratiques agricoles compatibles avec une approche environnementale. Cette démarche s'appuie essentiellement sur la bonne gestion des haies, la conservation d'un parcellaire adéquat à la topographie, le respect des zones humides, la gestion des rives (plantes de berges)...

Pour cela voici quelques propositions simples :

- Favoriser la création ou maintenir les haies à plusieurs strates;
- Elargir les haies basses avec constitution d'ourlet de grandes herbes et les gérer en alternance dans le temps.

- La mise en valeur du caractère spécifique du site de l'abbaye par la création de sentiers de découvertes.

Le site comporte de nombreux atouts et centres d'intérêt divers et variés. La recherche d'explications sur la lecture du paysage, la présence du petit patrimoine sont le reflet d'activités aujourd'hui disparues. La découverte de la flore sauvage ou simplement la volonté de se promener et d'avoir la surprise d'un beau point de vue sur l'abbaye pourront être accessibles à tous publics.

Ces circuits participeront à renforcer et faire connaître l'identité de ce territoire.

Un aménagement réfléchi et concerté donnerait toute sa dimension au site classé de l'abbaye Notre-Dame d'Hambye.